



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

LE FUTUR QUE NOUS VOULONS : RECOMMANDATIONS POUR LE BUDGET 2014

Rapport du Comité permanent des finances

Le président

James Rajotte

DÉCEMBRE 2013

41^e LÉGISLATURE, DEUXIÈME SESSION

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

**LE FUTUR QUE NOUS VOULONS :
RECOMMANDATIONS POUR LE BUDGET 2014**

**Rapport du Comité permanent
des finances**

Le président

James Rajotte

DÉCEMBRE 2013

41^e LÉGISLATURE, DEUXIÈME SESSION

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

PRÉSIDENT

James Rajotte

VICE-PRÉSIDENTS

Peggy Nash

L'hon. Scott Brison

MEMBRES

Mark Adler

Guy Caron

Raymond Côté

Shelly Glover

Randy Hoback

Brian Jean

Cathy McLeod

Murray Rankin

Dave Van Kesteren

GREFFIÈRE DU COMITÉ

Christine Lafrance

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Service d'information et de recherche parlementaires

Mark Mahabir, analyste

Michaël Lambert-Racine, analyste

COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

PRÉSIDENT

James Rajotte

VICE-PRÉSIDENTS

Peggy Nash

L'hon. Scott Brison

MEMBRES

Mark Adler

Guy Caron

Raymond Côté

Randy Hoback

Brian Jean

Gerald Keddy

Murray Rankin

Andrew Saxton

Dave Van Kesteren

AUTRES DÉPUTÉS AYANT PARTICIPÉ

Eve Adams

Ray Boughen

Joan Crockatt

Bob Dechert

Roger Cuzner

Claude Gravelle

Ted Hsu

Greg Kerr

François Lapointe

Cathy McLeod

Massimo Pacetti

Joe Preston

Francis Scarpaleggia

Glen Thibeault

David Wilks

John Williamson

GREFFIÈRE DU COMITÉ

Christine Lafrance

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Service d'information et de recherche parlementaires

Mark Mahabir, analyste

Michaël Lambert-Racine, analyste

Brett Stuckey, analyste

Mathieu Frigon, analyste

Édison Roy-César, analyste

En collaboration avec :

Daniel Benatuil, analyste

Chantal Collin, analyste

Havi Echenberg, analyste

André Léonard, analyste

Tonina Simeone, analyste

LE COMITÉ PERMANENT DES FINANCES

a l'honneur de présenter son

DEUXIÈME RAPPORT

Conformément au mandat que lui confère l'article 83.1 du Règlement, le Comité après examen de propositions relatives à la politiques budgétaire du gouvernement, a convenu de faire rapport de ce qui suit :

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE UN : INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE DEUX : PRIORISER LA VIABILITÉ FINANCIÈRE ET LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE	3
A. Contexte	3
1. Situation financière nationale et projections	3
2. Croissance économique passée, présente et projetée	5
3. Petites entreprises.....	7
4. Observation des règles fiscales.....	9
B. Modifications proposées par les témoins invités à s'exprimer sur le thème « Prioriser la viabilité financière et la croissance économique »	10
1. Situation financière fédérale	10
2. Commerce international, investissements visant à intensifier les échanges commerciaux et le commerce intérieur.....	11
3. Financement des petites et moyennes entreprises	12
4. Simplification de la fiscalité.....	13
C. Modifications proposées par les témoins invités à s'exprimer sur des thèmes autres que « Prioriser la viabilité financière et la croissance économique »	13
1. Témoins qui se sont exprimés au sujet des collectivités rurales et urbaines..	13
2. Témoins qui se sont exprimés au sujet de l'efficacité gouvernementale	13
3. Témoins qui se sont exprimés au sujet des possibilités d'emploi pour les Canadiens	14
D. Les recommandations du Comité.....	16
CHAPITRE TROIS : AIDER LES CANADIENS VULNÉRABLES.....	19
A. Contexte	19
1. Autochtones.....	19
2. Prestataires des organismes de bienfaisance	20
3. Enfants, jeunes et étudiants	21
4. Personnes handicapées	23
5. Personnes à faible revenu	24
6. Aînés	25
7. Femmes.....	27

B. Modifications proposées par les témoins invités à s'exprimer sur le thème « Aider les Canadiens vulnérables »	28
1. Autochtones.....	28
2. Prestataires des organismes de bienfaisance	28
3. Enfants, jeunes et étudiants	28
4. Personnes handicapées	29
5. Personnes à faible revenu.....	29
6. Aînés	30
7. Femmes.....	30
C. Modifications proposées par les témoins invités à s'exprimer sur des thèmes autres que « Aider les Canadiens vulnérables »	31
1. Témoins qui se sont exprimés au sujet de la viabilité financière et de la croissance économique.....	31
2. Témoins qui se sont exprimés au sujet des collectivités rurales et urbaines ..	31
3. Témoins qui se sont exprimés au sujet de l'efficacité gouvernementale	31
4. Témoins qui se sont exprimés au sujet des possibilités d'emploi pour les Canadiens	31
D. Les recommandations du Comité.....	32
CHAPITRE QUATRE : APPUYER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION.....	35
A. Contexte	35
1. Aperçu	35
2. Crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental.....	37
3. Conseils subventionnaires fédéraux et autres entités orientées vers la recherche et l'innovation.....	38
B. Modifications proposées par les témoins invités à s'exprimer sur le thème « Appuyer la recherche et l'innovation ».....	39
1. Incitatifs fiscaux	39
2. Financement fédéral.....	39
C. Modifications proposées par les témoins invités à s'exprimer sur des thèmes autres que « Appuyer la recherche et l'innovation ».....	40
1. Témoins qui se sont exprimés au sujet de la viabilité financière et de la croissance économique.....	40
2. Témoins qui se sont exprimés au sujet des Canadiens vulnérables	40
3. Témoins qui se sont exprimés au sujet des collectivités rurales et urbaines ..	41

4. Témoins qui se sont exprimés au sujet des possibilités d'emploi pour les Canadiens	41
D. Les recommandations du Comité.....	42
CHAPITRE CINQ : ASSURER LA PROSPÉRITÉ ET LA SÉCURITÉ DES COLLECTIVITÉS RURALES ET URBAINES.....	43
A. Contexte	43
1. Population rurale et urbaine.....	43
2. Logement et itinérance	45
3. Infrastructure	46
4. Tourisme.....	47
5. Coopératives	48
B. Modifications proposées par les témoins invités à s'exprimer sur le thème « Assurer la prospérité et la sécurité des collectivités rurales et urbaines »	49
1. Collectivités rurales	50
2. Logement et itinérance	50
3. Infrastructure	51
4. Tourisme.....	52
5. Coopératives	52
C. Modifications proposées par les témoins invités à s'exprimer sur des thèmes autres que « Assurer la prospérité et la sécurité des collectivités rurales et urbaines ».....	52
1. Témoins qui se sont exprimés au sujet de la viabilité financière et de la croissance économique.....	52
2. Témoins qui se sont exprimés au sujet des Canadiens vulnérables	53
3. Témoins qui se sont exprimés au sujet de la recherche et de l'innovation	53
4. Témoins qui se sont exprimés au sujet de l'efficacité gouvernementale	54
5. Témoins qui se sont exprimés au sujet des possibilités d'emploi pour les Canadiens	54
D. Les recommandations du Comité.....	54
CHAPITRE SIX : AMÉLIORER L'EFFICACITÉ GOUVERNEMENTALE	57
A. Contexte	57
1. Responsabilité de l'efficacité au sein du gouvernement fédéral	57
2. Examens des dépenses	58
3. Rapports sur la réduction de la paperasserie et Plan d'action sur la réduction du fardeau administratif	58

B. Modifications proposées par les témoins invités à s'exprimer sur le thème « Améliorer l'efficience gouvernementale »	59
1. Renforcement de la surveillance parlementaire des dépenses	59
2. Possibilités précises de réduction du fardeau administratif	60
C. Modifications proposées par les témoins invités à s'exprimer sur d'autres thèmes.....	60
1. Témoins qui se sont exprimés au sujet de la viabilité financière et de la croissance économique.....	60
2. Témoins qui se sont exprimés au sujet des collectivités rurales et urbaines ..	60
3. Témoins qui se sont exprimés au sujet des possibilités d'emploi pour les Canadiens	61
D. Les recommandations du Comité.....	61
CHAPITRE SEPT : MAXIMISER LES POSSIBILITÉS D'EMPLOI POUR LES CANADIENS	63
A. Contexte	63
1. Participation au marché du travail	63
2. Ententes sur le marché du travail et la Subvention canadienne pour l'emploi proposée	64
B. Modifications proposées par les témoins invités à s'exprimer sur le thème « Maximiser les possibilités d'emploi pour les Canadiens »	65
1. Pénuries de main-d'œuvre, mobilité de la main-d'œuvre et information sur le marché du travail	65
2. Ententes sur le marché du travail, la Subvention canadienne pour l'emploi proposée et formation des employés.....	66
C. Modifications proposées par les témoins invités à s'exprimer sur des thèmes autres que « Maximiser les possibilités d'emploi pour les Canadiens »	67
1. Témoins qui se sont exprimés au sujet de la viabilité financière et de la croissance économique.....	67
2. Témoins qui se sont exprimés au sujet des Canadiens vulnérables	67
3. Témoins qui se sont exprimés au sujet de la recherche et de l'innovation	67
4. Témoins qui se sont exprimés au sujet de l'efficience gouvernementale	67
D. Les recommandations du Comité.....	68
LISTE DES RECOMMANDATIONS.....	71
ANNEXE A	79
ANNEXE B : LISTE DES TÉMOINS.....	91
ANNEXE C : LISTE DES MÉMOIRES, 41 ^E LÉGISLATURE, PREMIÈRE SESSION....	97

ANNEXE D : LISTE DES MÉMOIRES, 41 ^E LÉGISLATURE, DEUXIÈME SESSION .	113
PROCÈS-VERBAUX.....	115
RAPPORT SUPPLÉMENTAIRE DU NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU CANADA	117
OPINION SUPPLÉMENTAIRE DU PARTI LIBÉRAL DU CANADA	123

CHAPITRE UN : INTRODUCTION

Le 7 juin 2013, le Comité permanent des finances de la Chambre des communes a invité les Canadiens à lui faire part de leurs priorités pour le budget fédéral de 2014. Comme ils le font chaque année, des particuliers, des entreprises, des associations commerciales, des organismes de défense, et d'autres intéressés ont fait part de nombreux points de vue.

En lançant les consultations prébudgétaires de 2013, le Comité était conscient des réalités et des obstacles aux niveaux national et international auxquels font face les gens, les entreprises, les collectivités, les gouvernements et les pays. L'évolution démographique, la reprise qui se poursuit après la crise économique et financière mondiale, la concurrence mondiale soutenue et le désir d'offrir une aide aux personnes qui en ont besoin ne sont que quelques-unes des préoccupations.

C'est dans ce contexte que le Comité a retenu les six sujets suivants et invité des témoins à venir proposer des changements :

- prioriser la viabilité budgétaire et la croissance économique;
- aider les Canadiens vulnérables;
- stimuler la recherche et l'innovation;
- assurer la prospérité et la sécurité des collectivités rurales et urbaines;
- améliorer l'efficacité du gouvernement;
- maximiser la création d'emplois pour les Canadiens.

En un sens, prioriser la viabilité budgétaire et la croissance économique et améliorer l'efficacité du gouvernement permet au gouvernement fédéral d'atteindre ses objectifs dans d'autres domaines : aider les résidents vulnérables, stimuler la recherche et l'innovation en vue d'accroître la compétitivité et la productivité, assurer la prospérité et la sécurité des collectivités rurales et urbaines dans l'intérêt des gens et des entreprises, créer un environnement favorable à la création d'emplois.

Les chapitres deux à sept — qui portent sur ces six sujets — résument les propositions formulées par les témoins qui ont été invités par le Comité et présentent les recommandations du Comité. Les particuliers et les organismes ayant soumis leur contribution en ligne via le site Web du Comité sont répertoriés à l'annexe A selon les catégories qu'ils ont sélectionnées par rapport à leurs propositions; chacun d'eux pouvait envoyer jusqu'à trois propositions.

CHAPITRE DEUX : PRIORISER LA VIABILITÉ FINANCIÈRE ET LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Le Canada est un membre des pays du Groupe des Sept ainsi qu'une nation commerçante, et — si l'on tient compte du produit intérieur brut (PIB) — son économie est parmi les plus grandes du monde. C'est pourquoi les situations économique et budgétaire des autres pays — en particulier les pays avec lesquels le Canada a d'importantes relations de commerce et d'investissement — ont une influence non négligeable sur la prospérité du pays, sur la qualité de vie des résidents et sur la réussite des entreprises. Tandis que la crise économique et financière mondiale continue de se résorber, de nombreux pays industrialisés font encore face à des problèmes malgré les efforts déployés, d'une part, pour réduire les niveaux de dépenses et d'endettement des gouvernements et, d'autre part, pour stimuler la croissance économique. Non seulement le Canada subit-il les effets de ces problèmes au niveau international, mais il devrait également se heurter à une série d'obstacles intérieurs. C'est dans ce contexte que le Comité a invité différents témoins à venir lui faire part de leurs points de vue sur les mesures que devrait prendre le gouvernement fédéral pour garantir la viabilité financière et la croissance économique du Canada.

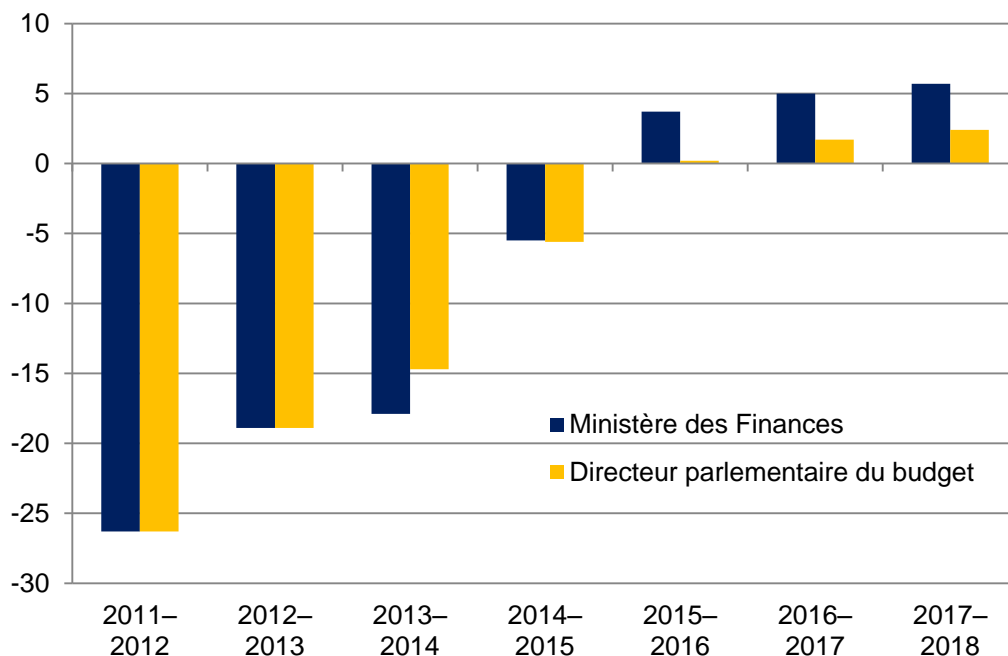
A. Contexte

1. Situation financière nationale et projections

Selon le [Rapport financier annuel du gouvernement du Canada, Exercice 2012-2013](#), le déficit budgétaire fédéral s'établissait à 18,9 milliards de dollars pour cet exercice, en baisse par rapport au déficit budgétaire de 26,3 milliards de dollars enregistré en 2011-2012. De plus, en 2012-2013, la dette fédérale a atteint 602,4 milliards de dollars et le ratio de la dette fédérale au PIB s'est établi à 33,1 %, soit respectivement une augmentation et une baisse par rapport aux données de 2011-2012, c'est-à-dire 583,6 milliards et 33,2 %.

La figure 1 montre les projections du solde budgétaire fédéral pour la période 2011-2012 à 2017-2018 établies par le ministère des Finances et par le Bureau du directeur parlementaire du budget (DPB).

Figure 1 — Solde budgétaire fédéral, 2011-2012 à 2017-2018 (milliards de \$)



Notes : Les données pour la période 2013-2014 à 2017-2018 sont des projections.

Sources : Figure préparée à partir de données provenant des documents suivants : ministère des Finances, [Emplois, croissance et prospérité à long terme — Le plan d'action économique de 2013](#), 21 mars 2013, p. 319; ministère des Finances, [Mise à jour des projections économiques et budgétaires](#), 12 novembre 2013, p. 14; Bureau du directeur parlementaire du budget, [Mise à jour des perspectives économiques et financières](#), 28 octobre 2013, p. 7.

Au [sommet](#) du Groupe des Vingt à Saint-Pétersbourg, en Russie, les 5 et 6 septembre 2013, le Canada a réitéré son engagement à rétablir l'équilibre budgétaire fédéral d'ici 2015-2016. Il prévoyait que la dette fédérale nette, en pourcentage du PIB, augmenterait, passant de 33,5 % en 2012-2013 à 33,8 % en 2013-2014 avant de retomber à 28,1 % en 2017-2018. Le gouvernement fédéral s'est aussi engagé à atteindre un ratio de la dette fédérale nette au PIB de 25 % d'ici 2021, et a déclaré qu'il « envisagerait de retarder l'atteinte prévue de ce but, au-delà de 2021, seulement si un choc économique important, imprévu et adverse devait se produire ».

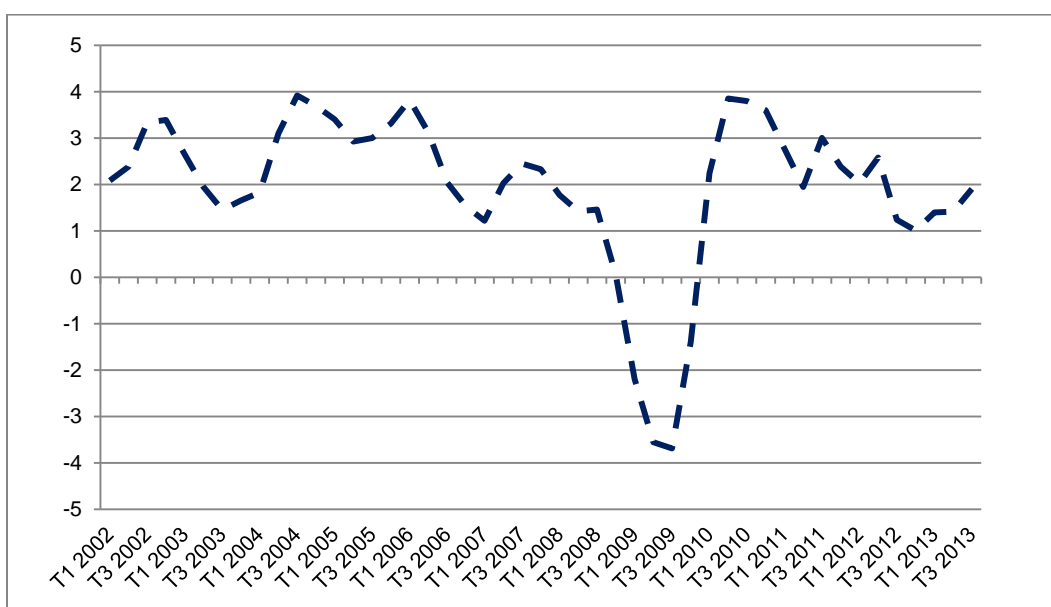
À long terme, le vieillissement de la population canadienne devrait avoir des répercussions importantes sur la viabilité des finances publiques. Le [ministère des Finances](#) et le [DPB](#) s'accordent pour dire que le taux de croissance économique plus lent que prévu réduira le taux de croissance des recettes gouvernementales, tandis que les dépenses plus élevées en lien avec des programmes qui profitent notamment aux personnes âgées vont créer des pressions fiscales à mesure que les membres de la génération du baby-boom atteindront l'âge de la retraite. De même, le ministère des Finances, tout comme le DPB, prévoient que, à mesure que le vieillissement de la population exercera une pression à la baisse sur la croissance du facteur travail, la

croissance de la productivité du travail devrait contribuer dans une proportion plus grande à la croissance économique future comparativement à ce qui a été dans le passé.

2. Croissance économique passée, présente et projetée

Selon [Statistique Canada](#), la croissance du PIB réel aux premier et deuxième trimestres de 2013 a été de 1,4 % supérieure à celle des mêmes trimestres en 2012. Tel qu'illustré à la figure 2, l'économie canadienne a connu, en 2010 et en 2011, une croissance supérieure à celle qui était observée depuis le début de la crise financière mondiale; les taux de croissance du PIB réel aux troisième et quatrième trimestres de 2012, ainsi qu'aux premier et deuxième trimestres de 2013 ont été les plus faibles depuis 2009.

Figure 2 — Croissance annuelle du produit intérieur brut réel, du premier trimestre de 2002 au troisième trimestre de 2013 (%)



Note : Les données concernant le produit intérieur brut ont été calculées par Statistique Canada en fonction des prix constants de 2007.

Source : Figure préparée à partir de données désaisonnalisées de Statistique Canada, tableau 380-0064, [Produit intérieur brut, en termes de dépenses](#), CANSIM (base de données), consultée le 3 décembre 2013.

Ces dernières années, les dépenses agrégées des ménages ont dépassé leur épargne agrégée, ce qui a alourdi leur endettement. De la même façon, à cause de dépenses accrues après la crise financière mondiale, le gouvernement fédéral s'est endetté davantage. Le [premier sous-gouverneur de la Banque du Canada](#) soutient que les ménages ont atteint la limite de leur capacité de dépenser et que toute augmentation de leur dette ou toute réduction de leur épargne accumulée risque de ne pas être viable, d'autant plus qu'on s'attend à une hausse des taux d'intérêt, ce qui rendra plus coûteux le remboursement de leur dette. En outre, selon lui, compte tenu de l'intention du

gouvernement fédéral d'équilibrer le budget d'ici 2015-2016, les ménages et les gouvernements contribueront moins à la croissance économique à l'avenir qu'ils ne l'ont fait récemment.

Selon le [Fonds monétaire international](#) (FMI), pour que l'économie progresse considérablement au Canada, il faut que les entreprises ou les exportations nettes contribuent à cette croissance : il faut que les entreprises, dans leur ensemble, dépensent plus qu'elles n'épargnent ou que la valeur des exportations dépasse celle des importations. Récemment, le [gouverneur de la Banque du Canada](#) a indiqué que la confiance accrue dans les marchés mondiaux et parmi les entreprises au pays fera augmenter la croissance des exportations et des investissements des entreprises.

La Banque du Canada, le FMI, certaines institutions financières, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le ministère des Finances, qui se fonde sur une enquête auprès des prévisionnistes du secteur privé pour établir ses prévisions, ont estimé que la croissance économique annuelle au Canada se situerait entre 1,4 et 1,9 % en 2013 et entre 2,0 et 2,9 % en 2014, comme l'indique le tableau 1.

Tableau 1 — Croissance réelle et projetée du produit intérieur brut réel, Canada, par organisation, 2011-2014 (%)

Organisation	Réelle		Projetée	
	2011	2012	2013	2014
Bureau du directeur parlementaire du budget	2,6	1,8 (1,9)	1,6 (1,5)	2,0 (1,9)
Banque du Canada	2,6	1,7 (1,8)	1,6 (1,8)	2,3 (2,7)
Ministère des Finances	2,6	1,7 (1,8)	1,7 (1,6)	2,4 (2,5)
BMO	2,6	1,7 (1,8)	1,6 (1,5)	2,2 (2,3)
CIBC	2,6	1,7 (1,8)	1,7 (1,6)	2,3 (2,4)
RBC	2,6	1,7 (1,8)	1,9 (1,8)	2,9 (2,9)
Services économiques TD	2,6	1,7 (1,8)	1,7 (1,6)	2,4 (2,6)
Desjardins	2,6	1,7 (1,8)	1,7 (1,5)	2,4 (2,5)
Fonds monétaire international	2,6	1,8 (2,0)	1,5 (1,8)	2,4 (2,3)
Organisation de coopération et de développement économiques	2,6	1,7 (1,8)	1,4 (1,8)	2,3 (2,4)

Note : Les chiffres entre parenthèses correspondent à des projections antérieures.

Sources : Tableau préparé à partir de données de la Chambre des communes, Comité permanent des finances, [Procès-verbal](#), 2^e session, 41^e législature, 29 octobre 2013, 1305; Banque du Canada, [Rapport sur la politique monétaire](#), 23 octobre 2013, p. 20; ministère des Finances, [Juin 2013 : Enquête du ministère des Finances auprès du secteur privé](#), juin 2013; BMO, [Canadian Economic Outlook](#), 11 octobre 2013; CIBC, « [Looking Outside the Beltway](#) », [Economic Insights](#), 8 octobre 2013, p. 12; Banque Royale du Canada, [Perspectives économiques et financières](#), juin 2013, p. 7; Services économiques TD, [Prévisions économiques trimestrielles](#), 25 septembre 2013, p. 5; Desjardins, [Prévisions économiques et financières](#), 10 octobre 2013, p. 9; Fonds monétaire international, [Perspectives de l'économie mondiale — Espoirs, réalités, risques](#), avril 2013, p. 2; Organisation de coopération et de développement économiques, [Perspectives économiques de l'OCDE](#), mai 2013, p. 207.

3. Petites entreprises

La taille d'une entreprise peut se mesurer de plusieurs façons, comme par l'importance de ses ventes, de ses revenus, de ses actifs ou de ses effectifs; le nombre d'employés figure d'ailleurs parmi les mesures les plus communément utilisées. Selon [Statistique Canada](#), une petite entreprise compte moins de 100 employés, une entreprise moyenne, entre 100 et 499 personnes, et une grande entreprise, 500 employés et plus. En 2012, 1,08 million d'entreprises canadiennes, soit 98 % de toutes les

entreprises du pays, étaient jugées petites; ensemble, elles occupaient environ 70 % de la main-d'œuvre du secteur privé et comptaient pour environ 41 % de la valeur des exportations canadiennes enregistrée cette année-là.

Selon d'autres sources de données, une entreprise est « petite » lorsqu'elle emploie moins de 50 personnes. En partant de cette définition, le tableau 2 présente la contribution des petites entreprises au PIB de chaque province canadienne et du pays tout entier sur plusieurs années.

Tableau 2 — Contribution des petites entreprises au produit intérieur brut des provinces et du Canada, 2002–2011 (en %)

Province	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Terre-Neuve-et-Labrador	19	18	21	19	19	18	18	20	19	20
Île-du-Prince-Édouard	32	29	31	30	30	29	29	29	26	32
Nouvelle-Écosse	26	25	26	25	25	26	25	25	24	23
Nouveau-Brunswick	25	23	25	25	24	25	25	24	23	22
Québec	27	27	29	30	30	30	31	30	28	27
Ontario	24	23	24	25	26	26	27	26	25	25
Manitoba	23	24	25	25	26	26	26	26	24	24
Saskatchewan	26	24	29	29	30	32	33	35	30	32
Alberta	28	26	26	27	29	31	31	29	27	27
Colombie-Britannique	28	29	33	33	33	34	34	32	30	29
Canada	26	25	27	28	28	29	29	28	27	27

Note : Les petites entreprises sont celles comptant moins de 50 employés ou exploitées par un travailleur indépendant qui n'a aucun employé rémunéré.

Source : Tableau préparé à partir de données d'Industrie Canada, [Principales statistiques relatives aux petites entreprises](#), août 2013.

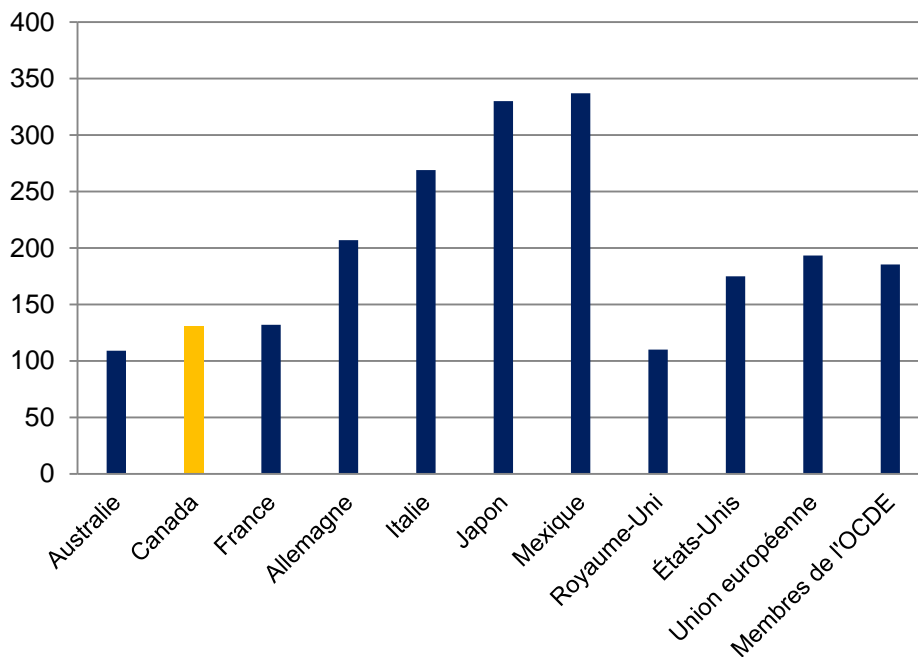
Avec la [déduction accordée aux petites entreprises](#), le gouvernement fédéral soutient les petites entreprises au moyen d'un taux préférentiel d'imposition sur le revenu sur la première tranche de 500 000 \$ des bénéfices admissibles tirés d'une société privée sous contrôle canadien, dont la valeur du capital imposable utilisé au Canada est inférieure à 15 millions de dollars. En outre, le gouvernement aide les propriétaires d'entreprises, y compris les petites, qui font affaire avec des sociétés émettrices de cartes de crédit et de débit, notamment par le truchement du [Code de conduite destiné à l'industrie canadienne des cartes de crédit et de débit](#), qui est volontaire.

4. Observation des règles fiscales

Comme plusieurs autres pays, le Canada veut se doter d'un système d'imposition juste pour les contribuables et qui protège l'assiette du revenu. Pour que le système fiscal réponde à cet objectif, les contribuables doivent se conformer aux lois fiscales; c'est-à-dire qu'ils doivent assumer une certaine mesure du fardeau lié à l'observation des règles. Les modifications législatives qui n'ont pas encore été promulguées, lorsqu'elles s'ajoutent à la complexité du système fiscal, pourraient entraîner une augmentation du coût et du temps associés à l'observation des règles fiscales.

La figure 3 indique le nombre d'heures qu'ont consacré en 2012 les entreprises, dans différents pays, à la préparation des déclarations de revenus et au paiement des taxes et impôts.

Figure 3 — Nombre d'heures par année consacrées à la préparation des déclarations de revenus et au paiement des taxes et impôts dans plusieurs pays, 2012



Remarques : Par « impôts et taxes », on entend l'impôt sur le revenu des sociétés, les taxes sur la valeur ajoutée ou les taxes de vente ainsi que les taxes sur le revenu du travail, dont les charges sociales et les cotisations de sécurité sociale. Le temps de préparation inclut le temps requis pour rassembler toute l'information nécessaire au calcul des impôts et taxes exigibles et des montants à payer. « L'OCDE » est l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Source : Figure préparée à partir de données de la Banque mondiale, [Temps nécessaire pour préparer et payer ses impôts \(heures\)](#).

Afin d'aider les contribuables à observer les lois fiscales, l'Agence du revenu du Canada offre, par écrit, des [interprétations techniques](#) de dispositions précises de la législation fiscale — qui ne lient pas l'Agence; elle publie des [guides et brochures](#) qui décrivent chacun des formulaires de déclaration de revenus; et elle aide les contribuables admissibles à remplir leurs déclarations de revenus. Les contribuables peuvent également demander une [décision anticipée en matière d'impôt sur le revenu](#) pour une interprétation technique relative à une transaction particulière faisant l'objet d'un examen.

B. Modifications proposées par les témoins invités à s'exprimer sur le thème « Prioriser la viabilité financière et la croissance économique »

Les témoins invités par le Comité à s'exprimer sur le thème « Prioriser la viabilité financière et la croissance économique » ont parlé de la situation financière du gouvernement fédéral, d'un ensemble de questions touchant les accords commerciaux et l'investissement commercial, de financement pour les petites et moyennes entreprises, et de la simplification du régime fiscal.

1. Situation financière fédérale

L'organisme [Dirigeants financiers internationaux du Canada](#) a encouragé le gouvernement fédéral à équilibrer son budget sans augmenter l'impôt des sociétés et des particuliers. Selon lui, si d'autres recettes fiscales sont nécessaires, il conviendrait alors d'augmenter le taux de la taxe sur les produits et services (TPS). De même, le [Conseil canadien des chefs d'entreprise](#) appuyait l'atteinte de l'objectif de l'équilibre budgétaire d'ici 2015.

Selon le [Centre canadien de politiques alternatives](#), comme le ratio de la dette fédérale nette au PIB correspond à peu près au tiers du ratio pour les ménages, le gouvernement devrait non pas tant chercher à équilibrer son budget, mais plutôt se concentrer sur l'augmentation des salaires ajustée au taux d'inflation pour les travailleurs à moyen salaire, sur l'amélioration du soutien pour les Canadiens à faible revenu et sur la création d'emplois pour les jeunes. Au sujet du fractionnement du revenu comme mesure permettant aux ménages de réduire leur dette, le [Centre](#) a affirmé que cette mesure serait relativement coûteuse et qu'elle ne cadrerait pas avec l'objectif de l'équilibre budgétaire que veut atteindre le gouvernement fédéral d'ici 2015.

En ce qui a trait à la mise en œuvre des dispositions législatives concernant l'équilibre budgétaire fédéral, [Luc Godbout](#), professeur à l'Université de Sherbrooke, qui a comparu à titre personnel, a indiqué qu'aux termes de ces dispositions, le gouvernement devrait être tenu de disposer d'un excédent budgétaire moyen correspondant à 1 % du PIB au cours du cycle économique, d'une réserve budgétaire annuelle de 5 milliards de dollars et d'un plan d'affectation des excédents imprévus. Soutenant que ce type de dispositions législatives pouvait signaler clairement que le gouvernement vise une cible financière bien définie, Kevin Page, professeur à l'[Université d'Ottawa](#), a fait état d'une étude portant sur les expériences des pays qui ont atteint l'équilibre budgétaire. Selon [lui](#), ces dispositions législatives pourraient convenir uniquement à un contexte où le ratio dette/PIB est élevé, une situation qui n'existe pas au Canada pour l'instant.

[M. Page](#) a vivement recommandé au gouvernement, comme c'est le cas pour les gouvernements d'autres pays membres de l'OCDE, de préparer des rapports annuels sur la viabilité financière qui comporteraient des données provenant de l'ensemble des administrations municipales, provinciales et territoriales. [Il](#) estime en outre que le gouvernement devrait publier des plans de dépenses quinquennaux pour chacun des ministères et organismes, dans lesquels sont indiquées les réductions de dépenses et les variations correspondantes des niveaux de service; ces variations pourraient en bout de piste représenter un poids de dépenses supplémentaires pour les gouvernements.

Selon le [Conference Board du Canada](#), qui insiste sur le lien entre la croissance économique du Canada et le budget fédéral, le taux de croissance du PIB réel devrait s'établir à 2 % pour les 20 années suivant 2015 et considérant que le taux de croissance du PIB réel annuel moyen se situait entre 3 et 3,5 % ces 25 dernières années, le [Conference Board](#) estime que le gouvernement devrait tenir compte du taux de croissance le plus bas lorsqu'il prend des décisions budgétaires. [On](#) croit aussi que le gouvernement devrait chercher des façons de modifier la politique fiscale en vue de stimuler la croissance économique potentielle.

Pour terminer, [M. Page](#) a fait valoir que les dépenses fédérales dans le domaine de la santé seront proportionnellement inférieures aux dépenses provinciales, car les changements apportés à l'Accord sur le transfert canadien en matière de santé (TCS) auront pour effet d'accroître la contribution fédérale de 6 % par année jusqu'en 2017 tandis que les coûts annuels devraient augmenter dans une proportion supérieure. [M. Page](#) propose un débat national sur la politique et le financement des soins de santé; selon lui, ce débat devrait s'adresser à tous les intervenants et porter sur les différentes options de réforme des transferts fédéraux destinés aux provinces.

2. Commerce international, investissements visant à intensifier les échanges commerciaux et le commerce intérieur

Le [Conseil canadien des chefs d'entreprise](#) a fait part de son point de vue sur les objectifs prioritaires en lien avec le commerce international que devrait viser le gouvernement fédéral; selon lui, il faudrait s'intéresser avant tout à l'Asie par l'entremise des négociations du Partenariat transpacifique (PTP), à la Corée du Sud, à l'Inde et au Japon au moyen de négociations bilatérales, de même qu'à la Chine par d'autres ententes de coopération commerciale; le [Conference Board du Canada](#) a convenu qu'il fallait mettre l'accent sur les négociations du PTP. Par ailleurs, le [Conseil canadien des chefs d'entreprise](#) a proposé d'allouer d'autres fonds aux équipes de négociation commerciale du Canada, au Service des délégués commerciaux et à Exportation et Développement Canada.

De l'avis du [Conseil canadien des chefs d'entreprise](#), le gouvernement devrait appuyer un changement de l'objectif et de la méthodologie de l'Organisation mondiale du commerce; il devrait également appuyer la suggestion que le Conseil compte présenter à la réunion ministérielle de Bali en décembre 2013 — relativement à une entente visant à réduire les procédures douanières et frontalières pour les exportateurs. Le [Conseil](#) a aussi vivement recommandé au gouvernement d'examiner la possibilité d'adhérer à l'Alliance du

Pacifique. En ce qui a trait à l'Accord de libre-échange nord-américain, il a préconisé l'adoption de mesures visant à harmoniser la réglementation, à faciliter les voyages d'affaires, à développer l'infrastructure en matière d'énergie et à élargir les possibilités de production d'énergie renouvelable à l'intérieur du continent. Le [Conseil canadien des chefs d'entreprise](#) et l'[Association québécoise de l'industrie touristique](#) ont estimé que le gouvernement devrait envisager des moyens d'accélérer le processus de délivrance de visas pour certains voyageurs mexicains sans pour autant négliger les questions de sécurité.

Au sujet d'autres mesures pouvant être prises pour intensifier le commerce international, le [Conference Board du Canada](#) était d'avis que le gouvernement devrait songer à apporter des améliorations au port de Halifax. Afin de faciliter la construction d'une raffinerie de pétrole et d'un terminal maritime à Kitimat, en Colombie-Britannique, à partir duquel la Chine a convenu d'acheter tout le pétrole raffiné, [Kitimat Clean Ltd.](#) a demandé un prêt fédéral ou une garantie de prêt pour chacun des deux projets de construction : 100 millions de dollars couvrant la moitié des dépenses liées à une étude de faisabilité et 8 milliards de dollars couvrant le tiers des coûts de construction des installations.

Le [Conseil canadien des chefs d'entreprise](#) et l'[Association des comptables généraux accrédités du Canada](#) ont abordé la question du commerce intérieur. Ils ont invité les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral à supprimer les obstacles au commerce intérieur afin que les échanges commerciaux à l'intérieur du pays ne soient pas plus limités que ne le sont les échanges internationaux.

3. Financement des petites et moyennes entreprises

Comme les petites et moyennes entreprises contribuent de façon non négligeable à la croissance du Canada, l'[Association canadienne du commerce des valeurs mobilières](#) a indiqué que, pour aider les petites entreprises qui ont de la difficulté à se procurer suffisamment de fonds de démarrage, le gouvernement fédéral devrait examiner trois options permettant d'abaisser le taux d'imposition sur les gains en capital pour des parts de petites entreprises : reporter l'impôt sur les gains en capital si, dans les six mois suivant la vente d'actions ayant donné lieu à des gains en capital, le vendeur achète des actions d'une petite entreprise cotée en bourse; réduire le taux d'imposition effectif sur les gains en capital pour des actions de petites entreprises canadiennes qui font l'objet d'un premier ou d'un second appel public à l'épargne; et/ou abaisser le taux d'imposition sur les gains en capital pour les actions échangées de petites entreprises cotées en bourse. De l'avis de l'[Association](#), le gouvernement devrait examiner les avantages possibles d'un programme incitatif de financement des petites entreprises, qui pourrait comporter deux éléments : un allègement de l'impôt pouvant atteindre 30 % de la valeur des actions ordinaires achetées d'une petite entreprise et une exonération d'impôt pour les gains en capital réalisés sur ces actions sous réserve qu'elles ne soient pas vendues avant trois ans.

Soutenant que les fonds de capitaux de travailleurs sont un élément essentiel du développement économique du Canada et qu'ils contribuent à répondre aux besoins en

capital de risque des petites et moyennes entreprises, la [Confédération des syndicats nationaux](#) a vivement recommandé au gouvernement de reconsidérer l'élimination progressive proposée du crédit d'impôt relatif à une société à capital de risque de travailleurs, annoncée dans le budget fédéral de 2013. Une suggestion similaire a été faite par l'[Association canadienne de la technologie de l'information](#).

4. Simplification de la fiscalité

[Dirigeants financiers internationaux du Canada](#) a invité le gouvernement à simplifier la *Loi de l'impôt sur le revenu* (LIR) en autorisant les entreprises à inclure les pertes en capital dans leur lot de dépenses en capital admissibles; en les autorisant à demander des crédits de taxe sur les intrants dans une entreprise affiliée; et en exigeant l'exécution d'un processus de règlement obligatoire à l'étape de la vérification et de l'opposition pour les paiements d'impôt sur le revenu et les paiements de la TPS. Les [Comptables professionnels agréés du Canada](#) ont recommandé de simplifier la LIR en deux étapes : il faudrait d'abord mener un examen du régime fiscal, puis créer un groupe d'experts chargé de déterminer les options en matière de simplification de la LIR; ensuite, il conviendrait de créer un bureau de la simplification fiscale semblable à celui qui existe au Royaume-Uni. Enfin, l'[Association des comptables généraux accrédités du Canada](#) a recommandé une étude sur deux points en particulier : l'adoption de mesures initiales pour passer à l'action en vue de simplifier le régime fiscal; et l'élaboration d'un mécanisme permettant de faire en sorte que les modifications techniques soient apportées sans tarder.

C. Modifications proposées par les témoins invités à s'exprimer sur des thèmes autres que « Prioriser la viabilité financière et la croissance économique »

Les témoins ont été invités à s'exprimer sur un sujet en particulier. Devant le Comité, ils ont souvent formulé des observations sur l'un des cinq autres sujets choisis par le Comité, comme il est indiqué ci-dessous.

1. Témoins qui se sont exprimés au sujet des collectivités rurales et urbaines

La [Chambre de commerce de Calgary](#) a suggéré que le gouvernement fédéral soumette la gestion des dépenses à une « approche cohérente » selon laquelle les augmentations de dépenses sont fonction des taux de croissance de la population et de l'inflation.

L'[Association canadienne des dépanneurs en alimentation](#) a indiqué que les petits détaillants assument des coûts de traitement imposants sur les transactions effectuées par carte de crédit et que leur volume de ventes ne leur permet pas de négocier des frais de transaction moindres. C'est pourquoi [elle](#) a demandé que le gouvernement effectue un examen des frais associés aux transactions par carte de crédit et qu'il décide des frais qui sont appropriés.

2. Témoins qui se sont exprimés au sujet de l'efficacité gouvernementale

La [Fédération canadienne de l'entreprise indépendante](#) a fait valoir que les régimes de pension publics sont insoutenables et inéquitables, et elle a formulé diverses

propositions : les parlementaires et les nouveaux fonctionnaires fédéraux devraient adhérer aux régimes de retraite à cotisations déterminées; 65 ans devrait être l'âge normal de la retraite pour tous les fonctionnaires fédéraux; et il conviendrait d'abolir la prestation de raccordement que touchent les fonctionnaires fédéraux à cause de l'intégration de leur régime de retraite.

À l'instar de l'[Association canadienne des dépanneurs en alimentation](#), le [Conseil canadien du commerce de détail](#) a abordé la question des frais de transaction par carte de crédit et a préconisé une réduction des frais payés par les commerçants.

La [Fédération canadienne de l'entreprise indépendante](#) a proposé une réduction du taux d'impôt sur le revenu des petites entreprises, lequel passerait à 9 %, afin de maintenir la différence historique entre le taux applicable aux moyennes et grandes entreprises et le taux applicable aux petites entreprises.

La [Fédération canadienne des contribuables](#) a proposé que le gouvernement fédéral honore son engagement à atteindre l'équilibre budgétaire en 2014 afin d'augmenter la confiance dans l'économie canadienne. [Elle](#) a aussi proposé que les salaires et les prestations de retraite des fonctionnaires fédéraux correspondent davantage à ceux qui sont offerts dans le secteur privé.

Au sujet des moyens que pourrait prendre le gouvernement pour réduire les dépenses et accroître les revenus, [Canadians for Tax Fairness](#) a estimé que le gouvernement devrait supprimer les échappatoires fiscales injustes et inefficaces. Le [groupe](#) a aussi demandé que les gains en capital soient imposés au même taux que le revenu d'emploi, notamment dans le cas de la déduction relative aux options d'achat d'actions. [Canadians for Tax Fairness](#) a proposé d'autres modifications reliées à la LIR : réduire la complexité du régime d'impôt sur le revenu des particuliers; resserrer les règles applicables aux paradis fiscaux; éliminer les crédits d'impôt qui n'atteignent pas leurs objectifs; réduire le montant maximal qui peut être versé dans un régime enregistré d'épargne-retraite (RÉER) ou dans un compte d'épargne libre d'impôt (CELLI); et éliminer la déduction fiscale pour frais de représentation.

Pour accroître la compétitivité des détaillants canadiens à l'échelle internationale et réduire le magasinage transfrontalier, le [Conseil canadien du commerce de détail](#) a préconisé d'autres réductions des droits de douane imposés sur les biens de consommation qui ne sont plus fabriqués au Canada.

3. Témoins qui se sont exprimés au sujet des possibilités d'emploi pour les Canadiens

[Unifor](#) a indiqué dans quelle mesure les dépenses du gouvernement fédéral devraient servir à stimuler l'économie et a soutenu que, une fois l'équilibre budgétaire fédéral atteint, les dépenses en tant que pourcentage du PIB ne devraient pas diminuer. Le [Syndicat des métaux](#) estimait, pour sa part, que les dépenses gouvernementales devraient être liées au PIB et a proposé que le gouvernement maintienne les services et programmes fédéraux.

De plus, [Unifor](#) a proposé que le gouvernement négocie une entente de partage des revenus généreuse et stable pour les soins de santé et d'autres programmes sociaux lorsqu'il négociera à nouveau les ententes fédérales-provinciales de transfert financier.

Le [Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec](#) a appuyé l'élimination du déficit budgétaire et la création d'un plan de remboursement de la dette.

À l'instar de l'[Association canadienne des dépanneurs en alimentation](#) et du [Conseil canadien du commerce de détail](#), l'[Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires](#) était préoccupée par les frais de transaction imposés aux petites entreprises. Selon [elle](#), l'industrie canadienne des cartes de crédit et de débit devrait être tenue de se conformer au code de conduite volontaire afin que les frais imposés aux commerçants par les sociétés émettrices de cartes de crédit correspondent à ceux qui ont cours dans l'Union européenne; [elle](#) s'est dite satisfaite pour l'instant du régime de cartes de débit du Canada. L'[Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires](#) a mentionné que, par suite de la décision du Tribunal de la concurrence de rejeter l'affaire opposant la commissaire de la concurrence et Visa Canada Corporation et MasterCard International Incorporated, le gouvernement devrait indiquer par voie législative comment les frais devraient être imposés aux commerçants.

Au sujet des mesures fiscales destinées à encourager la relève d'entreprises, le [Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec](#) a fait mention du régime d'accession à la propriété et a proposé la création d'un régime semblable pour l'achat de petites et moyennes entreprises canadiennes.

À l'instar de la [Confédération des syndicats nationaux](#), le [Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec](#) a souligné que les fonds de travailleurs profitent à l'économie et a demandé que le crédit d'impôt relatif à une société à capital de risque de travailleurs soit maintenu.

[Northam Brands Ltd.](#) a fait observer que la taxe d'accise est appliquée sur le cidre de pomme produit au Canada et contenant des arômes importés; [elle](#) a demandé une exonération temporaire de la taxe pour ce type de cidre le temps d'accroître l'offre nationale de concentré de jus de pomme.

Au sujet de l'aide accordée pour la fabrication de pointe, [Manufacturiers et Exportateurs du Canada](#) a demandé que certains programmes fédéraux destinés à certains secteurs soient élargis afin d'inclure l'ensemble des secteurs et des régions du Canada. [Il](#) a également suggéré la création d'un fonds d'investissements de 150 millions de dollars qui faciliterait la création, l'expansion et l'amélioration d'usines de production.

Faisant observer que les États-Unis deviennent plus autonomes sur le plan énergétique, l'[Association canadienne des producteurs pétroliers](#) a fait valoir que le gouvernement devrait promouvoir le Canada en tant que fournisseur d'énergie fiable, novateur et soumis à une réglementation stricte.

En ce qui concerne l'investissement dans la nouvelle machinerie, par exemple l'équipement mobile de construction fonctionnant au diesel, l'[Association canadienne de la](#)

[construction](#) a demandé que le taux de la déduction pour amortissement (DPA) applicable au matériel inclus dans la catégorie 38 soit porté à 25 % de façon linéaire afin de correspondre au taux appliqué par les États-Unis à de l'équipement semblable. De façon générale, [Manufacturiers et Exportateurs du Canada](#) a vivement recommandé au gouvernement de revoir les taux de DPA applicables à l'ensemble des catégories afin de les harmoniser aux taux utilisés aux États-Unis pour des actifs semblables. L'[organisme](#) a aussi demandé de rendre permanent le taux de DPA temporaire accélérée pour la machinerie et l'équipement.

Au sujet des investissements internationaux et nationaux dans le secteur pétrolier en amont du Canada, l'[Association canadienne des producteurs pétroliers](#) a plaidé en faveur de régimes fiscal et réglementaire concurrentiels au Canada, incluant la reconnaissance des installations de gaz naturel liquéfié comme installations de fabrication et de transformation aux fins de l'impôt. L'[Association](#) était aussi en faveur de la mise en œuvre améliorée et plus rapide des règlements pris en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, de la *Loi sur les espèces en péril*, de la *Loi sur les pêches* et de la *Loi sur les océans*.

Au chapitre de l'augmentation des exportations canadiennes, [Unifor](#) a proposé que le gouvernement élabore des stratégies visant à accroître l'investissement, l'innovation, la production et les exportations dans les secteurs stratégiques; ces stratégies pourraient s'apparenter à celles qui sont utilisées dans des pays comme l'Allemagne, Israël et la Corée.

D. Les recommandations du Comité

Le Comité recommande :

- 1. Que, compte tenu de la situation budgétaire, le gouvernement fédéral restreigne les nouveaux engagements de dépenses dans le prochain budget et continue de rejeter les nouvelles dépenses onéreuses et irresponsables.**
- 2. Que le gouvernement fédéral garde le cap sur son plan de retour à l'équilibre budgétaire en 2015.**
- 3. Que le gouvernement fédéral introduise une loi sur l'équilibre budgétaire qui lui permettra de respecter cet engagement tout en limitant les dépenses.**
- 4. Que le gouvernement fédéral réaffirme son ferme engagement à maintenir les impôts à un niveau bas et de ne pas assujettir les Canadiens à de nouvelles taxes, particulièrement toute forme de taxe sur le carbone qui nuirait à des secteurs névralgiques de l'économie et dont les coûts reviendraient aux familles canadiennes. En même temps, le gouvernement fédéral devrait continuer d'assurer la compétitivité du régime fiscal pour favoriser la création d'emplois et**

attirer les investissements, entre autres en maintenant son engagement à l'égard des petites entreprises et en assurant la compétitivité du taux d'imposition de l'impôt des particuliers.

5. Que le gouvernement fédéral continue l'examen de la rémunération et des avantages sociaux de la fonction publique afin d'en assurer la viabilité financière, de les harmoniser davantage avec ceux des autres employeurs publics et privés et de les rendre plus concurrentiels par rapport à ces derniers.

6. Que le gouvernement fédéral et la Banque du Canada continuent à soutenir le cadre actuel de ciblage de l'inflation.

7. Que le gouvernement fédéral explore les moyens de rationaliser la *Loi de l'impôt sur le revenu* pour réduire la complexité et l'inefficacité de son exécution. Le gouvernement devrait en outre assurer l'évaluation rapide des déclarations de revenus et explorer la possibilité de permettre les déclarations consolidées. Toutes ces mesures devraient être prises dans le but d'alléger le fardeau des contribuables canadiens.

8. Que le gouvernement fédéral procède à l'examen exhaustif du régime fiscal et en assure l'équité et la neutralité en continuant de supprimer les échappatoires qui permettent à certains contribuables de ne pas payer leur juste part d'impôts. Par ailleurs, il conviendrait que le gouvernement fédéral envisage d'autres façons de mieux outiller l'Agence du revenu du Canada pour lutter contre l'évasion fiscale tout en collaborant avec les organismes d'application de la loi dans le but de poursuivre en justice les fraudeurs du fisc.

9. Que le gouvernement fédéral continue d'examiner les moyens d'améliorer la compétitivité fiscale internationale du Canada, entre autres en continuant de mettre en œuvre les recommandations du Groupe consultatif sur le régime canadien de fiscalité internationale.

10. Que le gouvernement fédéral continue de s'appuyer sur le travail positif que le Plan d'action pour le capital de risque accomplit pour améliorer le système de capital de risque du Canada.

11. Que le gouvernement fédéral poursuive son vigoureux programme d'expansion commerciale, entre autres en négociant des accords de libre-échange, tels que l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, et en passant des conventions fiscales avec des gouvernements étrangers, en vue d'éliminer les obstacles à l'entrée des biens et services canadiens sur les marchés d'exportation.

12. Que le gouvernement fédéral continue d'encourager les provinces et les territoires à éliminer les obstacles intérieurs au commerce et à la mobilité.

13. Que le gouvernement fédéral examine continuellement l'ensemble des lois et des règlements pertinents pour assurer la sûreté et la sécurité du secteur financier et permettre ainsi au Canada de rester le pays au monde dont le système bancaire est le plus solide. En même temps, le gouvernement devrait continuer d'explorer des moyens de mieux protéger les consommateurs de produits et de services du secteur financier.

14. Que le gouvernement fédéral améliore davantage la neutralité du régime fiscal en éliminant les subventions inutiles aux combustibles fossiles conformément à l'engagement que le Canada a pris récemment au Groupe des Vingt.

15. Que le gouvernement fédéral étudie les coûts et la possibilité de bonifier la déduction pour amortissement accéléré afin d'encourager l'érection d'une infrastructure nationale pour les activités en aval dans le secteur pétrolier et gazier, telles que le transport, le raffinage et la valorisation; des projets tels que la raffinerie propre de Kitimat. De plus, il conviendrait que le gouvernement soutienne le développement de l'infrastructure concernant les exportations de gaz naturel liquéfié.

16. Que le gouvernement fédéral travaille avec le secteur privé pour aider les entreprises canadiennes à se renforcer, à croître, à créer des emplois et améliorer leurs performances à l'exportation.

CHAPITRE TROIS : AIDER LES CANADIENS VULNÉRABLES

Il existe au Canada une longue tradition qui consiste à aider les personnes en butte à des difficultés socioéconomiques à réaliser leur plein potentiel dans leur vie, au sein de leur famille, dans leur milieu de travail et dans la collectivité. Ainsi, les Autochtones, les prestataires des services d'organismes de bienfaisance, les enfants, les jeunes et les étudiants, les personnes handicapées, les personnes à faible revenu, les aînés et les femmes reçoivent de l'aide de différentes sources. C'est dans ce contexte que le Comité a invité des témoins à venir lui exposer les mesures que le gouvernement fédéral pourrait prendre pour aider les Canadiens vulnérables à surmonter les difficultés qui se présentent.

A. Contexte

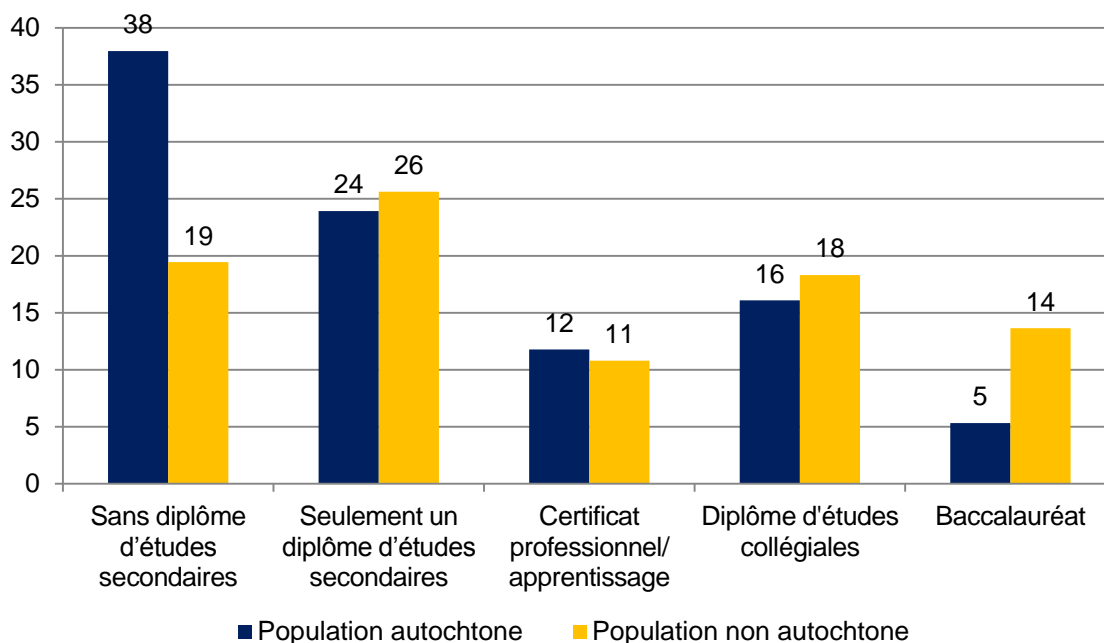
1. Autochtones

Selon l'[Enquête nationale auprès des ménages \(ENM\)](#) de 2011, il y avait 1 400 685 Autochtones au Canada, représentant 4,3 % de la population canadienne totale. De ce nombre, 60,8 % étaient des membres des Premières Nations, 32,3 % des Métis, 4,2 % des Inuits et 1,9 % ont déclaré d'autres identités autochtones. Dans l'ensemble, la population autochtone du Canada est plus jeune et augmente plus rapidement que la population non autochtone. L'âge médian chez les Autochtones était de 27 ans en 2011, soit 13 ans de moins que chez les Canadiens non autochtones. En 2011, les enfants autochtones âgés de moins de 14 ans formaient 28 % de la population autochtone totale et 7 % des enfants au Canada.

La population autochtone est de plus en plus urbaine, et sa présence est importante dans les provinces de l'Ouest canadien. En 2012, 66 % des Indiens inscrits demeurant dans une réserve vivaient en zone rurale, d'accès difficile ou éloignée; 34 % habitaient en zone urbaine. Point important, l'ENM a aussi établi que moins de la moitié des enfants des Premières Nations vivaient avec leurs deux parents.

D'après les données de l'ENM, le niveau de scolarité des Autochtones est inférieur à celui de la population non autochtone. Comme le montre la figure 4, la proportion d'Autochtones sans diplôme d'études secondaires était de 19 points de pourcentage supérieure à celle des non-Autochtones au moment de l'Enquête. L'écart entre les deux populations était beaucoup moins marqué dans trois catégories : diplôme d'études secondaires, certificat professionnel et d'apprentissage, diplôme d'études collégiales.

Figure 4 — Niveau de scolarité, population autochtone et population non autochtone, Canada, 2011 (%)



Source : Figure préparée à partir de données de Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011.

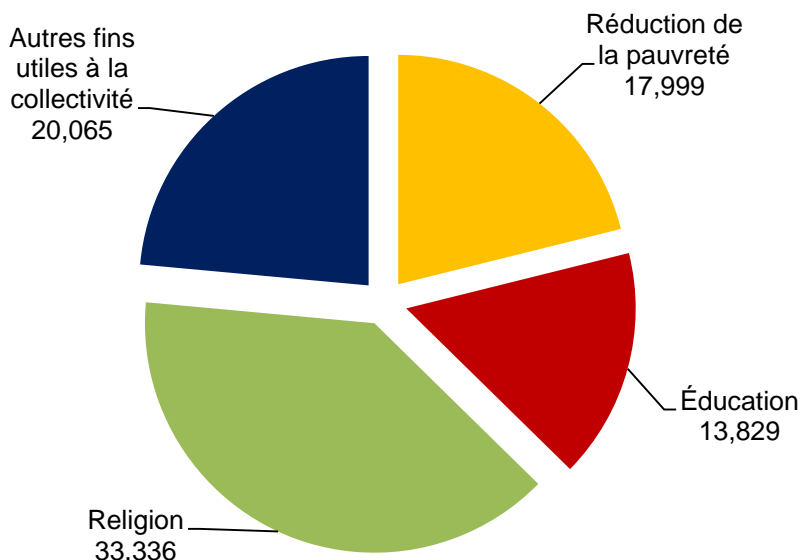
Le gouvernement fédéral a compétence législative exclusive sur « les Indiens et les terres réservées pour les Indiens » en vertu du paragraphe 91(24) de la *Loi constitutionnelle de 1867*. Cette compétence est exercée principalement à l'égard des Indiens inscrits vivant dans les réserves et, dans une moindre mesure, à l'égard des Inuits demeurant sur leurs territoires traditionnels. Le Parlement approuve l'affectation de crédits au ministère des Affaires autochtones et du Développement du Nord pour le soutien de la prestation de services de base semblables à ceux offerts au niveau provincial et destinés principalement aux collectivités des Premières Nations dans les réserves. L'éducation, la santé, le logement, l'aide sociale de même que l'entretien et les immobilisations (comme les écoles et les usines de traitement d'eau) comptent parmi les services essentiels de base bénéficiant d'une aide financière. Le statut des Métis et des Indiens non inscrits en vertu du paragraphe 91(24) de la *Loi constitutionnelle de 1867* reste encore à clarifier juridiquement. Le gouvernement fédéral maintient qu'il n'a pas la responsabilité exclusive de ces groupes et que, par conséquent, ses responsabilités financières à leur égard sont limitées.

2. Prestataires des organismes de bienfaisance

Les organismes de bienfaisance jouent un rôle important en aidant les Canadiens vulnérables; nombreux sont les Canadiens qui comptent sur eux, du moins en partie, pour obtenir des services autrefois offerts par les différentes administrations. Les organismes de bienfaisance enregistrés peuvent être des organisations, des fondations publiques ou

des fondations privées et, comme l'illustre la figure 5, ils peuvent avoir pour objectif de réduire la pauvreté ou encore avoir une mission éducative ou religieuse.

Figure 5 — Nombre d'organismes de bienfaisance, par genre, Canada, 2009



Source : Figure préparée à partir de données de l'Agence du revenu du Canada, [Quelques données sur le travail de la Direction des organismes de bienfaisance en 2009-2010](#), septembre 2010.

Le gouvernement fédéral appuie les organismes de bienfaisance de différentes manières, ne serait-ce qu'indirectement au moyen d'incitatifs fiscaux pour les sociétés et les particuliers qui font des dons à des organismes de bienfaisance enregistrés et à certains autres organismes. Les sociétés qui font un don peuvent avoir droit à une [déduction pour dons de bienfaisance](#), et les particuliers, à un [crédit d'impôt pour don de bienfaisance](#) non remboursable. À compter de l'année d'imposition 2013 jusqu'à l'année 2017 inclusivement, le [super crédit pour premier don de bienfaisance](#) sera offert aux personnes qui n'ont pas demandé un crédit d'impôt pour don de bienfaisance au cours des cinq années précédentes.

3. Enfants, jeunes et étudiants

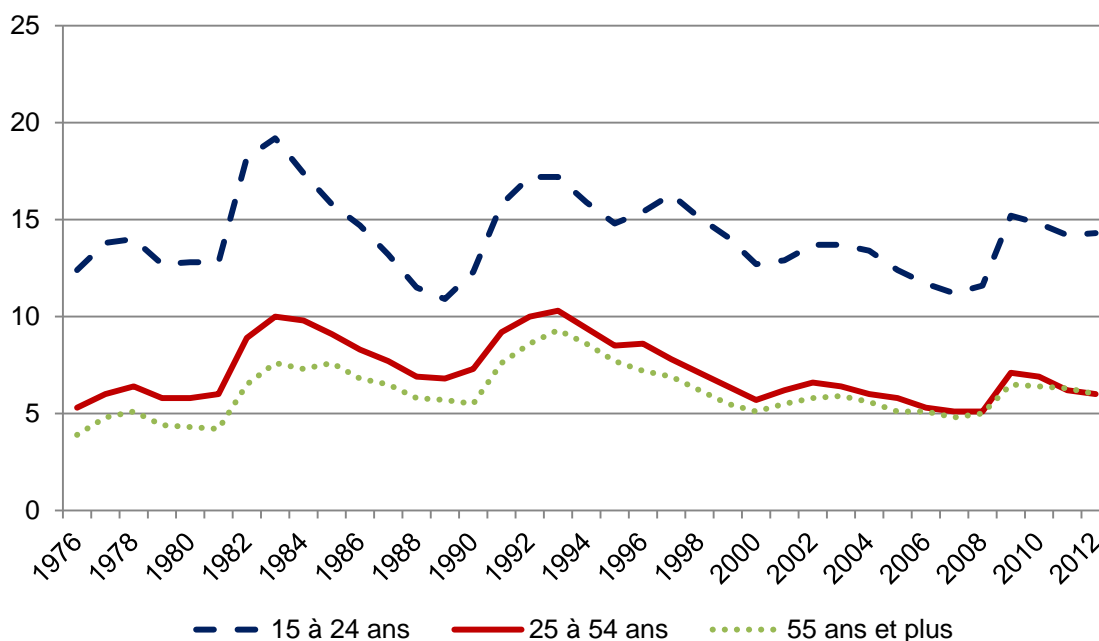
Malgré le vieillissement de la population du Canada, les enfants, les jeunes et les étudiants représentent une importante proportion de la population. Selon [Statistique Canada](#), le groupe des 0 à 24 ans comptait 10,3 millions de personnes en 2012, soit environ 29,4 % de la population totale. Ces personnes, qui représentent l'avenir de la nation, sont confrontées à nombre de problèmes, dont la pauvreté infantile, le chômage chez les jeunes et l'endettement des étudiants.

Le régime fiscal fédéral comporte plusieurs mesures destinées aux familles avec enfants, notamment la [Prestation fiscale canadienne pour enfants](#) (PFCE), le [Supplément de la prestation nationale pour enfants](#) (SPNE) pour les familles à faible revenu qui

reçoivent la PFCE, la [Prestation universelle pour la garde d'enfants](#), la [déduction pour frais de garde d'enfants](#), le [montant pour enfants nés en 1995 ou après](#), le [montant pour la condition physique des enfants](#), et le [crédit d'impôt pour les activités artistiques des enfants](#). De plus, des [allocations spéciales pour enfants](#) sont versées aux établissements et organismes fédéraux et provinciaux qui fournissent des soins aux enfants.

Le gouvernement fédéral offre également des mesures de soutien à l'emploi pour les jeunes âgés de 15 à 24 ans; comme l'indique la figure 6, en 2012, ce groupe avait un taux de chômage qui s'élevait à plus du double de celui des adultes âgés de plus de 25 ans. Parmi les mesures de soutien fédérales, mentionnons aussi le [Guichet emplois](#) et la [Stratégie emploi jeunesse](#); cette dernière aide les jeunes à obtenir de l'information et à acquérir les compétences, l'expérience de travail et les capacités nécessaires pour bien s'intégrer au marché du travail.

Figure 6 — Taux de chômage, par groupe d'âge, Canada, 1976-2012 (%)



Source: Figure préparée à partir de données de Statistique Canada, tableau 282-0002, « [Estimations de l'Enquête sur la population active \(EPA\), par sexe et groupe d'âge détaillé](#) », consultée le 8 novembre 2013.

Les étudiants reçoivent également une aide du gouvernement fédéral. Par exemple, le [Programme canadien de prêts aux étudiants](#) (PCPE) s'adresse aux étudiants qui sont admissibles à un prêt d'études provincial; les prêts du PCPE peuvent être complétés par différentes subventions destinées, par exemple, aux [étudiants de familles à revenu moyen](#), aux [étudiants de familles à faible revenu](#), aux [étudiants ayant des personnes à leur charge](#) et aux [étudiants à temps partiel avec ou sans personnes à leur charge](#). Le gouvernement fédéral offre aussi des mesures de soutien fiscal : l'[exemption pour bourses d'études](#), le [crédit d'impôt pour frais de scolarité](#) et les [crédits d'impôt pour études et pour manuels](#). Enfin, il existe des mesures de soutien à l'emploi

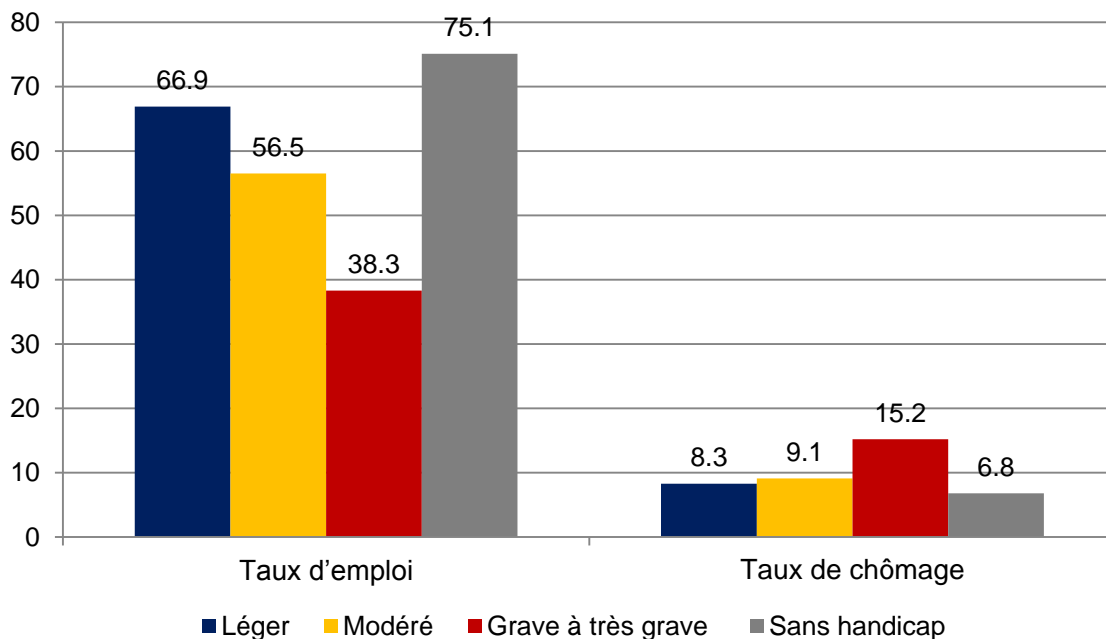
offertes par le gouvernement fédéral aux étudiants du niveau postsecondaire : le [Programme fédéral d'expérience de travail étudiant](#), qui tente de jumeler des étudiants et des emplois temporaires dans les ministères et organismes fédéraux, et le [programme Expérience emploi été](#), qui fournit des subventions aux employeurs pour la création d'emplois liés à la carrière à l'intention d'étudiants ayant de la difficulté à trouver un emploi d'été.

4. Personnes handicapées

Les personnes handicapées peuvent être aux prises avec différents obstacles qui les empêchent de s'intégrer pleinement dans la société, dans le milieu scolaire ou dans le marché du travail. Selon le [Rapport fédéral sur les personnes handicapées](#) publié en 2010, les personnes handicapées sont parfois limitées quant à la quantité de travail qu'elles peuvent accomplir; il est parfois nécessaire de modifier leur environnement de travail ou de leur offrir un régime de travail souple. Les personnes handicapées peuvent en outre être victimes de discrimination et d'exclusion sociale.

Comme le montre la figure 7, les adultes handicapés, même ceux ayant un léger handicap, avaient des taux d'emploi moins élevés que ceux sans handicap en 2006. De plus, leur taux de chômage était plus élevé et il augmentait avec la gravité des handicaps.

Figure 7 — Taux d'emploi et de chômage, selon la gravité du handicap, Canada, 2006 (%)



Source : Figure préparée à partir de données de Statistique Canada, Enquête sur la participation et les limitations d'activités de 2006. L'année 2006 est la dernière année pour laquelle des données sont disponibles.

Comme l'accès aux services de soutien pour personnes handicapées est essentiellement du ressort des provinces et des territoires parce qu'il s'inscrit dans leurs responsabilités en matière de santé, d'éducation et de services à la collectivité, le gouvernement fédéral fournit une aide financière au moyen du [TCS](#) et du [Transfert canadien en matière de programmes sociaux](#) (TCPS). De plus, la responsabilité des services de soutien des personnes handicapées pour les [membres des Premières Nations et les Inuits](#), de même que pour les [anciens combattants et les membres des Forces canadiennes](#), lui incombe directement.

Des mesures fiscales fédérales sont également prévues pour les personnes handicapées ou pour leurs familles et les aidants naturels. Parmi ces mesures, indiquons les [régimes enregistrés d'épargne-invalidité](#), le [crédit d'impôt pour personnes handicapées](#) (non remboursable), la [déduction de frais médicaux](#), le [montant pour aidants naturels](#), le [montant pour aidants familiaux](#), le [montant pour personnes à charge âgées de 18 ans ou plus et ayant une déficience](#), le [supplément remboursable pour frais médicaux](#), la [déduction pour produits et services de soutien aux personnes handicapées](#), et la [prestation pour enfants handicapés](#).

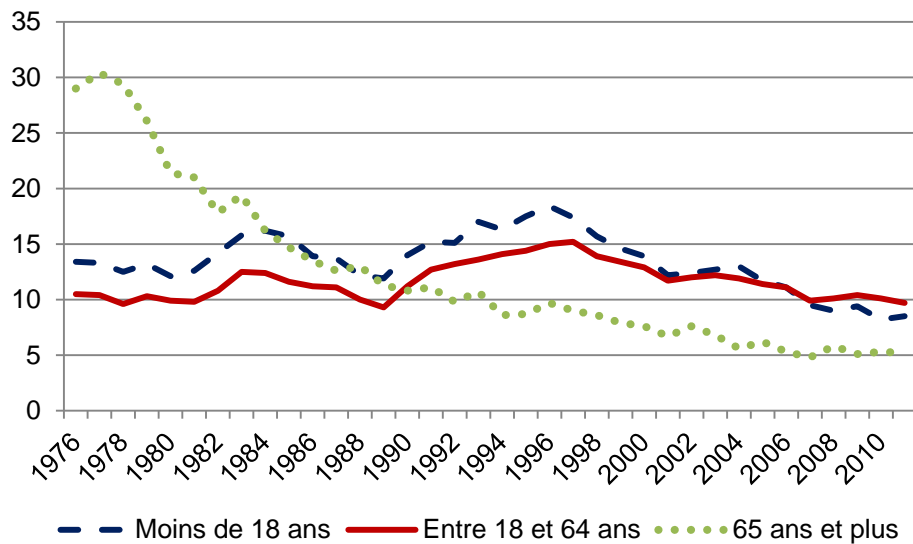
Par ailleurs, le gouvernement fédéral accorde des [Subventions et des Bons canadiens pour l'épargne-invalidité](#) et finance un certain nombre de programmes visant à augmenter l'emploi des personnes handicapées, notamment les [ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées](#), le [Fonds d'intégration pour les personnes handicapées](#), le [Fonds pour l'accessibilité](#) et le [Programme d'aide aux entrepreneurs ayant une incapacité](#). Les [étudiants handicapés](#) peuvent avoir droit à des bourses pour étudiants ayant une incapacité permanente et à des bourses servant à l'achat d'équipement et de services pour étudiants ayant une incapacité permanente.

5. Personnes à faible revenu

Les Canadiens qui ont un faible revenu peuvent éprouver différents types de difficultés. Par exemple, les enfants qui vivent au sein de familles à faible revenu peuvent avoir plus de mal à apprendre s'ils souffrent d'une alimentation inadéquate; les adultes peuvent avoir de la difficulté à se loger et les aînés qui ont un revenu de retraite insuffisant peuvent être dans l'impossibilité d'obtenir des soins de santé adéquats.

Comme le montre la figure 8, les pourcentages d'enfants et d'adultes en âge de travailler qui font partie de familles à faible revenu sont en baisse depuis la fin des années 1990 et se sont établis respectivement à 8,5 % et à 9,7 % en 2011. Depuis 1976, le pourcentage d'aînés vivant dans des familles à faible revenu ne cesse de régresser et il est le plus faible des trois groupes depuis 1990; en 2011, il se situait à 5,2 %.

Figure 8 — Pourcentage de la population vivant au sein de familles à faible revenu, par groupe d'âge, Canada, 1976-2011 (%)



Remarque : La mesure du faible revenu est le seuil de faible revenu (SFR), qui varie en fonction de la taille de la famille et de celle de la collectivité. Le SFR représente le seuil de revenu estimatif en deçà duquel une famille consacre 20 points de pourcentage de plus de son revenu pour se nourrir, se vêtir et se loger que la famille moyenne.

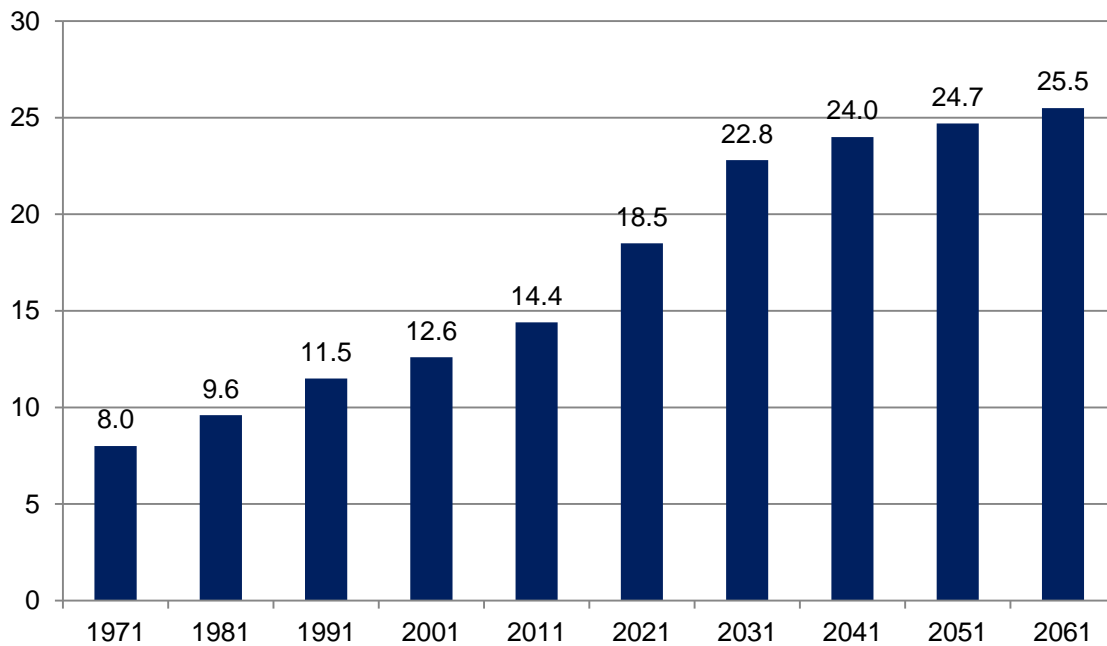
Source : Figure préparée à partir de données de Statistique Canada, tableau 202-0802, « [Personnes dans des familles à faible revenu](#) », consultée le 18 octobre 2013.

Le gouvernement fédéral soutient les personnes qui vivent au sein de familles à faible revenu par différentes mesures fiscales et de soutien direct. Par exemple, outre la PFCE et le SPNE susmentionnés, les personnes ayant un revenu faible ou modeste peuvent avoir droit au [crédit remboursable pour la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée](#) et les travailleurs canadiens qui ont un faible revenu peuvent être admissibles à la [prestation fiscale pour le revenu de travail](#) (PFRT), qui est remboursable. Comme il est indiqué plus loin, le gouvernement offre aux aînés à faible revenu le Supplément de revenu garanti (SRG).

6. Aînés

La population canadienne avance en âge depuis plusieurs décennies et, en 2011, la proportion d'aînés dans la population a atteint 14,4 %. Selon les projections établies par [Emploi et Développement social Canada](#) et comme l'illustre la figure 9, cette proportion atteindra 25,5 % en 2061, principalement en raison des faibles taux de fertilité, de l'augmentation de l'espérance de vie et du vieillissement de la génération du baby-boom.

Figure 9 — Population âgée de 65 ans et plus, Canada, 1971-2061 (%)



Remarque : Les données pour la période de 1971 à 2011 sont des données historiques; les données pour la période 2012-2061 sont des projections.

Source : Figure préparée à partir de données d'Emploi et de Développement social Canada, [Indicateurs de mieux-être au Canada — Vieillissement de la population](#), consultée le 8 novembre 2013.

Ce changement démographique peut entraîner des difficultés financières pour le Canada. À moins que le taux de croissance de la productivité n'augmente de façon relativement importante, le vieillissement de la population devrait avoir pour effet de ralentir la croissance du PIB réel au cours des prochaines décennies et, conséquemment, la croissance de l'assiette fiscale dont dispose le gouvernement. Parallèlement, le vieillissement de la population risque d'entraîner une hausse des dépenses dans les soins de santé et les soutiens du revenu.

Le [Régime de pensions du Canada](#) (RPC) fournit des prestations de retraite et d'autres types de prestations. Par exemple, la [pension de retraite du RPC](#) est un versement mensuel disponible aux cotisants du RPC dès qu'ils atteignent l'âge de 60 ans, la [prestation d'invalidité](#) est versée mensuellement aux cotisants du RPC admissibles et à leur(s) enfant(s) à charge, des [prestations pour survivant](#) sont versées à la succession d'un cotisant décédé, à l'époux ou au conjoint de fait survivant ainsi qu'à leur(s) enfant(s) à charge, et la [prestation de décès](#) fournit un paiement unique à, ou en son nom, la succession d'un cotisant décédé.

Le gouvernement fédéral appuie les aînés au moyen de divers programmes et mesures fiscales. Par exemple, il leur fournit un soutien direct avec le programme de la [Sécurité de la vieillesse](#). Les retraités qui ont un faible revenu et certains conjoints ou

partenaires à faible revenu peuvent avoir droit respectivement au [SRG](#) et à l'[Allocation](#). Enfin, une [Allocation au survivant](#) est également offerte à certains aînés à faible revenu.

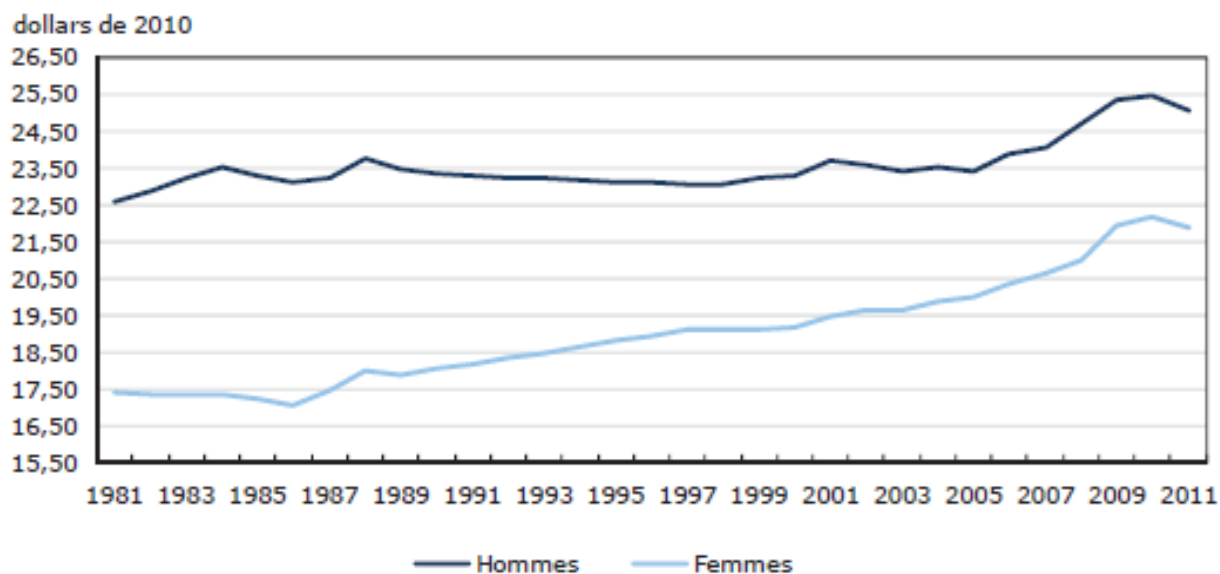
Des mesures fiscales fédérales sont conçues pour encourager les Canadiens à épargner en prévision de la retraite. Par exemple, les cotisations à un [RÉER](#) et à un [régime de pension agréé](#) sont déductibles du revenu imposable. D'autres mesures sont offertes aux personnes qui atteignent l'âge de la retraite, notamment le [fractionnement du revenu de pension](#), le [montant pour revenu de pension](#) et le [montant en raison de l'âge](#).

7. Femmes

Différents facteurs influent sur la situation économique des femmes : le statut d'emploi, l'âge, le niveau de scolarité, l'emplacement géographique, les responsabilités et la situation familiales pour ne nommer que ceux-là. Certains groupes de femmes, dont les Autochtones, les immigrantes, les aînées et les personnes handicapées, peuvent être plus vulnérables à l'insécurité économique que l'ensemble de la population des femmes.

Comme l'illustre la figure 10, l'écart entre le salaire horaire moyen réel des hommes et celui des femmes qui travaillent à temps plein s'est considérablement rétréci depuis le début des années 1980. Selon [Statistique Canada](#), de 1981 à 2011, le salaire horaire moyen réel des hommes s'est accru de 11 %, et celui des femmes, de 26 %. Le rétrécissement de l'écart serait dû au fait que de plus en plus les femmes font des études supérieures, conservent leur emploi plus longtemps et occupent des emplois très rémunérateurs; la durée de l'emploi, la profession et la syndicalisation sont d'autres facteurs.

Figure 10 — Salaire horaire moyen réel des hommes et des femmes qui travaillent à temps plein, Canada, 1981-2011 (dollars de 2010)



Source : Figure préparée à partir de données de Statistique Canada, [Évolution des salaires des Canadiens au cours des trois dernières décennies](#), 2013, p. 16.

Au niveau fédéral, Condition féminine Canada est chargée de promouvoir l'égalité des femmes et leur entière participation à la vie économique, sociale et démocratique du Canada. Pour ce faire, l'organisme offre des conseils stratégiques et des [services d'analyse comparative entre les sexes](#), administre le [Programme de promotion de la femme](#) et fait la promotion des [dates commémoratives](#) d'événements qui touchent les femmes au Canada.

B. Modifications proposées par les témoins invités à s'exprimer sur le thème « Aider les Canadiens vulnérables »

Les témoignages présentés au Comité sur le thème « Aider les Canadiens vulnérables » concernaient les Autochtones, les prestataires des organismes de bienfaisance, les enfants, les jeunes et les étudiants, les personnes handicapées, les personnes à faible revenu, les aînés et les femmes.

1. Autochtones

Selon la [Whispering Pines Clinton Indian band](#), l'interdiction prévue dans la *Loi sur les Indiens* de détenir des droits de propriété à l'égard de biens immobiliers situés dans une réserve restreint grandement les possibilités de développement dans les réserves. C'est pourquoi le gouvernement fédéral devrait donner suite à l'engagement qu'il a pris d'adopter une loi sur le droit de propriété de biens immobiliers des Premières Nations dans les réserves.

Insistant sur l'importance de l'éducation et des initiatives prises par les Premières Nations, l'[Assemblée des Premières Nations](#) a prêché pour un financement prévisible et stable pour ces initiatives et a fortement recommandé d'élaborer, de concert avec les Premières Nations, une nouvelle formule de financement qui serait prévue dans la loi et qui remplacerait le plafond de financement de 2%; cette formule devrait prendre en considération divers facteurs, dont l'inflation, les changements démographiques et les disparités socioéconomiques.

2. Prestataires des organismes de bienfaisance

Selon [Imagine Canada](#), les organismes de bienfaisance ont du mal à se prévaloir des ressources pour les aider à surmonter certaines difficultés. [On](#) a donc vivement recommandé au gouvernement d'éliminer les obstacles de manière à ce que les organismes de bienfaisance puissent avoir accès aux ressources fédérales mises à la disposition des entreprises. De plus, [Imagine Canada](#) a demandé qu'une date de mise en œuvre du « crédit d'impôt allongé » soit annoncée.

3. Enfants, jeunes et étudiants

Selon [ParticipACTION](#), un financement annuel fédéral de 5 millions de dollars lui permettrait de maintenir ses activités axées sur la promotion du sport et de l'activité physique auprès des enfants et des jeunes, incluant ceux qui ont un handicap et qui vivent dans des collectivités urbaines, rurales et autochtones.

[Kathleen A. Lahey](#), de l'Université Queen, qui a comparu à titre personnel, a suggéré que le gouvernement réaffecte les ressources actuellement consacrées aux divers services de garde d'enfants et à d'autres initiatives afin de financer un programme national de garde d'enfants. De la sorte, il serait possible d'accélérer et d'améliorer le développement des enfants, tout en offrant aux parents la possibilité de se réinsérer dans le marché du travail.

L'[Alliance canadienne des associations étudiantes](#) a demandé que diverses modifications soient apportées au PCPE : relever la limite de prêt hebdomadaire; ajouter une exonération des actifs financiers personnels; relever l'exonération au titre du REER pour qu'elle corresponde à la cotisation annuelle moyenne faite par les Canadiens à leur RÉER; et dans l'établissement du montant des prêts, exclure la valeur des automobiles appartenant à des étudiants et tout revenu gagné pendant la période d'études.

La [Fédération étudiante universitaire du Québec](#) a suggéré de réduire le montant pouvant être demandé au titre du crédit d'impôt pour les frais de scolarité et le matériel scolaire et que le montant qui en résulterait pour le gouvernement fédéral soit investi dans le TCPS.

4. Personnes handicapées

Pour que les personnes qui ne peuvent pas lire les imprimés puissent utiliser du matériel publié en médias substitués par l'entremise des bibliothèques publiques et pour améliorer leurs chances de s'instruire, l'[Institut national canadien pour les aveugles](#) a proposé que le gouvernement fédéral réitère son engagement à soutenir le réseau numérique national en y affectant 9,63 millions de dollars sur trois ans. Cela faciliterait le déploiement du réseau dans les bibliothèques publiques du Canada, améliorerait la prestation des services et favoriserait l'augmentation de la quantité de matériel produit en médias substitués dans le cadre de l'initiative. L'[Institut](#) a aussi suggéré que le gouvernement réaffecte une partie des 11 millions de dollars aux envois postaux effectués au moyen du service Cécogramme afin d'accélérer la transition vers la distribution numérique dans le cadre de l'initiative.

[Olympiques spéciaux Canada](#) a demandé des fonds supplémentaires échelonnés sur quatre ans pour pouvoir venir en aide à un plus grand nombre d'athlètes, pour élaborer une stratégie visant à réduire les obstacles à la participation au sport, pour organiser des jeux nationaux de plus grande envergure, pour appuyer les efforts de recrutement de bénévoles et pour réaliser des activités de recherche et de promotion.

5. Personnes à faible revenu

L'[Association des infirmières et infirmiers du Canada](#) considère que des logements abordables et adéquats constituent un déterminant clé dans le domaine de la santé et a demandé le renouvellement des 2,7 milliards de dollars actuellement affectés au logement social. Pour améliorer l'accès des patients aux soins, en particulier les patients qui ont des difficultés financières, les aînés et les personnes handicapées, l'[Association](#) a proposé que les infirmières praticiennes soient autorisées à signer des formulaires pour des

programmes administrés par le gouvernement fédéral et que la *Loi sur les aliments et drogues* soit modifiée pour permettre aux infirmières de distribuer des échantillons de médicaments. Enfin, l'[Association des infirmières et infirmiers du Canada](#) a souligné la nécessité pour le gouvernement de conclure une nouvelle entente avec les provinces en ce qui a trait au TCS et de maintenir à 6 % le taux de croissance annuelle du Transfert.

[M^{me} Lahey](#) estimait que de nombreux crédits d'impôt non remboursables devraient être transformés en crédits remboursables ou en subventions pour que davantage de personnes à faible revenu puissent s'en prévaloir.

6. Aînés

Compte tenu du vieillissement de la population et de l'augmentation importante du coût des soins de santé prévue, l'[Association médicale canadienne](#) a demandé au gouvernement fédéral de collaborer avec les autres administrations à l'élaboration d'une stratégie nationale de soins pour les personnes âgées. Selon l'[Association](#), cette stratégie devrait intégrer les services de soins à domicile, de soins de longue durée ainsi que les soins palliatifs; elle devrait également prévoir des investissements visant à combler les pénuries de soins de longue durée et de soins à domicile. Par ailleurs, l'[Association](#) a demandé l'affectation de 25 millions de dollars sur cinq ans pour la mise en œuvre d'une stratégie nationale sur la maladie d'Alzheimer.

L'[Association des infirmières et infirmiers du Canada](#) a également parlé des soins de santé pour les aînés. Elle a proposé la création d'une commission qui aurait un mandat de 10 ans et qui serait responsable de la création d'une stratégie de soins pour les personnes âgées, laquelle aurait trois grands objectifs : promouvoir la santé et le bien-être des aînés; appuyer davantage la prévention et la gestion des maladies chroniques; et renforcer les capacités dans certains dossiers, dont la démence et les soins de fin de vie. L'[Association](#) a aussi mentionné la nécessité de créer un fonds d'innovation en santé qui favoriserait l'application des recommandations de la commission et investirait dans l'infrastructure de la santé.

7. Femmes

[M^{me} Lahey](#) a proposé l'élimination des mesures fiscales qui fournissent des avantages aux personnes ayant un conjoint ou un partenaire à leur charge, car elle croit que ces mesures encouragent les femmes à quitter le marché du travail. [Elle](#) s'est prononcée contre le fractionnement du revenu dans le cas des familles comptant deux parents; si cette mesure est appliquée, a-t-elle dit, elle devrait être remboursable et diminuer progressivement à mesure que le revenu atteint un certain seuil. [Elle](#) a insisté sur la nécessité de garantir les mêmes droits à l'emploi et l'égalité d'accès aux prestations d'assurance-emploi (AE) aux hommes et aux femmes.

C. Modifications proposées par les témoins invités à s'exprimer sur des thèmes autres que « Aider les Canadiens vulnérables »

Les témoins ont été invités à s'exprimer sur un sujet en particulier. Devant le Comité, ils ont souvent formulé des observations sur l'un des cinq autres sujets choisis par le Comité, comme il est indiqué ci-dessous.

1. Témoins qui se sont exprimés au sujet de la viabilité financière et de la croissance économique

L'[Association canadienne du commerce des valeurs mobilières](#) et [Dirigeants financiers internationaux du Canada](#) se sont concentrés sur les aînés sur les pensions et la retraite. L'[Association canadienne du commerce des valeurs mobilières](#) a suggéré que les REER collectifs soient traités de la même manière que les régimes de retraite à prestations et à cotisations déterminées en ce qui concerne les cotisations au Régime de pensions du Canada (RPC) et les cotisations à l'AE; si cette proposition était appliquée, les employeurs seraient incités à offrir de tels régimes, car ils ne seraient pas tenus de payer les cotisations et prestations relativement aux montants qu'ils versent aux REER collectifs. [Dirigeants financiers internationaux du Canada](#) recommande au gouvernement d'élaborer un cadre national pour la planification de la retraite et le revenu de retraite; selon l'organisme, le cadre pourrait comprendre l'élargissement du RPC de façon à permettre les cotisations volontaires des employés.

2. Témoins qui se sont exprimés au sujet des collectivités rurales et urbaines

[David Hulchanski](#), qui est de l'Université de Toronto et qui a témoigné à titre individuel, a parlé des Canadiens à faible revenu et de la polarisation des revenus; il s'est dit contre trois changements précis : le doublement du plafond de cotisation à des CELI; le fractionnement du revenu; et l'élargissement du Programme des travailleurs étrangers temporaires aux grands centres urbains. Pour aider les ménages à faible revenu, [il](#) propose de bonifier le RPC, le programme d'AE et la PFRT; de lancer une initiative nationale en matière de soins, notamment pour les enfants et les personnes âgées; de mettre au point une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté de concert avec les provinces et les territoires; et de renforcer le droit du travail.

3. Témoins qui se sont exprimés au sujet de l'efficacité gouvernementale

Afin d'assurer aux Canadiens un niveau de revenu adéquat pendant leurs années de retraite, le [Syndicat canadien de la fonction publique](#) a plaidé en faveur d'une augmentation des cotisations au RPC et des taux de prestations.

4. Témoins qui se sont exprimés au sujet des possibilités d'emploi pour les Canadiens

À l'instar du [Syndicat canadien de la fonction publique](#), le [Congrès du travail](#) du Canada a proposé une augmentation progressive et entièrement capitalisée des prestations de retraite du RPC.

S'exprimant au sujet de l'endettement des ménages canadiens, l'[Institut de recherche et d'informations socio-économiques](#) a déclaré que la diminution de la couverture d'AE avait contribué à une augmentation du solde des cartes de crédit des consommateurs.

D. Les recommandations du Comité

Le Comité recommande :

17. Que le gouvernement fédéral, cherchant à rétablir l'équilibre budgétaire, réaffirme son engagement à ne pas réduire les transferts aux particuliers, notamment les aînés, les enfants et les chômeurs, ni les transferts faits à d'autres ordres de gouvernement à l'appui des soins de santé et des services sociaux, de la péréquation et du transfert de la taxe sur l'essence aux municipalités.

18. Que le gouvernement fédéral continue de trouver des façons d'augmenter la participation au marché du travail et à l'économie des Canadiens vulnérables, y compris les jeunes, les Canadiens d'origine autochtone et les personnes handicapées. Plus précisément, que le gouvernement fédéral étudie activement des programmes établis destinés à aider ces Canadiens à combler les pénuries de main-d'œuvre qualifiée et aborde notre priorité commune consistant à améliorer les résultats en matière d'éducation des Premières Nations.

19. Que le gouvernement fédéral fasse adopter une loi sur la propriété immobilière des Premières Nations afin de donner aux Autochtones canadiens les mêmes droits que les autres Canadiens en matière de propriété immobilière.

20. Que le gouvernement fédéral continue de collaborer avec les provinces à la mise en œuvre du régime de pension agréé collectif.

21. Que le gouvernement fédéral examine la possibilité d'exclure le revenu en cours d'études de l'évaluation des actifs des bénéficiaires du Programme canadien de prêts aux étudiants ainsi que ce qu'il en coûterait.

22. Que le gouvernement fédéral continue à favoriser la recherche pour le secteur des soins de santé et les professions qui s'y rattachent afin d'améliorer la prestation des soins de santé pour les patients et réduire les coûts en augmentant l'efficacité, en envisageant par exemple l'établissement d'indicateurs de santé pancanadiens et en faisant la promotion des meilleures pratiques comme le travail novateur qui est accompli au Sunnybrook Health Sciences Centre.

23. Que le gouvernement fédéral continue d'étudier des idées novatrices pour augmenter les dons de bienfaisance par les Canadiens, comme un crédit d'impôt allongé, misant sur des initiatives positives telles que le super crédit pour premier don de bienfaisance.

24. Que, comme le Canada est un des quatre pays du Groupe des Sept sans stratégie nationale en matière de démence et de maladie d'Alzheimer, le gouvernement fédéral se hâte de créer et de mettre en œuvre une telle stratégie.

25. Que le gouvernement fédéral entende l'appel de nombreux organismes de bienfaisance et leur permette d'utiliser des ordinateurs dans le cadre de leurs loteries de levée de fonds, mesure qui leur ferait économiser des millions de dollars sans rien coûter au contribuable.

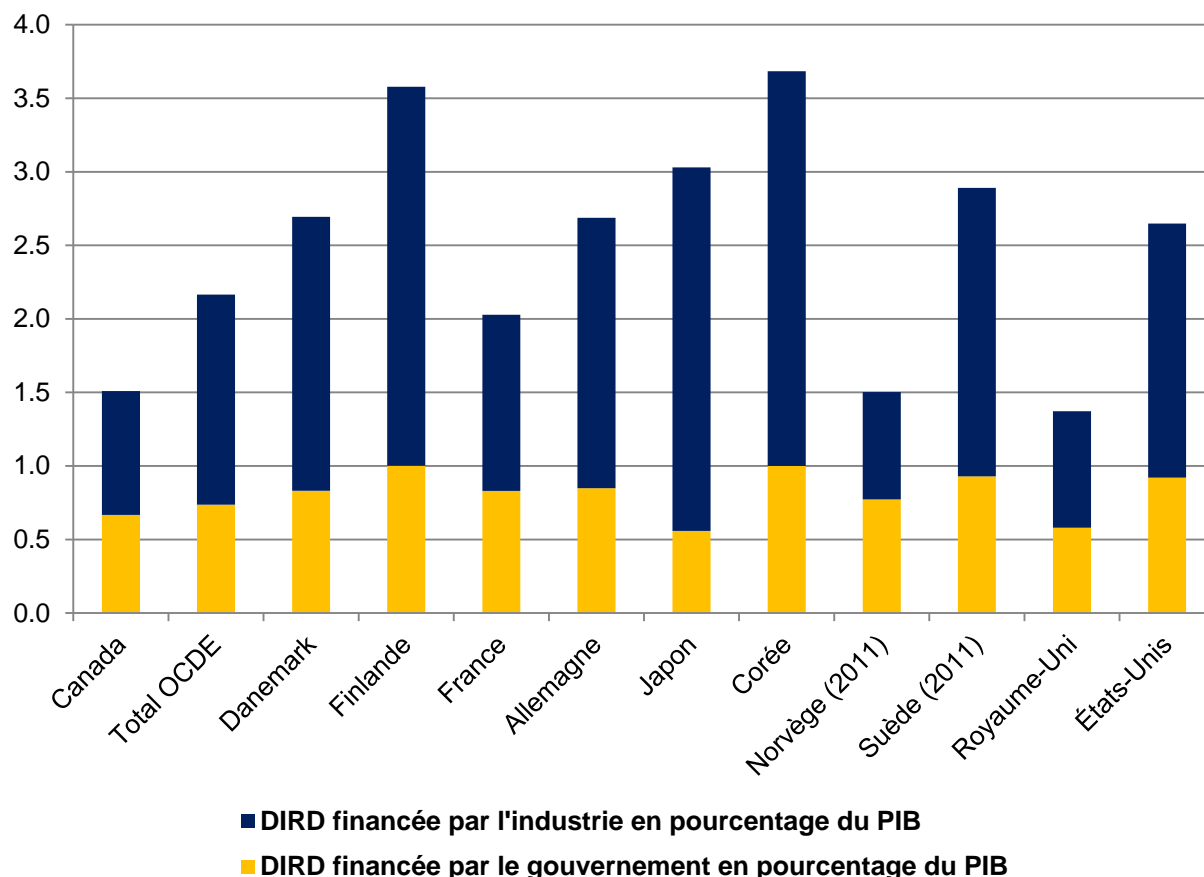
CHAPITRE QUATRE : APPUYER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

A. Contexte

1. Aperçu

L'OCDE définit ainsi les [activités de recherche et développement](#) (R-D) : « travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la somme de connaissances, y compris la connaissance de l'homme, de la culture et de la société, ainsi que l'utilisation de cette somme de connaissances pour concevoir de nouvelles applications »; cela comprend la recherche appliquée et la recherche fondamentale. Toujours selon l'OCDE, l'[innovation](#) consiste en la mise en œuvre d'un produit ou d'un procédé nouveau ou nettement amélioré, d'une nouvelle méthode de commercialisation ou d'une nouvelle méthode organisationnelle dans les pratiques de l'entreprise, l'organisation du milieu de travail ou les relations extérieures. Il y a un lien direct entre la recherche appliquée et l'innovation, mais ce lien est plus ténu dans le cas de la recherche fondamentale. La figure 11 montre les dépenses brutes au titre de la recherche et du développement (DIRD) faites par les gouvernements et par le secteur privé, en tant que pourcentage du PIB, dans certains pays de l'OCDE en 2010.

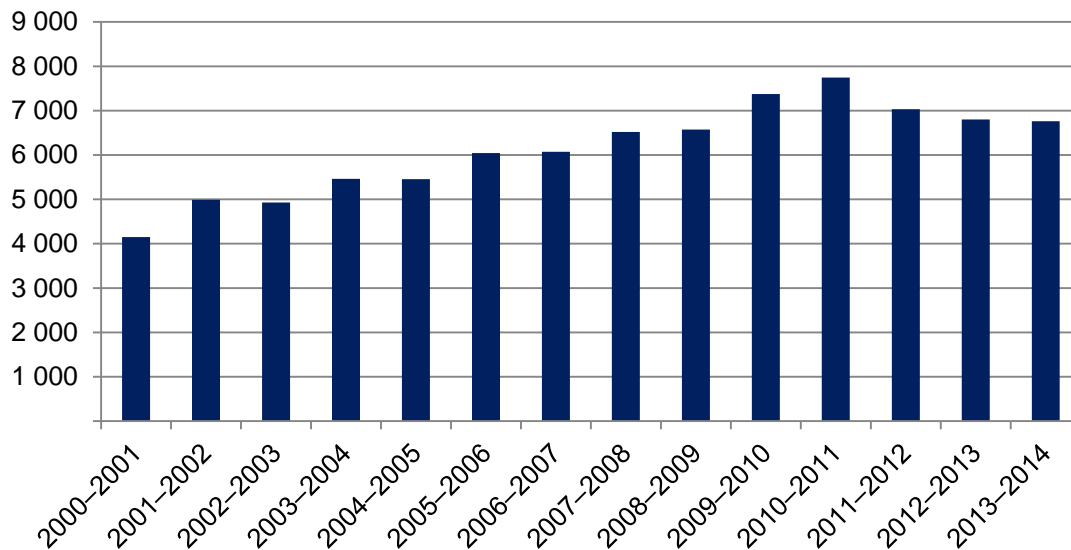
Figure 11 – Dépenses brutes au titre de la recherche et du développement, en tant que pourcentage du produit intérieur brut, par source, certains pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques, 2010 (%)



Source : Organisation de coopération et de développement économiques, [Main Science and Technology Indicators](#), consultée le 4 décembre 2013.

L'évolution des dépenses fédérales en R-D de 2000-2001 à 2013-2014 est illustrée à la figure 12. Ces dépenses ont augmenté de 4,1 % en moyenne par année pendant cette période. Cette moyenne ne rend toutefois pas compte des disparités : de 2005-2006 à 2010-2011, les dépenses fédérales en R-D ont augmenté de 6,1 % en moyenne par année, alors que de 2010-2011 à 2013-2014, elles ont diminué de 4,4 % en moyenne par année. Récemment, le [ministre](#) d'État (Sciences et Technologie) a indiqué que ces variations étaient attribuables au programme de stimulation du budget fédéral de 2009, qui a entraîné une hausse des dépenses, suivie d'une diminution.

Figure 12 — Dépenses fédérales en recherche et développement, Canada, 2000-2001 à 2013-2014 (millions de dollars)



Source : Figure préparée à partir de données de Statistique Canada, tableau 358-0163, « [Dépenses de l'administration fédérale en activités scientifiques et technologiques, selon les principaux ministères et organismes](#) », CANSIM (base de données), consultée le 28 octobre 2013.

2. Crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental

La plus importante source d'appui du gouvernement fédéral à la R-D industrielle est le crédit d'impôt à l'investissement pour [la recherche scientifique et le développement expérimental](#) (RSDE), conçu pour encourager les industries canadiennes de toutes tailles et de tous les secteurs à effectuer de la R-D au Canada afin de découvrir ou d'améliorer des produits ou des procédés de haute technologie, autrement dit pour innover. En général, cette mesure fiscale représente un coût budgétaire annuel pour l'État d'environ 4 milliards de dollars; elle profite à plus de 18 000 déclarants, dont plus de 75 % sont de petites entreprises.

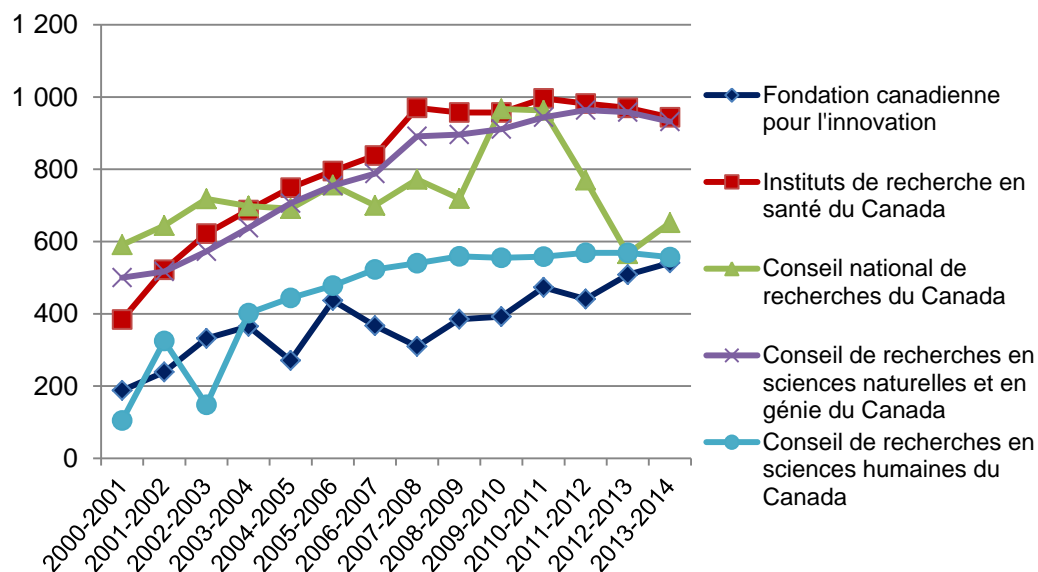
Dans le budget fédéral de 2012, le gouvernement a annoncé plusieurs changements au traitement fiscal des dépenses de RSDE engagées au Canada. Ces changements auront un impact sur les taux du crédit d'impôt à l'investissement pour la RSDE et les catégories de dépenses admissibles. Après 2013, le taux général de 20 % passera à 15 %, et le taux pour les dépenses dépassant le seuil de 3 millions de dollars sera de 15 %. Les immobilisations acquises à partir du 1^{er} janvier 2014 ne seront plus considérées comme des dépenses de RSDE déductibles; le même changement s'appliquera aux biens loués, y compris à l'équipement.

3. Conseils subventionnaires fédéraux et autres entités orientées vers la recherche et l'innovation

Les trois conseils subventionnaires fédéraux — le [Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie](#) (CRSNG), le [Conseil de recherches en sciences humaines du Canada](#) et les [Instituts de recherche en santé du Canada](#) — ont été créés pour financer la recherche universitaire et des bourses, et pour administrer des programmes qui favorisent la collaboration entre le milieu universitaire et le secteur privé. Par ailleurs, la [Fondation canadienne pour l'innovation](#) investit dans l'infrastructure (p. ex. laboratoires et équipement) nécessaire aux recherches de pointe; les fonds sont accordés à des établissements en fonction du mérite, lequel est évalué au moyen d'un processus indépendant. Enfin, le [Conseil national de recherches du Canada](#) fournit aux entreprises et aux gouvernements des services scientifiques et techniques, ainsi que du soutien pour l'innovation et la recherche stratégique.

La figure 13 illustre l'évolution des dépenses fédérales en R-D dans les cinq ministères ou organismes où ces dépenses étaient les plus élevées en 2013-2014.

Figure 13 — Dépenses fédérales en recherche et développement dans les cinq ministères ou organismes fédéraux où ces dépenses étaient les plus élevées en 2013-2014, Canada, de 2000-2001 à 2013-2014 (millions de dollars)



Source : Figure préparée à partir de données de Statistique Canada, tableau 358-0163, « [Dépenses de l'administration fédérale en activités scientifiques et technologiques, selon les principaux ministères et organismes](#) », CANSIM (base de données), consultée le 28 octobre 2013.

B. Modifications proposées par les témoins invités à s'exprimer sur le thème « Appuyer la recherche et l'innovation »

Les témoignages présentés au Comité sur le thème « Appuyer la recherche et l'innovation » portaient sur les incitatifs fiscaux et sur le financement fédéral dans le domaine de la recherche et de l'innovation.

1. Incitatifs fiscaux

L'[Association des industries aérospatiales du Canada](#) a émis l'avis qu'il convenait de modifier la partie non remboursable du crédit d'impôt à l'investissement pour la RSDE pour que les entreprises puissent échanger des crédits d'impôt accumulés pour des contributions en espèces du gouvernement fédéral afin de financer des projets d'immobilisations en R-D. [Deloitte LLP](#) a demandé que le gouvernement rende entièrement remboursable le crédit d'impôt à l'investissement pour la RSDE, tandis que l'[Association canadienne de la technologie de l'information](#) a suggéré, au lieu des modifications prévues dans le budget fédéral de 2012, de porter à 17 % le taux d'imposition de 15 % des soldes de comptes de l'impôt servant au calcul des dépenses admissibles de RSDE aux fins du crédit d'impôt à l'investissement, ou d'annuler les modifications indiquées dans le budget fédéral de 2012 en ce qui a trait aux dépenses en capital pour la R-D.

En outre, [Deloitte LLP](#) a proposé deux mesures fiscales qui permettraient d'accroître la recherche et l'innovation au Canada : un régime incitatif relatif aux brevets et un crédit d'impôt providentiel. Le régime incitatif relatif aux brevets prévoit un taux d'imposition inférieur sur le revenu provenant de l'exploitation de R-D et des titres de propriété intellectuelle. Quant au crédit d'impôt providentiel, il s'apparenterait à celui qui existe en Colombie-Britannique et par lequel — jusqu'à concurrence d'un certain montant annuel — 30 % des sommes investies dans une entreprise retournent à l'investisseur sous la forme d'un crédit d'impôt.

2. Financement fédéral

La [Fondation canadienne pour l'innovation](#) a invité le gouvernement fédéral à augmenter le soutien accordé à la recherche et au développement technologique par l'entremise des conseils subventionnaires; elle a soutenu qu'il lui fallait du financement annuel, stable et prévisible. Selon le [Sunnybrook Health Sciences Centre](#), les budgets des trois conseils subventionnaires devraient, ensemble, augmenter progressivement de 300 millions de dollars au cours des trois prochaines années. En ce qui concerne le programme des coûts indirects (PCI), le [Centre](#) a préconisé l'utilisation d'un taux fixe. [Polytechnics Canada](#) a estimé que le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté, géré par le CRSNG, devrait être admissible au PCI.

Concernant le financement fédéral de la R-D, le [Sunnybrook Health Sciences Centre](#) a proposé qu'une plus grande proportion de l'enveloppe budgétaire de FedDev soit consacrée à la recherche médicale, et [Polytechnics Canada](#) a estimé pour sa part qu'une plus grande proportion des fonds de R-D devrait être affectée à l'amélioration des services

offerts aux particuliers, par exemple aux étudiants dans les écoles et aux patients dans les hôpitaux. [U15 – le Regroupement des universités de recherche du Canada](#) et l'[Association des universités et collèges du Canada](#) ont préconisé la création d'un fonds d'excellence en recherche avec un investissement initial de 100 millions de dollars qui augmenterait progressivement pendant quatre ans jusqu'à un plafond de 400 millions de dollars par année; selon leur proposition, il s'agirait du fonds « Excellence en recherche d'Avantage Canada ».

Afin d'harmoniser davantage le PCI avec des programmes semblables dans d'autres pays, l'[Association des universités et collèges du Canada](#) a recommandé une augmentation de la proportion des coûts indirects qui sont visés par le PCI.

Par ailleurs, l'[Association canadienne de la technologie de l'information](#) a préconisé l'établissement d'un programme qui succéderait au Programme pilote d'adoption de la technologie numérique lorsque celui-ci prendra fin en 2014. De l'avis de l'Association, il conviendrait de faire appel aux participants de l'industrie pour la conception et la mise en œuvre de ce programme afin qu'il puisse accroître davantage la productivité des petites et moyennes entreprises grâce à l'adoption de technologies numériques.

C. Modifications proposées par les témoins invités à s'exprimer sur des thèmes autres que « Appuyer la recherche et l'innovation »

Les témoins ont été invités à s'exprimer sur un sujet en particulier. Devant le Comité, ils ont souvent formulé des observations sur l'un des cinq autres sujets choisis par le Comité, comme il est indiqué ci-dessous.

1. Témoins qui se sont exprimés au sujet de la viabilité financière et de la croissance économique

[Dirigeants financiers internationaux du Canada](#) et l'[Association canadienne du commerce des valeurs mobilières](#) ont proposé que le gouvernement fédéral permette aux entreprises qui mènent des activités innovatrices d'émettre des actions accréditatives pour obtenir du capital; avec ces actions, les dépenses en RSDE et le crédit d'impôt à l'innovation connexe seraient transférés aux actionnaires.

Tout comme [Deloitte LLP](#), les [Comptables professionnels agréés du Canada](#) sont favorables au concept du régime incitatif relatif aux brevets comme encouragement fiscal.

[M. Page](#) a préconisé une étude des causes de la faible croissance de la productivité au Canada en attirant particulièrement l'attention sur l'incidence qu'ont l'innovation, l'investissement et le capital humain sur la croissance de la productivité.

2. Témoins qui se sont exprimés au sujet des Canadiens vulnérables

S'exprimant au sujet de la nécessité d'augmenter le financement lié aux coûts indirects de la recherche, la [Fédération étudiante universitaire du Québec](#) a demandé que le taux de remboursement moyen pour les coûts indirects de la recherche au titre du PCI soit augmenté à 40 % du montant des subventions de recherche directes.

3. Témoins qui se sont exprimés au sujet des collectivités rurales et urbaines

Le [Mouvement Desjardins](#) a fait remarquer que le fonds de capital-risque annoncé dans le budget fédéral de 2012 pouvait prendre comme modèle les programmes existants créés par les caisses populaires pour favoriser le développement des entreprises dans les collectivités locales.

Le [Sunnybrook Health Sciences Centre](#) a demandé une contribution fédérale de 30 millions de dollars, qui s'ajouterait à un montant de 30 millions de dollars provenant du secteur privé et du gouvernement provincial, afin de financer un nouvel établissement spécialisé dans les troubles et les maladies du cerveau; cet établissement aurait pour vocation d'enseigner, de faire de la recherche et de soigner les malades.

4. Témoins qui se sont exprimés au sujet des possibilités d'emploi pour les Canadiens

Faisant remarquer que les entreprises canadiennes avaient accumulé des crédits d'impôt inutilisés au titre du programme de crédits d'impôt à l'investissement pour les activités de RSDE, [Manufacturiers et Exportateurs du Canada](#) a plaidé en faveur de la création d'un programme « d'échanges » en vertu duquel ces crédits pourraient être échangés contre une contribution du gouvernement fédéral concernant les investissements destinés à la R&D.

À l'instar de [Deloitte LLP](#) et des [Comptables professionnels agréés du Canada](#), [Manufacturiers et Exportateurs du Canada](#) a demandé la création d'un régime incitatif relatif aux brevets comme encouragement fiscal.

Au sujet de l'acquisition d'infrastructures au Canada, [Manufacturiers et Exportateurs du Canada](#) a souligné le fait que d'autres pays exigent des soumissionnaires qu'ils utilisent les ressources locales. L'[organisme](#) a proposé que les projets approuvés dans le cadre du Plan Chantiers Canada prévoient des « règles du jeu équitables » pour les manufacturiers canadiens, par l'entremise d'une politique de réciprocité.

L'[Association canadienne de pipelines d'énergie](#) a proposé que le gouvernement fédéral appuie la recherche et la collaboration en matière de technologie appliquée aux pipelines, en veillant à ce que des ministères comme Ressources naturelles Canada disposent de suffisamment de ressources pour soutenir ces efforts, et en investissant jusqu'à 5 millions de dollars sur trois à cinq ans pour la technologie et la collaboration, par exemple au moyen du programme CanmetÉNERGIE.

D. Les recommandations du Comité

Le Comité recommande :

26. Que le gouvernement fédéral continue d'appuyer les activités de recherche fondamentale et de développement, menées notamment avec l'aide des conseils subventionnaires et au moyen du programme des coûts indirects.

27. Que le gouvernement fédéral continue d'appuyer la recherche appliquée, tout en examinant les avantages des programmes actuels qui favorisent l'infrastructure de recherche et de développement au Canada, tels que le Fonds de biocarburants ProGen et le programme de transformation de l'industrie forestière, et qu'il examine de nouvelles initiatives qui portent sur le renforcement de la capacité pour la recherche reposant sur la technologie numérique et les partenariats avec les universités.

CHAPITRE CINQ : ASSURER LA PROSPÉRITÉ ET LA SÉCURITÉ DES COLLECTIVITÉS RURALES ET URBAINES

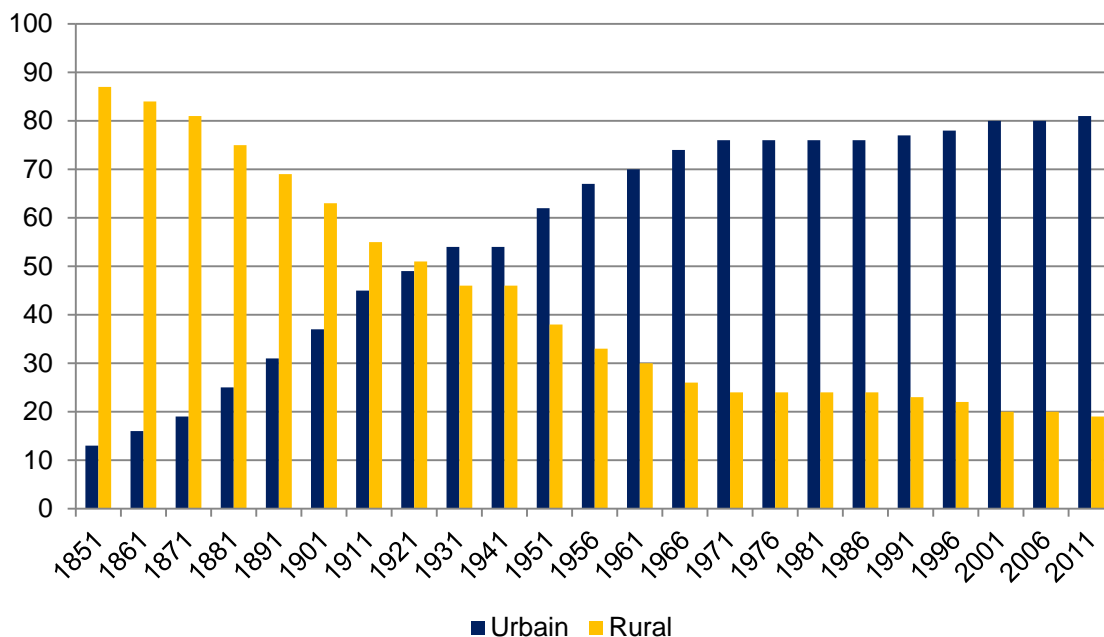
Les collectivités doivent relever de nombreux défis pour assurer le bien-être des résidents et contribuer à la prospérité des entreprises. Par exemple, les collectivités rurales et éloignées qui ont peu de possibilités de développement économique risquent de voir leur population diminuer. Dans les grands centres urbains où le prix du logement augmente rapidement, il se peut que les logements abordables soient inadéquats. Un certain nombre de collectivités rurales et urbaines du Canada disposent d'une infrastructure vieillissante. Les collectivités qui comptent sur le tourisme peuvent être en butte à des difficultés si les revenus liés à ce secteur d'activité diminuent. Par ailleurs, les entreprises, incluant les coopératives, qu'elles soient établies dans des collectivités rurales ou urbaines, peuvent avoir besoin d'aide pour créer des emplois et contribuer à l'économie de la collectivité. C'est dans ce contexte que le Comité a invité des témoins à venir lui exposer les mesures que le gouvernement fédéral pourrait prendre pour assurer la prospérité et la sécurité des collectivités rurales et urbaines du Canada.

A. Contexte

1. Population rurale et urbaine

Selon le [Recensement](#) de 2011, plus de 6,3 millions de Canadiens vivaient alors dans des régions rurales; les régions rurales sont celles qui comptent moins de 1 000 habitants et dont la densité de population est inférieure à 400 personnes au kilomètre carré. Ce nombre est relativement stable depuis 1991, alors que le nombre de Canadiens qui vivent en dehors des régions rurales augmente régulièrement. Ainsi, comme en témoigne la figure 14, la proportion de Canadiens vivant dans des régions rurales a diminué et, en 2011, elle s'établissait à 18,9 %, ce qui représentait moins d'un Canadien sur cinq. Parallèlement, la proportion de Canadiens vivant en milieu urbain, c'est-à-dire dans des centres comptant au moins 1 000 habitants et au moins 400 habitants au kilomètre carré, va en augmentant et s'établissait à 81,1 % en 2011.

Figure 14 — Proportion de la population vivant en milieu urbain et en milieu rural, Canada, 1851-2011 (%)



Source : Figure préparée à partir de données de Statistique Canada, « [Population urbaine et rurale, par province et territoire](#) ».

En 2011, la proportion de la population vivant dans des régions rurales était inférieure à la moyenne nationale ou proche de cette moyenne dans quatre provinces : Québec (19,4 %), Ontario (14,1 %), Alberta (16,9 %) et Colombie-Britannique (13,8 %). La part de la population vivant dans des régions rurales a atteint son maximum dans les provinces de l'Atlantique et dans les territoires cette année-là. Toutefois, dans l'ensemble des provinces et des territoires, la part de la population vivant dans des régions rurales a régressé entre 2006 et 2011.

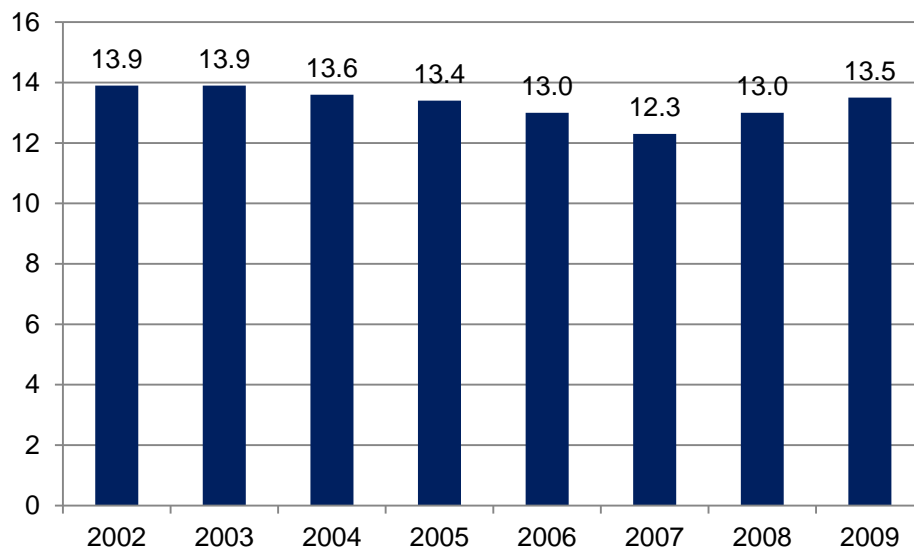
Selon l'[ENM](#) de 2011, près de 7 Canadiens sur 10 vivaient dans une des 33 régions métropolitaines du Canada (RMC) et plus de 1 sur 3, dans 1 des 3 plus grandes RMC : Toronto, Montréal et Vancouver. Alors que les municipalités sont créées, réglementées et parfois abolies par les gouvernements provinciaux et territoriaux, le gouvernement fédéral entretient, dans certains cas, des rapports directs avec les villes canadiennes, en particulier dans les dossiers de l'itinérance et de l'infrastructure.

Le gouvernement fédéral appuie les collectivités urbaines et rurales par l'entremise de divers ministères, organismes, sociétés d'État, fonds et stratégies, notamment les [organismes de développement régional](#), la [Banque de développement du Canada](#) (BDC) et la [Société canadienne d'hypothèques et de logement](#) (SCHL). D'autres sources de soutien sont indiquées plus loin.

2. Logement et itinérance

L'accès à des logements adéquats, abordables et convenables permet aux particuliers et aux familles d'améliorer leur qualité de vie et de contribuer à la société, que ce soit à l'école, au travail, au sein de la collectivité ou au foyer. Par ailleurs, cela est susceptible de réduire l'incidence et les coûts sociaux et financiers de la pauvreté, de l'itinérance, de la violence familiale, des problèmes de santé et de la criminalité. Selon la [SCHL](#), 13,5 %, soit 1,4 million de ménages urbains, avaient des « besoins impérieux de logement » en 2009; comme le montre la figure 15, ce taux était supérieur au taux de 2007 (12,3 %) et le plus élevé qui ait été enregistré depuis 2004.

Figure 15 — Besoins impérieux de logement en milieu urbain, Canada, 2002-2009 (%)



Source : Figure préparée à partir de données de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, [L'observateur du logement au Canada — 2012](#), 18 décembre 2012, p. 5-7.

En outre, en 2011, on recensait environ 605 000 ménages à faible revenu vivant dans des logements sociaux. Statistique Canada ne recueille pas de renseignements sur l'itinérance.

Pour réduire le nombre de personnes qui ont besoin d'un logement, le gouvernement fédéral affecte des fonds à l'initiative [Investissement dans le logement abordable](#), dans laquelle les gouvernements des provinces et des territoires investissent un montant équivalent à la contribution fédérale et veillent à l'exécution des programmes de logements abordables. Les fonds jadis affectés à des programmes de rénovation pour les ménages à faible revenu (p. ex. le [Programme d'aide à la remise en état des logements](#)), de même que pour augmenter l'offre de logements abordables ([Initiative en matière de logement abordable](#)) sont groupés sous la bannière de l'initiative Investissement dans le logement abordable depuis 2011. En outre, par l'entremise de la [SCHL](#), le gouvernement fédéral effectue des investissements annuels dans des

logements sociaux à l'intention des ménages à faible revenu qui vivent dans les réserves et à l'extérieur.

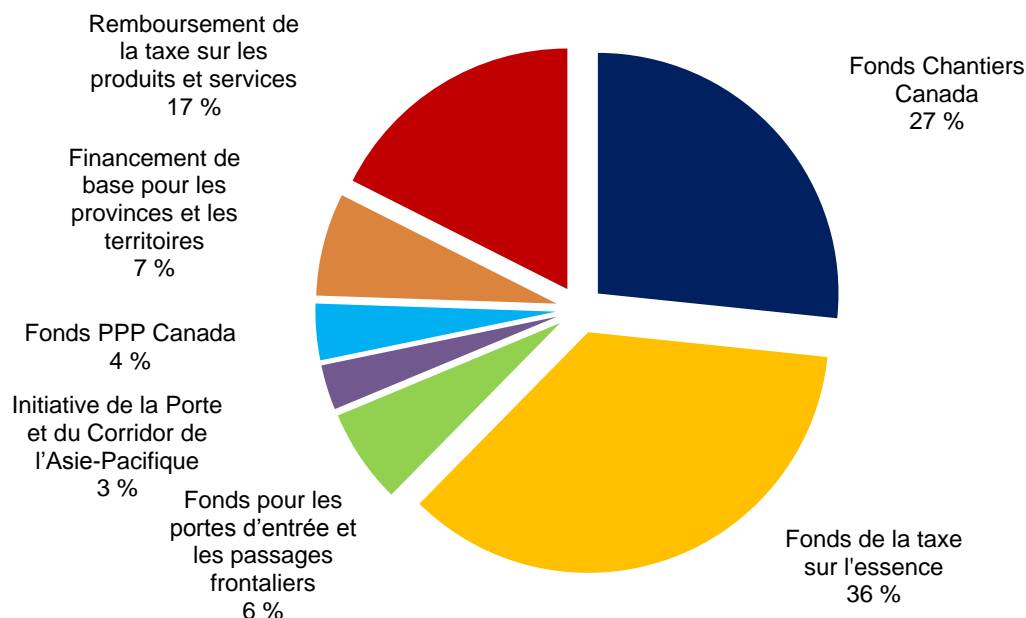
Autrefois, l'aide fédérale visant à remédier à l'itinérance incluait l'[Initiative de partenariats en action communautaire](#) (IPAC), dans le cadre de laquelle certaines collectivités urbaines ont reçu des fonds pour élaborer des plans communautaires multisectoriels. Au départ, cette initiative visait à créer un nombre suffisant de refuges d'urgence; par la suite, elle visait la construction et l'administration de logements de transition et de services de soutien. Après plusieurs reconductions de l'IPAC, un nouveau programme fédéral, la [Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance](#), a vu le jour en 2007. Cette stratégie prévoit des fonds pour la réalisation de projets ayant pour but de prévenir et de réduire l'itinérance dans les collectivités éloignées et autochtones.

3. Infrastructure

L'infrastructure publique comprend les routes, les ponts, les transports publics, l'approvisionnement en eau, les usines de traitement des déchets solides et des eaux usées, les égouts sanitaires et pluvieux, les usines de production d'énergie, les écoles, les hôpitaux, les services de télécommunications et les équipements culturels et récréatifs. On reconnaît généralement qu'une infrastructure adéquate est indispensable à la prospérité actuelle et future des personnes, des entreprises, de l'économie et de l'ensemble du pays.

Alors que le gouvernement fédéral est parfois le promoteur d'un projet d'infrastructure, il appuie généralement les projets d'infrastructure provinciaux et municipaux au moyen de programmes de financement gérés par [Infrastructure Canada](#). Les partenariats publics-privés (PPP) sont un autre moyen de financer des projets d'infrastructure publique. [PPP Canada](#) a pour mandat d'évaluer les projets sous l'angle de leur potentiel de PPP; l'organisme administre également le [Fonds PPP Canada](#). Comme l'illustre la figure 16, un certain nombre de programmes fédéraux d'infrastructure font partie intégrante du Plan Chantiers Canada, qui couvre la période 2007 à 2014.

Figure 16 — Répartition des fonds prévus dans le Plan Chantiers Canada, par initiative, Canada, 2007-2014 (%)



Source : Figure préparée à partir de données d'Infrastructure Canada, « [Plan Chantiers Canada](#) ».

Parmi les autres programmes d'infrastructure fédéraux, mentionnons : pour la période 2003-2013, le [Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique](#); pour la période 2004-2014, le [Fonds sur l'infrastructure municipale rurale](#); et pour la période 2009-2014, le [Fonds pour l'infrastructure verte](#).

4. Tourisme

Selon la [Commission canadienne du tourisme](#), en 2012, le secteur touristique du Canada a produit des revenus de 81,9 milliards de dollars et représentait près de 2 % (32,3 milliards de dollars) du PIB. Cette année-là, comme l'illustre la figure 17, le secteur a représenté le deuxième service d'exportation en importance au Canada, il a produit des [recettes](#) publiques de 22,7 milliards de dollars et a employé 614 600 [personnes](#). En plus de ses contributions économiques, ce secteur procure divers autres avantages, notamment en redorant le blason et la réputation mondiale du pays comme destination attrayante pour les vacances, les affaires et l'immigration; en outre, le secteur met en valeur les biens historiques, géographiques, culturels et artistiques du Canada, qui sont tous susceptibles d'accroître le bien-être et la cohésion sociale des Canadiens qui vivent dans des régions urbaines, rurales et éloignées.

Figure 17 — Emploi dans le secteur du tourisme, Canada, du premier trimestre de 2005 au deuxième trimestre de 2013 (milliers)



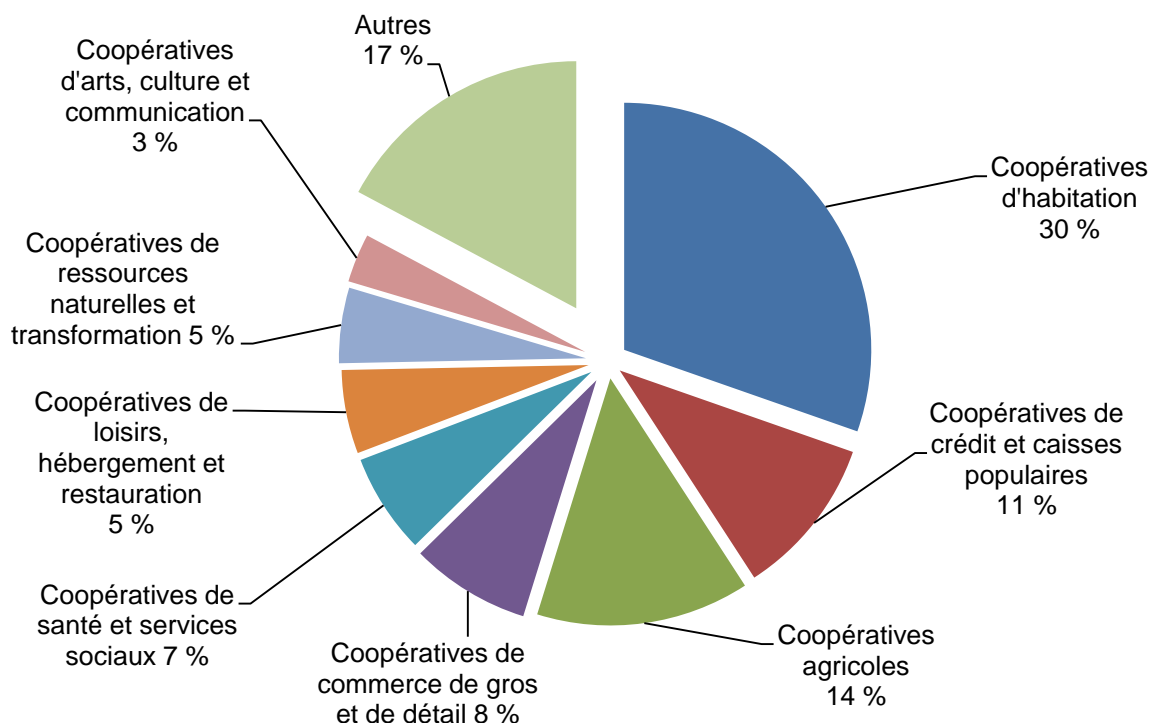
Source :Figure préparée à partir de données de Statistique Canada, tableau 387-0003, « [Emploi généré par le tourisme](#) », CANSIM (base de données), consultée le 13 novembre 2013.

Un certain nombre de ministères et d'organismes fédéraux appuient le développement du secteur touristique du Canada. Le 6 octobre 2011, le gouvernement fédéral a annoncé la [Stratégie fédérale en matière de tourisme](#), qui cherche à harmoniser les activités touristiques des organismes et ministères fédéraux compétents et qui se concentre sur quatre priorités : mieux faire connaître le Canada par le marketing et la recherche; faciliter l'accès et les déplacements des touristes; favoriser le développement de produits et les investissements; et assurer l'apport suffisant de travailleurs qualifiés. Le budget fédéral de 2013 proposait deux sources de financement direct à l'appui du secteur du tourisme : le [Programme des résidents temporaires](#), et l'inclusion du tourisme et des secteurs connexes, comme la culture, le sport et les loisirs, dans la liste des catégories admissibles au [Fonds de la taxe sur l'essence](#).

5. Coopératives

Les coopératives créent des emplois et favorisent la croissance des collectivités de tout le Canada. Comme l'illustre la figure 18, alors que les coopératives occupent une place particulièrement importante dans le secteur du logement, de l'agriculture et des finances, elles sont également présentes dans un certain nombre d'autres secteurs, comme la vente au détail, les services de santé et les services sociaux, les loisirs, l'hôtellerie, les services de restauration, le secteur manufacturier et les arts et la culture. Selon [Industrie Canada](#), en 2009, les coopératives, les caisses populaires et les caisses de crédit ont employé 156 000 personnes et servi 18 millions de membres.

Figure 18 — Coopératives, par secteur d'activité, Canada, 2009 (%)



Source : Figure préparée à partir de données d'Industrie Canada, [Les coopératives au Canada en 2009](#).

Avant 2013, la surveillance fédérale des coopératives non financières était assurée par le Secrétariat des affaires rurales et des coopératives d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. En 2013, la surveillance stratégique des coopératives est passée sous le contrôle d'[Industrie Canada](#), à l'issue des recommandations formulées dans le rapport du Comité spécial de la Chambre des communes sur les coopératives de septembre 2012 intitulé [Situation des coopératives au Canada](#).

Le ministère des Finances et le Bureau du surintendant des institutions financières sont responsables de la législation fédérale et de la surveillance des caisses de crédit constituées en vertu d'une loi fédérale. Les caisses populaires et les caisses de crédit qui ne sont pas constituées en vertu d'une loi fédérale sont régies par l'organe de réglementation de la province ou du territoire où elles exercent leurs activités. Selon [Industrie Canada](#), en 2009, on dénombrait quelque 900 caisses populaires et caisses de crédit au Canada; ces institutions comptaient près de 11 millions de membres.

B. Modifications proposées par les témoins invités à s'exprimer sur le thème « Assurer la prospérité et la sécurité des collectivités rurales et urbaines »

Les témoins invités à s'exprimer sur le thème « Assurer la prospérité et la sécurité des collectivités rurales et urbaines » ont formulé des propositions concernant le soutien

accordé par le gouvernement fédéral aux collectivités rurales, au logement et à la lutte contre l'itinérance, à l'infrastructure, au tourisme et aux coopératives.

1. Collectivités rurales

[Solidarité rurale du Québec](#) a demandé au gouvernement fédéral de rétablir et financer adéquatement le Secrétariat rural; avant d'être aboli, le Secrétariat relevait d'Agriculture et Agroalimentaire Canada; la [Saskatchewan Association of Rural Municipalities](#) s'est également prononcée en faveur du Secrétariat rural, soutenant qu'il lui fallait suffisamment de ressources pour représenter les collectivités rurales au sein des différents ministères fédéraux. [Solidarité rurale du Québec](#) a également demandé la création d'une politique nationale rurale pour assurer la prospérité des régions rurales; selon l'organisme, cette politique pourrait s'inspirer d'une politique semblable adoptée par le Québec. Enfin, on a demandé au gouvernement d'investir dans les collectivités rurales et de leur fournir les outils nécessaires à leur développement.

Au sujet de la *Loi sur les espèces en péril*, la [Saskatchewan Association of Rural Municipalities](#) a indiqué que la *Loi* pourrait étouffer la croissance et la prospérité du secteur agricole du Canada; c'est pourquoi elle a proposé qu'avant d'y ajouter de nouvelles espèces, le gouvernement en examine les répercussions juridiques et financières sur les producteurs agricoles, de même que sur la santé et la sécurité des résidents des régions rurales. Elle estimait aussi que les activités agricoles normales devraient faire l'objet d'une exception dans la *Loi*.

2. Logement et itinérance

Signalant que les municipalités ont besoin de logements abordables pour attirer de la main-d'œuvre et soutenir leur croissance, la [Chambre de commerce de Calgary](#) a demandé que le gouvernement fédéral prolonge les programmes de logements abordables existants et qu'il collabore avec les collectivités et les municipalités à réduire les obstacles à l'investissement dans la construction de nouveaux logements locatifs.

En ce qui concerne le logement social et l'itinérance, la [Fédération canadienne des municipalités](#) a proposé que le gouvernement renouvelle ses investissements dans les unités de logement social, qu'il élabore un plan à long terme pour combler les lacunes du système de logement, qu'il rende l'économie canadienne moins vulnérable aux distorsions du marché du logement et qu'il mette en œuvre des programmes donnant la priorité au logement et d'autres modèles prévoyant des refuges permanents pour les sans-abri.

[M. Hulchanski](#) a indiqué que les fonds fédéraux destinés au logement abordable n'ont pas été dépensés et a invité le gouvernement à concrétiser les investissements dans le logement abordable annoncés dans le budget fédéral de 2013. Il a demandé que les fonds soient investis selon une stratégie nationale du logement élaborée de concert avec les provinces et les territoires, les municipalités, le secteur privé, les Autochtones et des organismes non gouvernementaux.

L'[Association canadienne de l'immeuble](#) a proposé deux modifications au Régime d'accession à la propriété : augmenter la limite de retrait, en indexant à l'inflation par des

augmentations de 2 500 \$; et étendre l'admissibilité aux Canadiens qui vivent un changement important dans leur vie, par exemple une perte d'emploi, un divorce ou le décès d'un conjoint. En outre, l'[Association](#) a demandé que les petits investisseurs qui vendent un bien de placement et en réinvestissent le produit dans un bien semblable dans un délai d'un an, aient droit au report de l'impôt sur le revenu provenant de la vente de l'immeuble lorsque l'amortissement a déjà été déclaré.

3. Infrastructure

Au sujet des nouveaux engagements financiers annoncés dans le budget de 2013 pour l'infrastructure, la [Chambre de commerce de Calgary](#) a fait valoir que les gros centres urbains devraient pouvoir fixer leurs propres priorités à l'égard des projets à financer.

Signalant que des problèmes d'infrastructure peuvent exister dans n'importe quelle collectivité du Canada, la [Fédération canadienne des municipalités](#) a demandé qu'une part juste et prévisible du Fonds Chantiers Canada soit investie dans les voies de circulation, les ponts, les réseaux d'aqueduc et le transport en commun. Selon [elle](#), le Fonds devrait être assorti d'objectifs nationaux clairs et d'un mécanisme de rapport afin que les contribuables en aient vraiment pour leur argent.

La [Fédération canadienne des municipalités](#) et la [Saskatchewan Association of Rural Municipalities](#) ont toutes deux proposé que le nouveau Plan Chantiers Canada comporte un volet pour les petites collectivités. En ce qui a trait à ce plan, la [Saskatchewan Association of Rural Municipalities](#) a proposé d'abaisser le seuil de population afin que les petites collectivités n'aient pas à rivaliser avec les grandes pour les mêmes fonds.

À propos du Fonds PPP Canada, la [Saskatchewan Association of Rural Municipalities](#) a souligné qu'il est difficile pour les industries établies en milieu rural, notamment les industries du pétrole, du gaz et de la potasse, d'obtenir des fonds et que les critères d'admissibilité devraient donc être élargis de manière à tenir compte des régions où la population est dispersée.

La [Saskatchewan Association of Rural Municipalities](#) a fait valoir la nécessité d'améliorer l'accès au service Internet haute vitesse dans les zones rurales pour que la population ait accès à des services d'éducation et de santé, ainsi que pour accroître les possibilités de développement économique. À cet effet, [elle](#) a formulé deux propositions : modifier les règles de mise aux enchères de la bande de 700 MHz afin que la bande non utilisée après deux ans soit mise à la disposition des fournisseurs de services dans les régions rurales; veiller à ce que les règles de mise aux enchères de la bande de 2 500 MHz et de renouvellement des licences de la bande de 3 500 MHz exigent des titulaires de licences d'utiliser la bande, à défaut de quoi ils la perdront.

Au sujet de certains projets d'infrastructures, la [Saskatchewan Association of Rural Municipalities](#) a demandé que Diversification de l'économie de l'Ouest Canada investisse dans le projet de pont North East Quad pour mettre à l'essai un nouveau concept non traditionnel. L'[Agence métropolitaine de transport](#) a demandé au gouvernement fédéral de

collaborer avec le gouvernement du Québec pour la construction d'un nouveau pont qui remplacerait le pont Champlain. À son avis, il faudrait construire un réseau de train léger sur le pont et y affecter un milliard de dollars provenant du volet de l'infrastructure nationale du Fonds Chantiers Canada, annoncé dans le budget fédéral de 2013.

4. Tourisme

L'[Association de l'industrie touristique du Canada](#) a indiqué que le secteur du tourisme devrait être une priorité pour le gouvernement fédéral. Aussi a-t-elle proposé que 35 millions de dollars soient alloués chaque année à la Commission canadienne du tourisme pendant trois ans pour qu'elle crée une campagne de marketing auprès de « villes jumelées » aux États-Unis. Elle a aussi demandé que les citoyens du Mexique soient à nouveau dispensés de visa.

5. Coopératives

Préconisant des mesures fédérales qui appuient les institutions financières coopératives, ou du moins qui ne les entravent pas, la [Centrale des caisses de crédit du Canada](#) a proposé que le gouvernement examine ses initiatives dans l'optique de la coopération. Ce faisant, le gouvernement pourrait examiner le caractère équitable des mesures fiscales applicables aux coopératives de crédit et aux caisses populaires et il pourrait déterminer s'il convient d'autoriser Financement agricole Canada, qui appartient au gouvernement, à livrer directement concurrence aux petites institutions financières coopératives. En outre, on a fait valoir qu'il conviendrait d'examiner les activités de Financement agricole Canada comme il a été fait pour la Banque de développement du Canada.

C. Modifications proposées par les témoins invités à s'exprimer sur des thèmes autres que « Assurer la prospérité et la sécurité des collectivités rurales et urbaines »

Les témoins ont été invités à s'exprimer sur un sujet en particulier. Devant le Comité, ils ont souvent formulé des observations sur l'un des cinq autres sujets choisis par le Comité, comme il est indiqué ci-dessous.

1. Témoins qui se sont exprimés au sujet de la viabilité financière et de la croissance économique

Le [Conference Board du Canada](#) a proposé que le gouvernement fédéral investisse dans l'infrastructure et qu'il collabore avec les provinces et les municipalités pour le financement de partenariats publics-privés.

À l'instar de l'[Association de l'industrie touristique du Canada](#), l'[Association québécoise de l'industrie touristique](#) a vivement recommandé au gouvernement d'accorder la priorité au secteur du tourisme et elle a plaidé en faveur de l'augmentation des fonds accordés à la Commission canadienne du tourisme pour la création d'une campagne de marketing auprès de « villes jumelées » aux États-Unis. Par ailleurs, elle

s'est dite en faveur d'un examen de la structure de coûts reliés au transport aérien afin d'assurer la compétitivité du secteur.

2. Témoins qui se sont exprimés au sujet des Canadiens vulnérables

[PearTree Financial Services](#) a indiqué que le crédit d'impôt pour l'exploration minière favorise des investissements dans des projets miniers dans les collectivités rurales et éloignées et qu'il devrait s'agir d'un crédit permanent applicable à d'autres secteurs. L'[organisme](#) a proposé que le gouvernement fédéral évalue les répercussions financières des incitatifs fiscaux tels les actions accréditatives et le crédit d'impôt pour l'exploration minière afin de déterminer si ces mesures augmentent les recettes fédérales nettes.

3. Témoins qui se sont exprimés au sujet de la recherche et de l'innovation

La [Coalition du budget vert](#) a formulé diverses propositions concernant l'énergie et l'environnement. Par exemple, elle a proposé que la déduction pour frais d'exploration au Canada soit accordée uniquement lorsque les efforts d'exploration sont infructueux. Elle a aussi proposé que le mécanisme des actions accréditatives et le crédit d'impôt pour l'exploration minière ne soient pas renouvelés dans le cas des sociétés minières.

De plus, la [Coalition du budget vert](#) a encouragé le gouvernement fédéral à établir un fonds quinquennal pour l'eau qui prévoirait les montants annuels suivants : 60 millions de dollars pour résoudre les problèmes de ruissellement provenant des terres dans les zones de compétence fédérale; 25 millions de dollars pour régler le problème des espèces aquatiques envahissantes; et 5 millions de dollars pour le plan de gestion adaptative pour le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent.

Par ailleurs, la [Coalition du budget vert](#) a proposé que le gouvernement modifie la LIR de façon que les catégories 43.1 et 43.2 de l'annexe II s'appliquent aux dépenses liées aux investissements dans le stockage de l'énergie aux fins de la déduction pour amortissement. Elle a aussi préconisé un crédit d'impôt à l'investissement de 30 % pour les nouvelles technologies de stockage.

La [Coalition du budget vert](#) a proposé l'établissement d'un fonds pour le financement de projets d'énergie axés sur l'exploitation d'autres sources d'énergie pour les résidences et les immeubles dans les collectivités hors réseau qui utilisent actuellement du diesel. À son avis, le montant des fonds devrait se situer entre 10 et 15 millions de dollars.

Enfin, la [Coalition du budget vert](#) a demandé que le gouvernement adopte des mesures législatives exigeant que les entreprises du secteur nucléaire ainsi que les entreprises de forage de pétrole et de gaz naturel mettent de côté suffisamment de fonds pour assumer les coûts éventuels des dommages environnementaux accidentels.

L'[Association des produits forestiers du Canada](#) a demandé que le gouvernement augmente les fonds accordés au programme Investissements dans la transformation de l'industrie forestière et renouvelle le programme pour six ans en le dotant d'une enveloppe

budgétaire globale de 500 millions de dollars. [Elle](#) a aussi préconisé un soutien continu pour l'innovation dans le secteur forestier et vivement recommandé que le gouvernement envisage d'utiliser le montant non dépensé du Fonds de biocarburants ProGen pour appuyer le secteur.

De l'avis de la [Confédération des syndicats nationaux](#), le gouvernement devrait augmenter le financement de Radio-Canada/Canadian Broadcasting Corporation.

4. Témoins qui se sont exprimés au sujet de l'efficacité gouvernementale

Selon [Cambri Development Group Inc.](#), la définition de « logement en copropriété » donnée au paragraphe 123(1) de la *Loi sur la taxe d'accise* devrait être modifiée de manière à prévoir un plan de copropriété enregistré en vertu de lois provinciales, du Système d'enregistrement des terres des Premières Nations ou de tout autre registre foncier assujéti à la réglementation fédérale. L'[organisme](#) a aussi fait valoir que la taxe de vente harmonisée payée par les entreprises de développement avant que les condominiums ne soient vendus devrait être revue et appliquée de façon que les acheteurs puissent avoir droit à la prime offerte aux personnes qui achètent pour la première fois une nouvelle maison en Colombie-Britannique.

5. Témoins qui se sont exprimés au sujet des possibilités d'emploi pour les Canadiens

[Unifor](#) a proposé, comme alternative aux partenariats publics-privés, que le gouvernement fédéral appuie des augmentations massives de dépenses d'infrastructures aux niveaux fédéral, provincial, territorial et municipal, notamment en accordant une aide supplémentaire et en cofinçant des projets.

À propos de la sécurité des pipelines qui traversent les collectivités, l'[Association canadienne de pipelines d'énergie](#) s'est dite favorable à la collaboration trisectorielle entre les gouvernements, le milieu de la recherche et le secteur du pétrole et du gaz dans le but d'améliorer la sécurité des pipelines au Canada.

Faisant remarquer que les systèmes de transport sont essentiels pour assurer la mobilité des marchandises et des personnes, particulièrement dans les communautés urbaines, le [Conseil du patronat du Québec](#) s'est prononcé en faveur du remplacement du pont Champlain et pour que ce nouveau pont soit financé au moyen d'un péage.

D. Les recommandations du Comité

Le Comité recommande :

28. Que le gouvernement fédéral continue de promouvoir l'importance de la santé, du sport et du savoir-faire physique en soutenant continuellement des organismes tels que ParticipACTION et Olympiques spéciaux Canada.

29. Que le gouvernement fédéral examine les dispositions fiscales relatives à la propriété immobilière, par exemple, le report d'une déduction pour amortissement déjà demandée sur des immeubles à revenu.

30. Que le gouvernement fédéral continue d'explorer les moyens de rendre la structure de coûts de l'aviation du Canada plus concurrentielle, tout en mettant l'accent sur le tourisme et ses avantages économiques pour le Canada.

31. Que le gouvernement fédéral continue de promouvoir les incitatifs fiscaux au développement et à l'utilisation de la production d'énergie propre.

32. Que le gouvernement fédéral continue d'explorer les moyens d'encourager la production intérieure à valeur ajoutée dans le secteur énergétique.

33. Que le gouvernement fédéral envisage de rendre permanent le crédit d'impôt pour l'exploration minière de 15 % actuellement temporaire pour les investisseurs permanents d'actions accréditives afin de soutenir les petites entreprises d'exploration minière.

34. Que le gouvernement fédéral, afin de continuer à soutenir la concurrence sur le marché nord-américain, étudie les coûts et la faisabilité de mesures d'incitation fiscale, telles que la déduction pour amortissement accéléré, ou d'autres programmes d'aide, afin de rendre plus abordables les véhicules commerciaux au gaz naturel et l'utilisation du gaz naturel dans les transports en vue de réduire la pollution atmosphérique et soutenir la croissance économique. Il faudrait également viser à s'assurer que les collectivités de l'ensemble du Canada ont accès à de l'énergie durable sous la forme de gaz naturel abordable.

35. Que le gouvernement fédéral continue d'impliquer les provinces et les territoires, la Fédération canadienne des municipalités et d'autres parties intéressées à l'élaboration d'un nouveau plan Chantiers Canada, dans le but de bâtir des collectivités rurales et urbaines.

36. Que le gouvernement fédéral continue à faire la promotion des partenariats publics-privés, ou le Fonds PPP, pour les infrastructures publiques, lorsque ceux-ci peuvent en donner plus aux contribuables pour leur argent. Il faudrait envisager l'élargissement de l'admissibilité au Fonds PPP Canada aux régions rurales ou aux régions moins densément peuplées.

37. Que le gouvernement fédéral poursuive et intensifie sa lutte au tabac de contrebande en s'efforçant d'en réduire les ventes.

38. Que le gouvernement conserve le produit de la prochaine mise aux enchères du spectre de 700 MHz pour le réinvestir de façon stratégique dans le déploiement d'une infrastructure à large bande dans les régions rurales et éloignées.

39. Que le gouvernement fédéral dévoile un plan national de conservation visant à augmenter le nombre de zones protégées, afin de garantir la protection du riche patrimoine naturel du Canada.

40. Que le gouvernement fédéral modifie les catégories 43.1 et 43.2 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* de manière à préciser que la déduction pour amortissement relative à ces catégories s'applique aux dépenses liées aux actifs corporels autonomes de stockage de l'énergie.

41. Que le gouvernement fédéral envisage d'examiner le mandat de Financement agricole Canada.

CHAPITRE SIX : AMÉLIORER L'EFFICIENCE GOUVERNEMENTALE

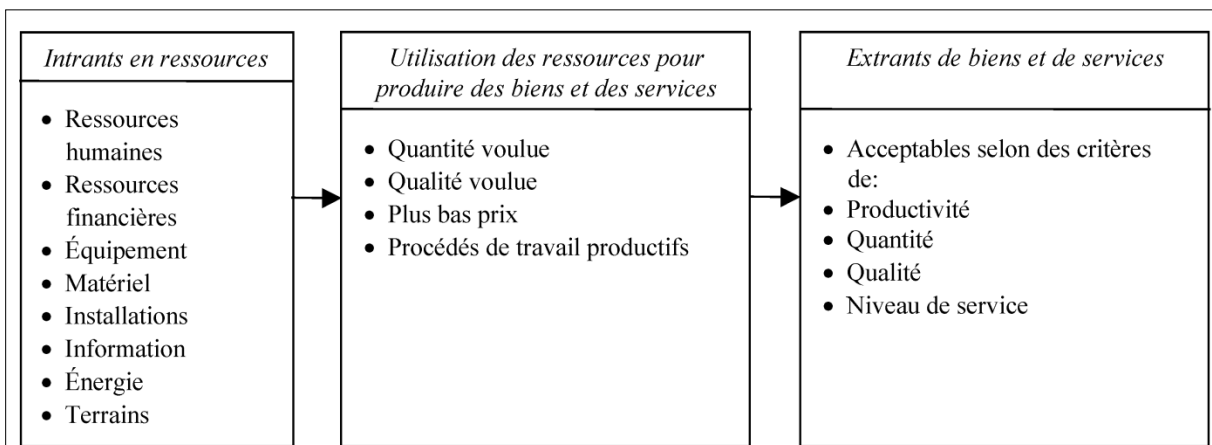
C'est en partie en raison des dépenses de programme et des dépenses fiscales qu'ils ont engagées pendant la crise financière et économique mondiale que les gouvernements d'un certain nombre de pays développés cherchent des moyens de freiner, voire de réduire, la croissance des dépenses tout en continuant d'offrir les mêmes services ou de meilleurs services. L'amélioration de l'efficacité avec laquelle les services sont offerts est l'un des moyens de relever ce défi. Le gouvernement fédéral du Canada a adopté différentes approches visant à améliorer l'efficacité : il a notamment réalisé des examens des dépenses et étudié des réformes en vue de réduire le fardeau administratif. C'est dans ce contexte que le Comité a invité des témoins à venir lui exposer les mesures que le gouvernement fédéral pourrait prendre pour améliorer l'efficacité.

A. Contexte

1. Responsabilité de l'efficacité au sein du gouvernement fédéral

Le [Bureau du vérificateur général du Canada](#) (BVG) définit l'« efficacité » comme suit : « L'efficacité indique à quel point un organisme utilise bien ses ressources pour produire des biens et services acceptables en regard d'une norme, d'un objectif ou d'un critère. » L'efficacité s'améliore, par exemple, lorsque plus de biens et services d'une qualité définie sont produits avec le même travail ou les mêmes intrants, ou moins. La figure 19 illustre les principaux éléments de l'efficacité.

Figure 19 — Principaux éléments de l'efficacité



Source : Figure préparée à partir de données du Bureau du vérificateur général du Canada, [Vérification de l'efficacité](#), octobre 1995, p. 4.

Selon le [BVG](#), l'efficacité est l'une des trois dimensions du rendement du gouvernement fédéral. Les deux autres sont l'économie et l'efficacité, toutes deux liées à l'efficacité. Pour agir avec égard à « l'économie », il faut obtenir des ressources en

quantité suffisante et de qualité satisfaisante au moindre coût. L'acquisition économique des ressources contribue à l'efficacité en minimisant le coût des intrants utilisés. « L'efficacité » rejoint l'efficacité et la dépasse au chapitre de l'incidence des programmes. L'efficacité est étroitement liée à l'efficacité, car il s'agit d'un facteur important pour déterminer la façon d'atteindre les objectifs au moindre coût.

Au gouvernement fédéral, la responsabilité d'une gestion pratiquée avec un souci d'efficacité incombe autant aux organismes centraux — le Bureau du Conseil privé, le Secrétariat du Conseil du Trésor et le ministère des Finances — qu'aux ministères. Les organismes centraux sont chargés d'établir et d'évaluer les possibilités qui s'offrent dans l'administration fédérale de fournir un meilleur service. Quant aux ministères, ils sont chargés d'exécuter des programmes ou de fournir des services avec efficacité.

2. Examens des dépenses

Dans le cadre du processus fédéral des [examens stratégiques](#) lancé en 2007, les ministères et organismes revoient tous leurs programmes pour s'assurer que les programmes et les services s'inscrivent dans leurs mandats de base, pour simplifier les activités internes et pour produire de meilleurs résultats pour les Canadiens. Entre 2007-2008 et 2010-2011, les quatre examens stratégiques réalisés ont permis d'économiser chaque année plus de 2,8 milliards de dollars.

Dans le [budget](#) fédéral de 2011, le gouvernement a lancé un vaste examen des dépenses des ministères afin de réaliser des économies annuelles de 4 milliards de dollars d'ici 2014-2015. Dans le [budget](#) de 2012, il a annoncé que l'examen des dépenses annoncé l'année précédente avait permis de dégager des économies annuelles de 5,2 milliards de dollars d'ici 2014-2015.

3. Rapports sur la réduction de la paperasserie et Plan d'action sur la réduction du fardeau administratif

Le gouvernement fédéral applique quelque 2 600 règlements, qui influent sur la vie quotidienne des Canadiens et qui touchent de nombreux aspects comme les biens et les services qu'ils achètent, les services gouvernementaux qu'ils reçoivent, la qualité de l'air qu'ils respirent et de l'eau qu'ils boivent.

En janvier 2011, la [Commission sur la réduction de la paperasse](#) a vu le jour. Dirigée par le ministre d'État (Petite Entreprise et Tourisme), la Commission devait cerner les éléments à l'intérieur des exigences réglementaires fédérales qui irritent les entreprises et elle devait formuler des recommandations pour la réduction du fardeau de la conformité, sur des questions tant particulières que systémiques.

En septembre 2011, la Commission a diffusé son premier rapport, le [Rapport sur les commentaires reçus](#), dans lequel elle analysait les résultats des consultations et dégageait d'éventuelles réformes. Elle a ensuite collaboré avec des experts indépendants à l'évaluation de la viabilité des réformes proposées. En janvier 2012, la Commission a diffusé son deuxième et dernier rapport, intitulé [Rapport de recommandations](#). Un total de 90 recommandations y sont adressées à 18 ministères et organismes fédéraux.

En octobre 2012, le gouvernement fédéral a rendu public son [Plan d'action sur la réduction du fardeau administratif](#), dans lequel sont exposées six réformes indiquées dans le tableau 3.

Tableau 3 — Réformes proposées dans le Plan d'action sur la réduction du fardeau administratif

Règle du « un pour un » exigeant des organismes de réglementation qu'ils compensent les coûts d'un nouveau fardeau administratif imposé aux entreprises par un allègement équivalent du fardeau administratif imposé par les règlements existants.
Évaluation faite dans l'optique des petites entreprises, qui exige que les organismes de réglementation tiennent compte de l'incidence des règlements sur les petites entreprises. Publication d'une liste de vérification en 20 points qui guidera les travaux visant à réduire au minimum le fardeau imposé aux petites entreprises, à éviter les dédoublements bureaucratiques et à assurer la communication, en termes clairs et simples, des exigences réglementaires.
Publication de plans prospectifs qui indiquent les modifications réglementaires prévues au cours d'une période de 24 mois, afin que les entreprises sachent davantage à quoi s'attendre.
Normes de service établissant des cibles pour le traitement rapide des licences, des certificats et des permis qui doivent être délivrés en grand nombre.
Mécanisme de rétroaction pour les entreprises munies de licences, de certificats et de permis.
Fiche d'évaluation annuelle faisant publiquement état de la mise en œuvre des réformes de réduction du fardeau administratif, plus particulièrement en ce qui a trait à la règle du « un pour un », à l'approche fondée sur l'optique des petites entreprises et aux normes de service.

Source : Tableau préparé à partir de données du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, [Le plan d'action sur la réduction du fardeau administratif](#), octobre 2012.

B. Modifications proposées par les témoins invités à s'exprimer sur le thème « Améliorer l'efficacité gouvernementale »

Les témoins invités à s'exprimer sur le thème « Améliorer l'efficacité gouvernementale » ont surtout parlé du renforcement de la surveillance parlementaire des dépenses gouvernementales et de deux secteurs en particulier où il serait possible de réduire la paperasse.

1. Renforcement de la surveillance parlementaire des dépenses

Selon la [Fédération canadienne des contribuables](#), le Cabinet reçoit des données détaillées sur le coût à long terme des mesures législatives proposées. La [Fédération](#) a

suggéré de modifier la *Loi sur la gestion des finances publiques* afin que le Parlement reçoive des prévisions détaillées du coût du cycle de vie prévu lorsqu'une loi est adoptée.

Le [Syndicat canadien de la fonction publique](#) a fait valoir que le gouvernement devrait faire preuve de plus de transparence en fournissant aux parlementaires et au directeur parlementaire du budget l'information dont ils ont besoin pour tenir le gouvernement responsable des résultats obtenus avec l'argent des contribuables.

2. Possibilités précises de réduction du fardeau administratif

Dans son mémoire adressé au Comité, [Cambri Development Group Inc.](#) a suggéré que le gouvernement fédéral rétablisse le système d'enregistrement des transactions foncières effectuées sur les terres des Premières Nations. À son avis, le projet pilote qui a porté fruit, mais qui a été annulé, avait donné lieu à une période d'approbation de deux jours pour les transactions et à une réduction du fardeau administratif lié à l'enregistrement.

Selon le [Syndicat canadien de la fonction publique](#), le gouvernement pourrait réduire les tracasseries administratives en éliminant le Fonds PPP Canada et cesser de subventionner la privatisation des services publics.

C. Modifications proposées par les témoins invités à s'exprimer sur d'autres thèmes

Les témoins ont été invités à s'exprimer sur un sujet en particulier. Devant le Comité, ils ont souvent formulé des observations sur l'un des cinq autres sujets choisis par le Comité, comme il l'est indiqué ci-dessous.

1. Témoins qui se sont exprimés au sujet de la viabilité financière et de la croissance économique

L'[Association canadienne du commerce des valeurs mobilières](#) a fortement recommandé au gouvernement de créer l'organisme coopératif de réglementation des valeurs mobilières qu'elle propose; à son avis, la réglementation en serait simplifiée et les coûts administratifs moindres pour les entreprises.

L'[Association des comptables généraux accrédités du Canada](#) et les [Comptables professionnels agréés du Canada](#) ont invité le gouvernement à exiger des entreprises qu'elles adoptent un système normalisé de production de déclarations pour le gouvernement.

2. Témoins qui se sont exprimés au sujet des collectivités rurales et urbaines

L'[Association canadienne des dépanneurs en alimentation](#) et la [Centrale des caisses de crédit du Canada](#) ont souligné que la réglementation excessive est un fardeau pour les petits détaillants, tout comme la paperasse administrative l'est pour les institutions financières coopératives. La [Centrale des caisses de crédit du Canada](#) a fourni deux exemples à l'appui : le respect des exigences prévues par le régime canadien de lutte

contre le blanchiment d'argent et le projet de règlement visant l'élimination des pourriels. Elle considère que les mesures réglementaires gouvernementales devraient être appliquées d'une manière rentable pour les institutions financières coopératives.

3. Témoins qui se sont exprimés au sujet des possibilités d'emploi pour les Canadiens

Le [Conseil du patronat du Québec](#) a demandé que les nouvelles mesures réglementaires adoptées dans certains secteurs (secteur des transports, et protection des consommateurs dans les secteurs des télécommunications et des services financiers) respectent le principe du « un pour un » afin de préserver la compétitivité des entreprises canadiennes lorsqu'elles doivent livrer concurrence à des entreprises étrangères qui n'ont pas investi dans l'infrastructure existante.

D. Les recommandations du Comité

Le Comité recommande :

42. Que le gouvernement fédéral scrute vigoureusement et continuellement l'usage fait de l'argent des contribuables pour éliminer le gaspillage et les inefficiences, y compris en éliminant les programmes qui n'ont plus leur raison d'être ou ne donnent pas les résultats escomptés. Il lui faudrait aussi constamment soumettre à examen ses immobilisations pour en assurer l'usage le plus efficace et le plus efficient et veiller à ce que les contribuables en aient pour leur argent.

43. Que le gouvernement fédéral continue de mettre en œuvre les recommandations de la Commission sur la réduction de la paperasse, comme la règle « un pour un », pour réduire les irritants qui nuisent à la croissance, à la compétitivité et à la capacité d'innovation des entreprises. Il lui faudrait peut-être pour cela explorer la possibilité de généraliser le langage universel de la communication financière ou XBRL afin de réduire les coûts d'observation des contribuables et d'améliorer la collecte fédérale de données.

44. Que le gouvernement fédéral continue de collaborer avec les provinces et les territoires qui le veulent pour établir un organisme coopératif en matière de réglementation des valeurs mobilières afin de mieux protéger les Canadiens et de favoriser l'intégrité du système financier canadien. Ces efforts pourraient s'appuyer sur les progrès de l'accord conclu avec l'Ontario et la Colombie-Britannique.

CHAPITRE SEPT : MAXIMISER LES POSSIBILITÉS D'EMPLOI POUR LES CANADIENS

Le vieillissement de la population canadienne, toutes choses étant égales par ailleurs, entraînera des pénuries de main-d'œuvre dans certaines professions et dans certaines régions du pays. Pour assurer la croissance économique du Canada, il est essentiel que les chercheurs d'emploi soient au courant des postes disponibles, que ceux-ci soient comblés et que les travailleurs possèdent les compétences et les capacités recherchées par les employeurs. C'est dans ce contexte que le Comité a invité des témoins à venir lui exposer les mesures que le gouvernement fédéral devrait prendre pour maximiser les possibilités d'emploi pour les Canadiens.

A. Contexte

1. Participation au marché du travail

Selon [Emploi et Développement social Canada](#), dans quelques années, il sera difficile d'accroître l'offre de main-d'œuvre suffisamment pour combler les possibilités d'emploi prévues dans bon nombre de régions et de professions. Il serait possible de combler certaines des pénuries de main-d'œuvre prévues en augmentant les taux de participation au marché du travail, en particulier parmi les groupes sous-représentés. Par ailleurs, les travailleurs qui possèdent des compétences poussées et qui sont plus scolarisés sont généralement plus productifs et compétitifs, mieux rémunérés et demeurent plus longtemps dans la population active. Le tableau 4 indique le taux de participation de divers groupes au marché du travail; les données s'appliquent à 2011, exception faite des données concernant les personnes handicapées, qui s'appliquent à 2006.

Tableau 4 — Taux de participation au marché du travail, par groupe, Canada, 2011 (%)

	Taux de participation
Population d'origine autochtone	61,3
Population non autochtone	66,2
Population immigrante	62,2
Population non immigrante	67,3
15-24 ans	60,4
25-54 ans	85,8
55 ans et plus	37,4
Avec incapacité	56,0
Sans incapacité	80,0

Remarque : Les taux de participation des personnes avec ou sans incapacité sont pour 2006, pour les personnes âgées de 15 à 64 ans. Le taux d'activité correspond à la population active, ce qui comprend les personnes ayant un emploi et celles qui n'en ont pas mais qui en cherchent un, divisé par la population, laquelle comprend les personnes qui ne font pas partie de la population active, dont les retraités, les étudiants à temps plein et les travailleurs découragés (personnes ne cherchant plus de travail). Le taux de chômage correspond au nombre de personnes sans emploi divisé par la population active.

Sources : Tableau préparé à partir de données de Statistique Canada, [L'Enquête sur la participation et les limitations d'activités : L'expérience de travail des personnes avec incapacité au Canada](#), n° 89-628-X au catalogue — n° 7; Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011, tableaux de données.

La plupart des dépenses du gouvernement fédéral au chapitre de la formation professionnelle sont engagées dans le cadre de trois programmes qui relèvent d'Emploi et Développement social Canada : [ententes sur le développement du marché du travail](#), [ententes sur le marché du travail](#) (EMT) et [ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées](#).

2. Ententes sur le marché du travail et la Subvention canadienne pour l'emploi proposée

Des EMT, qui viennent à échéance le 31 mars 2014, ont été conclues avec l'ensemble des provinces et des territoires pour venir en aide aux personnes non admissibles aux programmes visés par la partie II de la *Loi sur l'assurance-emploi*. Dans le budget fédéral de 2013, le gouvernement a annoncé qu'il négocierait avec les provinces et les territoires pour créer la [Subvention canadienne pour l'emploi](#) en vertu d'EMT renouvelées. Le tableau 5 indique le nombre et le genre d'interventions faites dans le cadre des programmes et des services d'EMT en 2009-2010.

Tableau 5 — Nombre d'interventions reliées aux programmes et services prévus par des ententes sur le marché du travail, par type de programme ou service, Canada, 2009-2010

Type de programme ou service	Nombre d'interventions
Services d'emploi pour les clients ayant un emploi et les clients sans emploi	240 207
Développement des compétences et perfectionnement professionnel pour les clients sans emploi	47 486
Expérience de travail pour les clients sans emploi	6 905
Combinaison de développement des compétences et d'expérience de travail pour les clients sans emploi	88 159
Développement des compétences en milieu de travail pour les clients ayant un emploi	21 802
Nombre total d'interventions	404 559

Source : Tableau préparé à partir de données d'Emploi et Développement social Canada, [Les ententes sur le marché du travail du Canada : un rapport national pour 2008-2009 et 2009-2010](#).

B. Modifications proposées par les témoins invités à s'exprimer sur le thème « Maximiser les possibilités d'emploi pour les Canadiens »

Les témoins invités à s'exprimer sur le thème « Maximiser les possibilités d'emploi pour les Canadiens » ont formulé des propositions concernant les pénuries de main-d'œuvre, la mobilité de la main-d'œuvre et l'information sur le marché du travail, ainsi que sur les EMT, la Subvention canadienne pour l'emploi proposée et la formation des employés.

1. Pénuries de main-d'œuvre, mobilité de la main-d'œuvre et information sur le marché du travail

Reconnaissant le vieillissement de la population du Canada et les pénuries de main-d'œuvre qui peuvent en résulter, le [Congrès du travail du Canada](#) a demandé que le gouvernement fédéral élabore une stratégie nationale tripartite de développement des compétences pour faire face aux conséquences du vieillissement de la main-d'œuvre et pour répondre aux besoins de certains groupes, dont les Autochtones, les nouveaux immigrants et les jeunes. L'[Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires](#) a préconisé la mise en œuvre d'une stratégie fédérale-provinciale/secteur privé pour combler les futures pénuries de main-d'œuvre.

De l'avis du [Congrès du travail du Canada](#), avant d'intervenir dans le marché du travail, notamment au moyen du Programme des travailleurs étrangers temporaires ou du versement de subventions pour la formation des travailleurs, le gouvernement devrait veiller à ce que les employeurs s'investissent davantage auprès des employés en les rémunérant davantage.

Au sujet de l'industrie pétrolière et gazière en amont, l'[Association canadienne des producteurs pétroliers](#) a proposé que le gouvernement renforce les programmes visant à

créer un bassin de travailleurs au pays; en particulier, le gouvernement devrait resserrer le lien entre l'éducation postsecondaire et les compétences recherchées, et garantir la disponibilité de travailleurs étrangers grâce à deux mesures : des programmes renforcés pour l'immigration permanente et un Programme des travailleurs étrangers temporaires qui est efficient. [Unifor](#) a recommandé au gouvernement d'élaborer une stratégie pour le développement des secteurs de ressources au Canada, en mettant l'accent sur la création d'emplois durables et permanents.

Au sujet de la mobilité de la main-d'œuvre, l'[Association canadienne de la construction](#) a demandé la création d'un crédit d'impôt favorisant la mobilité des travailleurs de la construction, qui contribuerait à réduire les frais de déménagement temporaire à des fins d'emploi et qui aiderait les gens de métier à chercher du travail à l'extérieur de leur province ou territoire de résidence. En termes généraux, l'[Association canadienne des producteurs pétroliers](#) a demandé au gouvernement de réduire les obstacles à la mobilité de la main-d'œuvre.

Consciente de la nécessité d'obtenir des données et des informations supplémentaires au sujet du marché du travail canadien, l'[Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires](#) a suggéré de tenir compte de la formation informelle dans l'évaluation des EMT et peut-être même de l'incorporer dans les EMT. En ce qui concerne la mesure à utiliser pour évaluer l'état du marché du travail du Canada, [Unifor](#) a estimé que la mesure appropriée est non pas le taux de chômage, mais le taux d'emploi, car celui-ci tient compte du taux de croissance de la population.

2. Ententes sur le marché du travail, la Subvention canadienne pour l'emploi proposée et formation des employés

En ce qui a trait à la Subvention canadienne pour l'emploi dont on propose la création, le [Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec](#) a demandé que cette nouvelle mesure soit assortie de lignes directrices et d'objectifs clairs, et qu'elle soit mise en œuvre avec efficacité en collaboration avec les provinces et les territoires. Le [Congrès du travail du Canada](#) a indiqué que les EMT sont essentielles et qu'il appuierait la Subvention proposée uniquement si on n'utilise pas les fonds affectés aux EMT pour la financer. Au sujet de cette subvention, l'[Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires](#) a estimé que le gouvernement fédéral devrait vérifier non seulement la façon dont les fonds sont utilisés par les fournisseurs de services, mais aussi le nombre de placements en emploi effectués grâce à cette subvention.

Au chapitre de la formation des employés, le [Congrès du travail du Canada](#) a pressé le gouvernement d'investir dans des programmes de recyclage de deuxième chance pour les travailleurs âgés qui sont touchés par des changements dans le marché du travail. L'organisme s'oppose au soutien accordé par le gouvernement aux employeurs pour la formation à moins que les employeurs ne commencent par offrir plus de possibilités de formation à leurs employés. Le [Conseil du patronat du Québec](#) a demandé une réduction de la portion des cotisations patronales à l'AE dans le cas des employeurs qui fournissent une formation structurée à leurs employés.

C. Modifications proposées par les témoins invités à s'exprimer sur des thèmes autres que « Maximiser les possibilités d'emploi pour les Canadiens »

Les témoins ont été invités à s'exprimer sur un sujet en particulier. Devant le Comité, ils ont souvent formulé des observations sur l'un des cinq autres sujets choisis par le Comité, comme il est indiqué ci-dessous.

1. Témoins qui se sont exprimés au sujet de la viabilité financière et de la croissance économique

Selon le [Conference Board du Canada](#), comme la croissance de la main-d'œuvre est censée ralentir au cours des prochaines années, le gouvernement fédéral devrait investir dans le développement des compétences de la main-d'œuvre afin d'améliorer le capital humain du Canada. Pour sa part, le [Conseil canadien des chefs d'entreprise](#) a estimé que le gouvernement devrait s'attaquer aux pénuries de main-d'œuvre dans certains secteurs, régions et professions.

2. Témoins qui se sont exprimés au sujet des Canadiens vulnérables

La [Fédération étudiante universitaire du Québec](#) a proposé la création d'un crédit d'impôt pour les nouveaux diplômés qui travaillent dans des régions où les possibilités de développement économique sont restreintes.

3. Témoins qui se sont exprimés au sujet de la recherche et de l'innovation

[Polytechnics Canada](#) a préconisé la réalisation de deux enquêtes par Statistique Canada : l'une sur la transition des étudiants des établissements de formation au marché du travail; l'autre sur les travailleurs qui quittent volontairement le marché du travail; cela donnerait lieu à des débats sur la formation professionnelle qui sont fondés sur des données probantes. Par ailleurs, les étudiants, les établissements d'enseignement et les employeurs auraient accès à des données fiables sur les futures conditions d'emploi. De l'avis de [Polytechnics Canada](#), il conviendrait de relier le soutien fédéral de la recherche et du développement au soutien fédéral des apprentis, et de traiter les apprentis comme des apprenants; le soutien devrait être offert en dehors du régime d'AE. En outre, [Polytechnics Canada](#) a indiqué que le gouvernement devrait appuyer les gens de métier, les techniciens et les technologues pour promouvoir la technologie orientée vers la demande de la part des personnes qui s'en servent quotidiennement.

La [Chambre de commerce de la région du Grand Kitchener-Waterloo](#) s'est dite en faveur du projet de Subvention canadienne pour l'emploi dans la mesure où elle permettrait d'aider les travailleurs qui veulent s'insérer dans des secteurs en pénurie de main-d'œuvre.

4. Témoins qui se sont exprimés au sujet de l'efficience gouvernementale

La [Fédération canadienne des contribuables](#) a demandé que soit transformé en comptes d'assurance-emploi individuels le régime d'AE actuel, lequel subventionne le

chômage dans les régions du pays où il est plus facile de toucher des prestations, et ce, au détriment d'autres régions où les prestations sont moins élevées.

Le [Syndicat canadien de la fonction publique](#) a estimé que, pour mieux protéger les chômeurs canadiens, il conviendrait de supprimer les modifications apportées récemment aux critères d'admissibilité au régime d'AE.

Soutenant que le taux de cotisation au RPC a une incidence directe sur la création d'emplois par les petites entreprises, la [Fédération canadienne de l'entreprise indépendante](#) a recommandé au gouvernement de ne pas hausser ce taux.

D. Les recommandations du Comité

Le Comité recommande :

45. Que le gouvernement fédéral, en collaboration avec les provinces et les territoires, poursuive ses initiatives de soutien et de promotion des métiers spécialisés, entre autres en s'employant à mettre en œuvre la Subvention canadienne pour l'emploi ou en étudiant la faisabilité et le coût de mesures fiscales pour appuyer les travailleurs spécialisés et favoriser leur mobilité, ainsi que pour appuyer les employeurs de travailleurs spécialisés. Il faudra à cet égard offrir un soutien durable à Compétences Canada afin d'assurer la promotion constante des métiers à tous les niveaux scolaires et s'attaquer au problème du chômage et du sous-emploi chez les jeunes. Il faudrait offrir un soutien aux principaux intervenants de l'éducation au chapitre des métiers, tels que Polytechnics Canada et l'Association des collèges communautaires du Canada.

46. Que le gouvernement fédéral étudie des options pour la réforme et la réorientation des ententes relatives au marché du travail avec les provinces et les territoires, de manière à mieux promouvoir la formation professionnelle et répondre plus efficacement aux besoins du marché du travail, dans le secteur de la construction en particulier. Il faudrait tenir compte des recommandations du Comité consultatif sur l'information sur le marché du travail, puisqu'à l'avenir, il sera important d'avoir accès, en temps opportun, à de l'information sur le marché du travail qui est exacte.

47. Que le gouvernement fédéral poursuive la modernisation du système d'immigration canadien en vue d'en faire un système « souple et rapide », qui sera mieux adapté aux besoins du marché du travail, pour ainsi devenir un facteur de prospérité économique pour tous les Canadiens. Cela devrait comprendre l'examen du processus de délivrance des visas, continuer à améliorer la reconnaissance des titres de compétences étrangers pour les immigrants, ainsi que

l'examen des seuils linguistiques minimums du Programme des travailleurs qualifiés.

48. Que le gouvernement fédéral examine le Programme des travailleurs étrangers temporaires afin qu'il réponde plus exactement aux besoins du marché du travail canadien et, plus important encore, à ceux des régions, où il existe d'importantes pénuries de main-d'œuvre qualifiée.

LISTE DES RECOMMANDATIONS

1. Que, compte tenu de la situation budgétaire, le gouvernement fédéral restreigne les nouveaux engagements de dépenses dans le prochain budget et continue de rejeter les nouvelles dépenses onéreuses et irresponsables. 16
2. Que le gouvernement fédéral garde le cap sur son plan de retour à l'équilibre budgétaire en 2015. 16
3. Que le gouvernement fédéral introduise une loi sur l'équilibre budgétaire qui lui permettra de respecter cet engagement tout en limitant les dépenses. 16
4. Que le gouvernement fédéral réaffirme son ferme engagement à maintenir les impôts à un niveau bas et de ne pas assujettir les Canadiens à de nouvelles taxes, particulièrement toute forme de taxe sur le carbone qui nuirait à des secteurs névralgiques de l'économie et dont les coûts reviendraient aux familles canadiennes. En même temps, le gouvernement fédéral devrait continuer d'assurer la compétitivité du régime fiscal pour favoriser la création d'emplois et attirer les investissements, entre autres en maintenant son engagement à l'égard des petites entreprises et en assurant la compétitivité du taux d'imposition de l'impôt des particuliers. 16
5. Que le gouvernement fédéral continue l'examen de la rémunération et des avantages sociaux de la fonction publique afin d'en assurer la viabilité financière, de les harmoniser davantage avec ceux des autres employeurs publics et privés et de les rendre plus concurrentiels par rapport à ces derniers. 17
6. Que le gouvernement fédéral et la Banque du Canada continuent à soutenir le cadre actuel de ciblage de l'inflation. 17
7. Que le gouvernement fédéral explore les moyens de rationaliser la *Loi de l'impôt sur le revenu* pour réduire la complexité et l'inefficacité de son exécution. Le gouvernement devrait en outre assurer l'évaluation rapide des déclarations de revenus et explorer la possibilité de permettre les déclarations consolidées. Toutes ces mesures devraient être prises dans le but d'alléger le fardeau des contribuables canadiens. 17
8. Que le gouvernement fédéral procède à l'examen exhaustif du régime fiscal et en assure l'équité et la neutralité en continuant de supprimer les échappatoires qui permettent à certains contribuables de ne pas payer leur juste part d'impôts. Par ailleurs, il conviendrait que le gouvernement fédéral envisage d'autres façons de mieux

outiller l'Agence du revenu du Canada pour lutter contre l'évasion fiscale tout en collaborant avec les organismes d'application de la loi dans le but de poursuivre en justice les fraudeurs du fisc.....	17
9. Que le gouvernement fédéral continue d'examiner les moyens d'améliorer la compétitivité fiscale internationale du Canada, entre autres en continuant de mettre en œuvre les recommandations du Groupe consultatif sur le régime canadien de fiscalité internationale.....	17
10. Que le gouvernement fédéral continue de s'appuyer sur le travail positif que le Plan d'action pour le capital de risque accomplit pour améliorer le système de capital de risque du Canada.	17
11. Que le gouvernement fédéral poursuive son vigoureux programme d'expansion commerciale, entre autres en négociant des accords de libre-échange, tels que l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne, et en passant des conventions fiscales avec des gouvernements étrangers, en vue d'éliminer les obstacles à l'entrée des biens et services canadiens sur les marchés d'exportation.....	17
12. Que le gouvernement fédéral continue d'encourager les provinces et les territoires à éliminer les obstacles intérieurs au commerce et à la mobilité.....	18
13. Que le gouvernement fédéral examine continuellement l'ensemble des lois et des règlements pertinents pour assurer la sûreté et la sécurité du secteur financier et permettre ainsi au Canada de rester le pays au monde dont le système bancaire est le plus solide. En même temps, le gouvernement devrait continuer d'explorer des moyens de mieux protéger les consommateurs de produits et de services du secteur financier.....	18
14. Que le gouvernement fédéral améliore davantage la neutralité du régime fiscal en éliminant les subventions inutiles aux combustibles fossiles conformément à l'engagement que le Canada a pris récemment au Groupe des Vingt.	18
15. Que le gouvernement fédéral étudie les coûts et la possibilité de bonifier la déduction pour amortissement accéléré afin d'encourager l'érection d'une infrastructure nationale pour les activités en aval dans le secteur pétrolier et gazier, telles que le transport, le raffinage et la valorisation; des projets tels que la raffinerie propre de Kitimat. De plus, il conviendrait que le gouvernement soutienne le développement de l'infrastructure concernant les exportations de gaz naturel liquéfié.....	18

16. Que le gouvernement fédéral travaille avec le secteur privé pour aider les entreprises canadiennes à se renforcer, à croître, à créer des emplois et améliorer leurs performances à l'exportation.....	18
17. Que le gouvernement fédéral, cherchant à rétablir l'équilibre budgétaire, réaffirme son engagement à ne pas réduire les transferts aux particuliers, notamment les aînés, les enfants et les chômeurs, ni les transferts faits à d'autres ordres de gouvernement à l'appui des soins de santé et des services sociaux, de la péréquation et du transfert de la taxe sur l'essence aux municipalités.....	32
18. Que le gouvernement fédéral continue de trouver des façons d'augmenter la participation au marché du travail et à l'économie des Canadiens vulnérables, y compris les jeunes, les Canadiens d'origine autochtone et les personnes handicapées. Plus précisément, que le gouvernement fédéral étudie activement des programmes établis destinés à aider ces Canadiens à combler les pénuries de main-d'œuvre qualifiée et aborde notre priorité commune consistant à améliorer les résultats en matière d'éducation des Premières Nations.....	32
19. Que le gouvernement fédéral fasse adopter une loi sur la propriété immobilière des Premières Nations afin de donner aux Autochtones canadiens les mêmes droits que les autres Canadiens en matière de propriété immobilière.....	32
20. Que le gouvernement fédéral continue de collaborer avec les provinces à la mise en œuvre du régime de pension agréé collectif.	32
21. Que le gouvernement fédéral examine la possibilité d'exclure le revenu en cours d'études de l'évaluation des actifs des bénéficiaires du Programme canadien de prêts aux étudiants ainsi que ce qu'il en coûterait.	32
22. Que le gouvernement fédéral continue à favoriser la recherche pour le secteur des soins de santé et les professions qui s'y rattachent afin d'améliorer la prestation des soins de santé pour les patients et réduire les coûts en augmentant l'efficacité, en envisageant par exemple l'établissement d'indicateurs de santé pancanadiens et en faisant la promotion des meilleures pratiques comme le travail novateur qui est accompli au Sunnybrook Health Sciences Centre.....	32

23. Que le gouvernement fédéral continue d'étudier des idées novatrices pour augmenter les dons de bienfaisance par les Canadiens, comme un crédit d'impôt allongé, misant sur des initiatives positives telles que le super crédit pour premier don de bienfaisance.....	33
24. Que, comme le Canada est un des quatre pays du Groupe des Sept sans stratégie nationale en matière de démence et de maladie d'Alzheimer, le gouvernement fédéral se hâte de créer et de mettre en œuvre une telle stratégie.....	33
25. Que le gouvernement fédéral entende l'appel de nombreux organismes de bienfaisance et leur permette d'utiliser des ordinateurs dans le cadre de leurs loteries de levée de fonds, mesure qui leur ferait économiser des millions de dollars sans rien coûter au contribuable.....	33
26. Que le gouvernement fédéral continue d'appuyer les activités de recherche fondamentale et de développement, menées notamment avec l'aide des conseils subventionnaires et au moyen du programme des coûts indirects.	42
27. Que le gouvernement fédéral continue d'appuyer la recherche appliquée, tout en examinant les avantages des programmes actuels qui favorisent l'infrastructure de recherche et de développement au Canada, tels que le Fonds de biocarburants ProGen et le programme de transformation de l'industrie forestière, et qu'il examine de nouvelles initiatives qui portent sur le renforcement de la capacité pour la recherche reposant sur la technologie numérique et les partenariats avec les universités.	42
28. Que le gouvernement fédéral continue de promouvoir l'importance de la santé, du sport et du savoir-faire physique en soutenant continuellement des organismes tels que ParticipACTION et Olympiques spéciaux Canada.....	54
29. Que le gouvernement fédéral examine les dispositions fiscales relatives à la propriété immobilière, par exemple, le report d'une déduction pour amortissement déjà demandée sur des immeubles à revenu.....	55
30. Que le gouvernement fédéral continue d'explorer les moyens de rendre la structure de coûts de l'aviation du Canada plus concurrentielle, tout en mettant l'accent sur le tourisme et ses avantages économiques pour le Canada.	55
31. Que le gouvernement fédéral continue de promouvoir les incitatifs fiscaux au développement et à l'utilisation de la production d'énergie propre.	55

32. Que le gouvernement fédéral continue d’explorer les moyens d’encourager la production intérieure à valeur ajoutée dans le secteur énergétique.	55
33. Que le gouvernement fédéral envisage de rendre permanent le crédit d’impôt pour l’exploration minière de 15 % actuellement temporaire pour les investisseurs permanents d’actions accréditives afin de soutenir les petites entreprises d’exploration minière.	55
34. Que le gouvernement fédéral, afin de continuer à soutenir la concurrence sur le marché nord-américain, étudie les coûts et la faisabilité de mesures d’incitation fiscale, telles que la déduction pour amortissement accéléré, ou d’autres programmes d’aide, afin de rendre plus abordables les véhicules commerciaux au gaz naturel et l’utilisation du gaz naturel dans les transports en vue de réduire la pollution atmosphérique et soutenir la croissance économique. Il faudrait également viser à s’assurer que les collectivités de l’ensemble du Canada ont accès à de l’énergie durable sous la forme de gaz naturel abordable.	55
35. Que le gouvernement fédéral continue d’impliquer les provinces et les territoires, la Fédération canadienne des municipalités et d’autres parties intéressées à l’élaboration d’un nouveau plan Chantiers Canada, dans le but de bâtir des collectivités rurales et urbaines.	55
36. Que le gouvernement fédéral continue à faire la promotion des partenariats publics-privés, ou le Fonds PPP, pour les infrastructures publiques, lorsque ceux-ci peuvent en donner plus aux contribuables pour leur argent. Il faudrait envisager l’élargissement de l’admissibilité au Fonds PPP Canada aux régions rurales ou aux régions moins densément peuplées.	55
37. Que le gouvernement fédéral poursuive et intensifie sa lutte au tabac de contrebande en s’efforçant d’en réduire les ventes.	55
38. Que le gouvernement conserve le produit de la prochaine mise aux enchères du spectre de 700 MHz pour le réinvestir de façon stratégique dans le déploiement d’une infrastructure à large bande dans les régions rurales et éloignées.	56
39. Que le gouvernement fédéral dévoile un plan national de conservation visant à augmenter le nombre de zones protégées, afin de garantir la protection du riche patrimoine naturel du Canada.	56

40. Que le gouvernement fédéral modifie les catégories 43.1 et 43.2 de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> de manière à préciser que la déduction pour amortissement relative à ces catégories s'applique aux dépenses liées aux actifs corporels autonomes de stockage de l'énergie.....	56
41. Que le gouvernement fédéral envisage d'examiner le mandat de Financement agricole Canada.....	56
42. Que le gouvernement fédéral scrute vigoureusement et continuellement l'usage fait de l'argent des contribuables pour éliminer le gaspillage et les inefficiences, y compris en éliminant les programmes qui n'ont plus leur raison d'être ou ne donnent pas les résultats escomptés. Il lui faudrait aussi constamment soumettre à examen ses immobilisations pour en assurer l'usage le plus efficace et le plus efficient et veiller à ce que les contribuables en aient pour leur argent.....	61
43. Que le gouvernement fédéral continue de mettre en œuvre les recommandations de la Commission sur la réduction de la paperasse, comme la règle « un pour un », pour réduire les irritants qui nuisent à la croissance, à la compétitivité et à la capacité d'innovation des entreprises. Il lui faudrait peut-être pour cela explorer la possibilité de généraliser le langage universel de la communication financière ou XBRL afin de réduire les coûts d'observation des contribuables et d'améliorer la collecte fédérale de données.....	61
44. Que le gouvernement fédéral continue de collaborer avec les provinces et les territoires qui le veulent pour établir un organisme coopératif en matière de réglementation des valeurs mobilières afin de mieux protéger les Canadiens et de favoriser l'intégrité du système financier canadien. Ces efforts pourraient s'appuyer sur les progrès de l'accord conclu avec l'Ontario et la Colombie-Britannique.....	61
45. Que le gouvernement fédéral, en collaboration avec les provinces et les territoires, poursuive ses initiatives de soutien et de promotion des métiers spécialisés, entre autres en s'employant à mettre en œuvre la Subvention canadienne pour l'emploi ou en étudiant la faisabilité et le coût de mesures fiscales pour appuyer les travailleurs spécialisés et favoriser leur mobilité, ainsi que pour appuyer les employeurs de travailleurs spécialisés. Il faudra à cet égard offrir un soutien durable à Compétences Canada afin d'assurer la promotion constante des métiers à tous les niveaux scolaires et s'attaquer au problème du chômage et du sous-emploi chez les jeunes. Il faudrait offrir un soutien aux principaux intervenants de l'éducation au chapitre des métiers, tels que Polytechnics Canada et l'Association des collèges communautaires du Canada.....	68

- 46. Que le gouvernement fédéral étudie des options pour la réforme et la réorientation des ententes relatives au marché du travail avec les provinces et les territoires, de manière à mieux promouvoir la formation professionnelle et répondre plus efficacement aux besoins du marché du travail, dans le secteur de la construction en particulier. Il faudrait tenir compte des recommandations du Comité consultatif sur l'information sur le marché du travail, puisqu'à l'avenir, il sera important d'avoir accès, en temps opportun, à de l'information sur le marché du travail qui est exacte. 68**
- 47. Que le gouvernement fédéral poursuive la modernisation du système d'immigration canadien en vue d'en faire un système « souple et rapide », qui sera mieux adapté aux besoins du marché du travail, pour ainsi devenir un facteur de prospérité économique pour tous les Canadiens. Cela devrait comprendre l'examen du processus de délivrance des visas, continuer à améliorer la reconnaissance des titres de compétences étrangers pour les immigrants, ainsi que l'examen des seuils linguistiques minimums du Programme des travailleurs qualifiés..... 68**
- 48. Que le gouvernement fédéral examine le Programme des travailleurs étrangers temporaires afin qu'il réponde plus exactement aux besoins du marché du travail canadien et, plus important encore, à ceux des régions, où il existe d'importantes pénuries de main-d'œuvre qualifiée. 69**

Agriculture, alimentation et pêches

[Association canadienne des boissons](#)

[Association des vignerons du Canada](#)

[Centrale des caisses de crédit du Canada](#)

[City of Powell River](#)

[Conseil canadien du canola](#)

[Conseil des viandes du Canada](#)

[Fédération canadienne de la faune](#)

[Fédération canadienne de l'agriculture](#)

[Institut canadien de la biodiversité](#)

[Institut canadien des engrais](#)

[Prince Edward Island Fishermen's Association](#)

[Sécurité alimentaire Canada](#)

[Sliammon First Nation](#)

[Syndicat national des cultivateurs](#)

Aide internationale et politique étrangère

[Action Canada pour la population et le développement](#)

[Blumberg Segal LLP](#)

[Coalition interagence sida et développement](#)

[Entraide universitaire mondiale du Canada](#)

[Ingénieurs sans frontières Canada](#)

[MATCH International](#)

[Oxfam Canada](#)

Arts et culture

[Alliance des arts médiatiques indépendants](#)

[Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists](#)

[Alliance pour les arts visuels](#)

[Assemblée canadienne de la danse](#)

[Association canadienne des organismes artistiques](#)

[Association des bibliothèques de recherche du Canada](#)

[Association des musées canadiens](#)

[Association of Canadian Publishers](#)

[Canadian Actors' Equity Association](#)

[Coalition canadienne des arts](#)

[Culture Montréal](#)

[Fédération canadienne des métiers d'art](#)

[Fédération culturelle canadienne-française](#)

[Festivals et événements majeurs Canada](#)

[Front des artistes canadiens](#)

[Guilde canadienne des réalisateurs](#)

[Opera.ca](#)

[Orchestres Canada](#)

[Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal](#)

[Professional Association of Canadian Theatres](#)

[Services d'emploi pour les jeunes](#)

Autochtones

[Alexis, Cameron](#)

[Assemblée des Premières Nations](#)

[Association canadienne des hygiénistes dentaires](#)

[Association canadienne des](#)

[professeures et professeurs d'université](#)

[Association canadienne des](#)

[sociétés Elizabeth Fry](#)

[Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux](#)

[Association canadienne du diabète](#)

[Association des coopératives du Canada](#)

[Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs Secretariat](#)

[Augustine, Roger](#)

[Canadian Literacy and Learning Network](#)

[Erasmus, Bill](#)

[First Call: BC Child and Youth Advocacy Coalition](#)

[Grands Frères Grandes Soeurs du Canada](#)

[LeBourdais, Michael](#)

[Nelson, Andrew](#)

[Ontario Federation of Indian Friendship Centres](#)

[Sécurité alimentaire Canada](#)

Budget fédéral et service public

[Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale](#)

[Alliance de la Fonction publique du Canada](#)

[Association des psychiatres du Canada](#)

[Centre canadien de politiques alternatives](#)

[Chambre de commerce de Calgary](#)

[Coalition nationale contre le tabac de contrebande](#)

[Conseil des académies canadiennes](#)

[Conseil du patronat du Québec](#)

[Dirigeants financiers internationaux du Canada](#)

[Fédération canadienne de l'entreprise indépendante](#)

[Fédération canadienne des contribuables](#)

[Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada](#)

[Groupe Le sport est important](#)

[Institut professionnel de la fonction publique du Canada](#)

[Lenneard, Paul](#)

[Nishiyama, Jason](#)

[REAL Women of Canada](#)

[Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec](#)

[Société canadienne de psychologie](#)

[White, B. Jean](#)

Commerce et investissement

[Alberta Urban Municipalities Association](#)

[Association canadienne de l'immeuble](#)

[Association canadienne des constructeurs de véhicules](#)

[Association canadienne des manufacturiers de produits nautiques](#)

[Association canadienne des producteurs d'acier](#)

[Association canadienne des producteurs pétroliers](#)

[Association de l'industrie touristique du Canada](#)

[Association des hôtels du Canada](#)

[Association des industries de l'automobile du Canada](#)

[Bureau canadien de l'éducation internationale](#)

[Conseil canadien de la coopération et de la mutualité](#)

[Conseil canadien des chefs d'entreprise](#)

[Conseil canadien du canola](#)

[Conseil national des lignes aériennes du Canada](#)

[Cuir Danier inc.](#)

[Famille des compagnies Johnson & Johnson au Canada](#)

[Medicine Hat and District Chamber of Commerce](#)

[Merck Canada Inc.](#)

Éducation et formation axée sur les compétences

[ABC Life Literacy Canada](#)

[Alliance canadienne des associations étudiantes](#)

[Assemblée des Premières Nations](#)

[Association canadienne de](#)

[l'électricité](#)

[Association canadienne des constructeurs d'habitations](#)

[Association canadienne des producteurs d'acier](#)
[Association canadienne des responsables de l'aide financière aux étudiants](#)
[Association canadienne des stagiaires post-doctoraux](#)
[Association canadienne pour les études supérieures](#)
[Association des collèges communautaires du Canada](#)
[Association des commerçants de véhicules récréatifs du Canada](#)
[Association des facultés de médecine du Canada](#)
[Association des industries de l'automobile du Canada](#)
[Association des musées canadiens](#)
[Association des services funéraires du Canada](#)
[Association des universités et collèges du Canada](#)
[Association internationale des pompiers](#)
[Association nationale des collèges de carrières](#)
[Bureau canadien de l'éducation internationale](#)
[Caucus national des 2e et 3e](#)

[cycles](#)
[Caucus national des autochtones](#)
[Clubs garçons et filles du Canada](#)
[Collège communautaire du Nouveau-Brunswick](#)
[Consortium canadien pour la recherche](#)
[Consortium des collèges communautaires des provinces de l'Atlantique](#)
[Département des métiers de la construction, FAT-CIO](#)
[Fédération canadienne des étudiantes et étudiants](#)
[Fédération canadienne des étudiantes et étudiants \(Manitoba\)](#)
[Fédération canadienne des étudiantes et étudiants \(Nouvelle-Écosse\)](#)
[Fédération canadienne des étudiantes et étudiants \(Ontario\)](#)
[Fédération canadienne des étudiantes et étudiants \(Terre-Neuve et Labrador\)](#)
[Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers](#)
[Fédération des communautés](#)

[francophones et acadienne du Canada](#)
[Fédération des sciences humaines](#)
[Fédération franco-ténoise](#)
[Greater Kitchener Waterloo Chamber of Commerce](#)
[Ingénieurs Canada](#)
[Inuit Tapiriit Kanatami](#)
[Manitoba Aviation Council](#)
[Partenariat en faveur des sciences et de la technologie](#)
[Petroleum Services Association of Canada](#)
[Polytechnics Canada](#)
[Ryerson University](#)
[Société canadienne de psychologie](#)
[Société canadienne de science de laboratoire médical](#)
[Systèmes d'énergie de qualité pour les villes de demain](#)
[Tourism Industry Association of Prince Edward Island](#)

Emploi, marché du travail et syndicats

[Alliance de la Fonction publique du Canada](#)
[Association canadienne des individus retraités](#)
[Association canadienne des producteurs pétroliers](#)
[Association canadienne pour la santé mentale](#)
[Association canadienne pour l'intégration communautaire](#)
[Association des armateurs canadiens](#)
[Brandon Career Symposium](#)

[Canadian Literacy and Learning Network](#)
[Chambre de commerce de Calgary](#)
[Chambre de commerce du Canada](#)
[Community Living Manitoba](#)
[Congrès du travail du Canada](#)
[Conseil canadien des chefs d'entreprise](#)
[Conseil canadien des détaillants de matériaux de construction](#)

[Conseil du patronat du Québec](#)
[Fédération canadienne des contribuables](#)
[Fédération canadienne des femmes diplômées des universités](#)
[Fédération canadienne des municipalités](#)
[Fédération de la jeunesse canadienne-française](#)
[Fédération des étudiants et des étudiantes en médecine du Canada](#)

[Grands Frères Grandes Soeurs du Canada](#)

[Hockley, John](#)

[Institut canadien des engrais](#)

[Lahey, Kathleen A.](#)

[North West Territories Chamber of Commerce](#)

[Pasqualetto, Perry](#)

[Petroleum Services Association of Canada](#)

[Polytechnics Canada](#)

[Progressive Contractors Association of Canada](#)

[Services d'emploi pour les jeunes](#)

[Société canadienne de la sclérose en plaques](#)

[Syndicat canadien de la fonction publique](#)

[Syndicat national des employés et employées généraux et du](#)

[secteur public](#)

[Winnipeg Career Symposium](#)

[YMCA Canada](#)

[YWCA Canada](#)

Énergie et environnement

[Association canadienne de la construction](#)

[Association canadienne de pipelines d'énergie](#)

[Canards Illimités Canada](#)

[Citoyens pour une politique juste](#)

[Coalition du budget vert](#)

[Conservation de la nature Canada](#)

[Fédération canadienne des associations de propriétaires immobiliers](#)

[Future of Howe Sound Society](#)

[Institut canadien de la biodiversité](#)

[ReStore](#)

[Systèmes d'énergie de qualité pour les villes de demain](#)

[Zwicker, Barry](#)

Enfants, jeunesse et familles

[Citoyens pour une politique juste](#)

[Clubs garçons et filles du Canada](#)

[Fédération canadienne des femmes diplômées des universités](#)

[Fédération de la jeunesse canadienne-française](#)

[Fédération franco-ténoise](#)

[First Call: BC Child and Youth Advocacy Coalition](#)

[Grands Frères Grandes Soeurs du Canada](#)

[Habitat pour l'humanité](#)

[REAL Women of Canada](#)

[Sandbox Project](#)

[Sécurité alimentaire Canada](#)

[YWCA Canada](#)

Fiscalité des particuliers

[Association canadienne de l'immeuble](#)

[Association canadienne des conseillers hypothécaires accrédités](#)

[Association des industries de l'automobile du Canada](#)

[Canadiens pour une fiscalité](#)

[équitable](#)

[Chambre de commerce du Canada](#)

[Conseil canadien des détaillants de matériaux de construction](#)

[Deloitte LLP](#)

[Département des métiers de la](#)

[construction, FAT-CIO](#)

[Famille des compagnies Johnson & Johnson au Canada](#)

[Fédération étudiants universitaire du Québec](#)

[Institut du mariage et de la famille Canada](#)

[Johnson & Johnson Inc.](#)

[Lahey, Kathleen A.](#)

[Lapointe, Chantal](#)

[Medicine Hat and District
Chamber of Commerce](#)

[Northwest Territories
Association of Communities](#)

[Produits de santé
consommateurs du Canada](#)

[REAL Women of Canada](#)

[Writers' Union of Canada](#)

Fiscalité du secteur des affaires et réglementation

[Alliance canadienne des
technologies avancées](#)

[Association canadienne de la
construction](#)

[Association canadienne des
carburants renouvelables](#)

[Association canadienne des
compagnies d'assurances de
personnes inc.](#)

[Association canadienne des
constructeurs de véhicules](#)

[Association canadienne des
constructeurs d'habitations](#)

[Association canadienne des
dépanneurs en alimentation](#)

[Association canadienne des
institutions de santé
universitaires](#)

[Association canadienne des
producteurs pétroliers](#)

[Association canadienne
d'habitation et de rénovation
urbaine](#)

[Association d'isolation thermique
du Canada](#)

[Association des banquiers
canadiens](#)

[Association des comptables](#)

[généraux accrédités du Canada](#)

[Association des gestionnaires
de portefeuille du Canada](#)

[Association québécoise des
informaticiennes et
informaticiens indépendants](#)

[Campus Stores Canada](#)

[Canadiens pour une fiscalité
équitable](#)

[Centrale des caisses de crédit
du Canada](#)

[Chambre de commerce de
Calgary](#)

[Coalition du budget vert](#)

[Comptables professionnels
agrés du Canada](#)

[Conair Consumer Products Inc.](#)

[Conseil canadien des chefs
d'entreprise](#)

[Conseil canadien du commerce
de détail](#)

[Deloitte LLP](#)

[Explorers and Producers
Association of Canada](#)

[Fédération canadienne de
l'agriculture](#)

[Fédération canadienne de
l'entreprise indépendante](#)

[Fédération canadienne des
associations de propriétaires
immobiliers](#)

[Fédération canadienne du
vêtement](#)

[Imperial Tobacco Canada
Limited](#)

[Institut canadien des engrais](#)

[Institut des fonds
d'investissement du Canada](#)

[Medical Reform Group](#)

[Mouvement Desjardins](#)

[National Allied Golf Associations](#)

[Nelson, Don](#)

[Port Metro Vancouver](#)

[Spiritueux Canada](#)

[Tax Executives Institute, Inc.](#)

Forêts et mines

[Association canadienne des
prospecteurs et entrepreneurs](#)

[Association des produits
forestiers du Canada](#)

[Association minière du Canada](#)

[PearTree Financial Services](#)

Immigrants et immigration

[Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada](#)

[Medicine Hat and District Chamber of Commerce](#)

Infrastructure

[Alberta Urban Municipalities Association](#)

[Association canadienne de l'électricité](#)

[Association canadienne de l'hydrogène et des piles à combustible](#)

[Association canadienne des carburants renouvelables](#)

[Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.](#)

[Association canadienne du ciment](#)

[Association canadienne du transport urbain](#)

[Association des aéroports du Canada atlantique](#)

[Association des collèges communautaires du Canada](#)

[Association des firmes d'ingénieurs-conseils - Canada](#)

[Association des universités et collèges du Canada](#)

[Association minière du Canada](#)

[Augustine, Roger](#)

[Progressive Contractors Association of Canada](#)

[Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec](#)

[Canards Illimités Canada](#)

[City of Summerside](#)

[Conseil des aéroports du Canada](#)

[Consortium canadien pour la recherche](#)

[Consortium des collèges communautaires des provinces de l'Atlantique](#)

[Département des métiers de la construction, FAT-CIO](#)

[Enbridge inc.](#)

[Federal Active Transportation Coalition](#)

[Fédération canadienne des municipalités](#)

[Fédération de l'habitation coopérative du Canada](#)

[Groupe Le sport est important](#)

[Ingénieurs Canada](#)

[McGill University](#)

[Merit Canada](#)

[Northwest Territories](#)

[Association of Communities](#)

[Northwest Territories Chamber](#)

[of Commerce](#)

[Oleson, David](#)

[Port Metro Vancouver](#)

[Progressive Contractors Association of Canada](#)

[Société de transport de Montréal](#)

[Syndicat national des employés et employées généraux et du secteur public](#)

[Township of North Glengarry](#)

[University of Manitoba](#)

[University of Toronto](#)

[University of Windsor](#)

[Ville de Calgary](#)

[Ville de London](#)

[Ville d'Edmonton](#)

[Wabash Building Society](#)

[YMCA Canada](#)

Innovation et commercialisation

[Association canadienne de la technologie de l'information](#)

[Association canadienne de l'électricité](#)

[Association canadienne de l'hydrogène et des piles à combustible](#)

[Association canadienne de l'industrie de la chimie](#)

[Association canadienne des carburants renouvelables](#)

[Association canadienne des constructeurs de véhicules](#)

[Association canadienne des institutions de santé universitaires](#)

[Association canadienne des physiciens et physiciennes](#)

[Association canadienne des producteurs d'acier](#)

[Association canadienne des professeures et professeurs d'université](#)

[Association canadienne du ciment](#)

[Association canadienne du gaz](#)

[Association des bibliothèques de](#)

[recherche du Canada](#)

[Association des collèges
communautaires du Canada](#)

[Association des comptables
généraux accrédités du Canada](#)

[Association des industries
aérospatiales du Canada](#)

[Association des universités et
collèges du Canada](#)

[Auto21 Inc.](#)

[BIOTECANADA](#)

[CANARIE Inc.](#)

[Caucus national des 2e et 3e
cycles](#)

[Centennial College](#)

[Chambre de commerce du
Canada](#)

[Coalition pour l'astronomie au
Canada](#)

[Collèges Ontario](#)

[Comptables professionnels
agrés du Canada](#)

[Conseil canadien de l'innovation
minière](#)

[Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada](#)

[Conseil de recherches en
sciences naturelles et en génie
du Canada](#)

[Consortium canadien pour la
recherche](#)

[Deloitte LLP](#)

[Dirigeants financiers
internationaux du Canada](#)

[Enbridge inc.](#)

[Fédération canadienne des
étudiantes et étudiants](#)

[Fédération des sciences
humaines](#)

[Fédération étudiants
universitaire du Québec](#)

[Fondation canadienne pour
l'innovation](#)

[Institut canadien de la
biodiversité](#)

[Institut de chimie du Canada](#)

[Institut de la propriété
intellectuelle du Canada](#)

[Institute for Quantum Computing](#)

[Instituts de recherche en santé
du Canada](#)

[Macerollo, Tony](#)

[Manitoba Aerospace Association
Inc.](#)

[Manufacturiers et exportateurs
du Canada](#)

[McGill University](#)

[McMaster University](#)

[Médecins canadiens pour le
régime public](#)

[MITACS Inc.](#)

[Nishiyama, Jason](#)

[Norton, Brent](#)

[Opera.ca](#)

[Partenariat en faveur des
sciences et de la technologie](#)

[Polytechnics Canada](#)

[Produits alimentaires et de
consommation du Canada](#)

[Queen's University](#)

[Ryerson University](#)

[Smith, Nelson](#)

[U15 - Regroupement des
universités de recherche du
Canada](#)

[University of Alberta](#)

[University of British Columbia](#)

[University of Calgary](#)

[University of Manitoba](#)

[University of Ontario Institute of
Technology](#)

[University of Saskatchewan](#)

[University of Toronto](#)

[Ville de London](#)

[Windatt, Clayton Harold](#)

[Writers' Union of Canada](#)

Militaire, sécurité publique et sécurité

[Association canadienne des
chefs de pompiers](#)

[Association canadienne des
dépanneurs en alimentation](#)

[Association canadienne des
sociétés Elizabeth Fry](#)

[Association internationale des
pompiers](#)

[Centre canadien de politiques](#)

[alternatives](#)

[CHC Helicopter](#)

[Clubs garçons et filles du
Canada](#)

[Fédération canadienne des
femmes diplômées des
universités](#)

[Hacking, Robert](#)

[Institut canadien de recherche
sur la santé des militaires et des
vétérans](#)

[Ville d'Edmonton](#)

Organismes de bienfaisance, dons de charité, bénévolat

[Association canadienne des professionnels en dons planifiés](#)

[Association des musées canadiens](#)

[Association du Barreau canadien](#)

[Association of Fundraising Professionals](#)

[Blumberg Segal LLP](#)

[Centraide Canada](#)

[Centre d'action bénévole D'Autray inc.](#)

[Chakma, Amit](#)

[Chambre des organismes bénévoles de Calgary](#)

[DONN3](#)

[Earth Rangers Foundation](#)

[Fédération franco-ténoise](#)

[Fondation des maladies du coeur du Canada](#)

[Fondations philanthropiques Canada](#)

[Imagine Canada](#)

[Johnson, Donald K.](#)

[Ménard, L. Jacques](#)

[Orchestres Canada](#)

[Professional Association of Canadian Theatres](#)

[SickKids Foundation](#)

[Société canadienne de la sclérose en plaques](#)

[Vols d'espoir](#)

[White, B. Jean](#)

Parlement, élections et démocratie

[Hacking, Robert](#)

Pauvres, pauvreté et inégalité des revenus

[Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux](#)

[Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine](#)

[Association des infirmières et infirmiers du Canada](#)

[Association des services funéraires du Canada](#)

[Campagne 2000 Éradiquer la pauvreté des enfants au Canada](#)

[Canada sans pauvreté](#)

[Fédération canadienne des associations de propriétaires immobiliers](#)

[Fédération de l'habitation coopérative du Canada](#)

[First Call: BC Child and Youth Advocacy Coalition](#)

[Hockley, John](#)

[Inuit Tapiriit Kanatami](#)

[Macerollo, Tony](#)

[Northwest Territories Association of Communities](#)

[Pasqualetto, Perry](#)

[Société canadienne de la sclérose en plaques](#)

[Syndicat national des employés et employées généraux et du secteur public](#)

[Toits pour elle](#)

[Ville de Calgary](#)

[Ville d'Edmonton](#)

[YWCA Canada](#)

Personnes handicapées

[Association chiropratique canadienne](#)

[Association canadienne pour la santé mentale](#)

[Institut national canadien pour les aveugles](#)

[Community Living Manitoba](#)

[Conseil des Canadiens avec déficiences](#)

[La marche des dix sous du Canada](#)

[National ME / FM Action Network](#)

[Olympiques spéciaux Canada](#)

Petites et moyennes entreprises

[Association canadienne des dépanneurs en alimentation](#)

[Association des coopératives du Canada](#)

[Association des industries aérospatiales du Canada](#)

[Canadian Literacy and Learning Network](#)

[Canadian Media Production Association](#)

[Chambre de commerce de](#)

[Vancouver](#)

[Conseil canadien de la coopération et de la mutualité](#)

[Fédération de l'habitation coopérative du Canada](#)

[MITACS Inc.](#)

[Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec](#)

[Réseau canadien de](#)

[développement économique de la communauté](#)

[Services d'emploi pour les jeunes](#)

[Writers' Union of Canada](#)

Retraite, pensions et personnes âgées

[Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.](#)

[Association canadienne des ergothérapeutes](#)

[Association canadienne des individus retraités](#)

[Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux](#)

[Association canadienne du commerce des valeurs mobilières](#)

[Association des banquiers canadiens](#)

[Association des services funéraires du Canada](#)

[Congrès du travail du Canada](#)

[Coombs, Derrick](#)

[Dirigeants financiers](#)

[internationaux du Canada](#)

[Institut des fonds d'investissement du Canada](#)

[Syndicat canadien de la fonction publique](#)

Santé

[Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale](#)

[Alliance pour la prévention des maladies chroniques au Canada](#)

[Association canadienne de counseling et de psychothérapie](#)

[Association canadienne de soins palliatifs](#)

[Association canadienne des aliments de santé](#)

[Association canadienne des hygiénistes dentaires](#)

[Association canadienne des orthophonistes et audiologistes](#)

[Association canadienne des soins de santé](#)

[Association canadienne du diabète](#)

[Association canadienne pour la santé mentale](#)

[Association des infirmières et infirmiers du Canada](#)

[Association des psychiatres du Canada](#)

[Association médicale canadienne](#)

[BIOTECanada](#)

[Chambre de commerce de Vancouver](#)

[Citoyens pour une politique juste](#)

[Coalition canadienne d'action contre le tabac](#)

[Collège des médecins de famille du Canada](#)

[Famille des compagnies Johnson & Johnson au Canada](#)

[Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers](#)

[Fédération des étudiants et des étudiantes en médecine du Canada](#)

[Fondation canadienne des maladies inflammatoires de l'intestin](#)

[Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé](#)

[Fondation des maladies du cœur du Canada](#)

[Groupe Le sport est important](#)

[Inuit Tapiriit Kanatami](#)

[Leduc Beaumont Devon Primary Care Network](#)

[Lenneard, Paul](#)

[Médecins canadiens pour le régime public](#)

[Medical Reform Group](#)

[Merck Canada Inc.](#)

[National ME / FM Action Network](#)

[Partenaires pour la santé mentale](#)

[ParticipACTION](#)

[Professional Writers Association of Canada](#)

[Société Alzheimer du Canada](#)

[Société canadienne du cancer](#)

[Sport interuniversitaire canadien](#)

[Sunnybrook Health Sciences Centre](#)

[YMCA Canada](#)

Secteur manufacturier et transformation à valeur ajoutée

[Association canadienne de l'industrie de la chimie](#)

[Association canadienne des manufacturiers de produits nautiques](#)

[Association canadienne du transport urbain](#)

[Association des vignerons du Canada](#)

[Manufacturiers et exportateurs du Canada](#)

[Produits alimentaires et de consommation du Canada](#)

Secteur rural, régions éloignées et communautés urbaines

[Alliance de la Fonction publique du Canada](#)

[Alliance des radios communautaires du Canada](#)

[Association canadienne de counseling et de psychothérapie](#)

[Association canadienne des hygiénistes dentaires](#)

[Association canadienne du gaz](#)

[Canadian Climate Forum](#)

[Fédération canadienne des municipalités](#)

[Fédération étudiants universitaire du Québec](#)

[Fondation Héritage Canada](#)

[Hacking, Robert](#)

[Saskatchewan Association of Rural Municipalities](#)

[Société canadienne de science de laboratoire médical](#)

[Systèmes d'énergie de qualité pour les villes de demain](#)

[Ville de Calgary](#)

Services financiers et sujets d'ordre financier

[ABC Life Literacy Canada](#)

[Association canadienne de la construction](#)

[Association canadienne de la technologie de l'information](#)

[Association canadienne des conseillers hypothécaires accrédités](#)

[Association canadienne des individus retraités](#)

[Association canadienne du commerce des valeurs mobilières](#)

[Association des banquiers canadiens](#)

[Association des commerçants de véhicules récréatifs du Canada](#)

[Association des gestionnaires de portefeuille du Canada](#)

[Corporation des associations de détaillants d'automobiles](#)

[Corporation Visa Canada](#)

[Ooi, Diana](#)

[Zwicker, Barry](#)

Tourisme

[Association des aéroports du Canada atlantique](#)

[Association des hôtels du Canada](#)

[Association québécoise de l'industrie touristique](#)

[Conseil des aéroports du Canada](#)

[Festivals et événements majeurs Canada](#)

[Hospitality Newfoundland and Labrador](#)

[Tourism Industry Association of Prince Edward Island](#)

Transport et communication

[Association canadienne des opérations de traversiers](#)

[Association canadienne du ciment](#)

[Association canadienne du gaz](#)

[Association des armateurs](#)

[canadiens](#)

[Association des chemins de fer du Canada](#)

[Northwest Territories Chamber of Commerce](#)

[Port Metro Vancouver](#)

[Société de transport de Montréal](#)

ANNEXE B LISTE DES TÉMOINS

41^e législature – deuxième session

Organismes et individus	Date	Réunion
<p>À titre personnel</p> <p>Luc Godbout, professeur et chercheur, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques</p> <p>Association canadienne du commerce des valeurs mobilières</p> <p>Ian Russell, président et chef de la direction</p> <p>Association des comptables généraux accrédités du Canada</p> <p>Carole Presseault, vice-présidente, Affaires gouvernementales et réglementaires</p> <p>Association québécoise de l'industrie touristique</p> <p>Yan Hamel, président, Conseil d'administration</p> <p>Centre canadien de politiques alternatives</p> <p>David Macdonald, économiste principal</p> <p>Comptables professionnels agréés du Canada</p> <p>Richard Monk, conseiller, Ancien président, Comptables en management accrédités</p> <p>Conference Board du Canada</p> <p>Glen Hodgson, premier vice-président et économiste en chef</p> <p>Conseil canadien des chefs d'entreprise</p> <p>Ailish Campbell, vice-présidente, Politique internationale et budgétaire</p> <p>Dirigeants financiers internationaux du Canada</p> <p>Peter Effer, président, Comité de politique publique</p> <p>Kitimat Clean Ltd.</p> <p>David Black, président</p> <p>Université d'Ottawa</p> <p>Kevin Page, chaire de recherche Jean-Luc Pépin, Faculté des sciences sociales</p>	<p>2013/11/05</p>	<p>3</p>
<p>À titre personnel</p> <p>Kathleen A. Lahey, professeure, Faculté de droit, Université Queen's</p>	<p>2013/11/06</p>	<p>4</p>

41^e législature – deuxième session

Organismes et individus	Date	Réunion
Alliance canadienne des associations étudiantes Amanda Nielsen, présidente du comité exécutif	2013/11/06	4
Assemblée des Premières Nations Morley Googoo, chef régional		
Association des infirmières et infirmiers du Canada Rachel Bard, directrice générale		
Association médicale canadienne Owen Adams, vice-président, Recherches et Politiques		
Fédération étudiante universitaire du Québec Jonathan Bouchard, vice-président aux affaires sociopolitiques		
Imagine Canada Michelle Gauthier, vice-présidente, Politiques publiques et du réseautage		
Institut national canadien pour les aveugles Diane Bergeron, directrice nationale, Relations gouvernementales et plaidoyer Margaret McGrory, vice-présidente, Directrice exécutive, Bibliothèque		
Olympiques spéciaux Canada Sharon Bollenbach, première vice-présidente, Sports et Initiatives stratégiques		
ParticipACTION Kelly Murumets, présidente et chef de la direction		
PearTree Financial Services Marilyn Anthony, prospection de nouveaux clients		
Whispering Pines Clinton Indian Band Michael LeBourdais, chef		
Association canadienne de la technologie de l'information Karna Gupta, président et directeur général	2013/11/07	5
Association des industries aérospatiales du Canada Iain Christie, vice-président exécutif		
Association des produits forestiers du Canada Catherine Cobden, vice-présidente exécutive		

41^e législature – deuxième session

Organismes et individus	Date	Réunion
Association des universités et collèges du Canada Paul Davidson, président-directeur général	2013/11/07	5
Coalition du budget vert Andrew Van Iterson, gestionnaire		
Confédération des syndicats nationaux Jean Lortie, secrétaire général		
Deloitte LLP Natan Aronshtam, directeur en gestion globale, Recherche et développement et incitatifs gouvernementaux		
Fondation canadienne pour l'innovation Gilles Patry, président-directeur général		
Greater Kitchener Waterloo Chamber of Commerce Art Sinclair, vice-président		
Polytechnics Canada Nobina Robinson, directrice générale		
Sunnybrook Health Sciences Centre Michael Julius, vice-président, Recherche		
U15 - Regroupement des universités de recherche du Canada Elizabeth Cannon, vice-présidente, Présidente et vice-chancelière, University of Calgary		
À titre personnel David Hulchanski, professeur, University of Toronto	2013/11/19	7
Agence métropolitaine de transport Nicolas Girard, président-directeur général		
Association canadienne de l'immeuble Gregory Klump, économiste en chef Gary Simonsen, président et chef de la direction		
Association canadienne des dépanneurs en alimentation Alex Scholten, président		
Association de l'industrie touristique du Canada David F. Goldstein, président-directeur général		

41^e législature – deuxième session

Organismes et individus	Date	Réunion
Centrale des caisses de crédit du Canada David Phillips, président et chef de la direction	2013/11/19	7
Chambre de commerce de Calgary Justin Smith, directeur, Politiques, recherche et relations gouvernementales		
Fédération canadienne des municipalités Brad Woodside, premier vice-président, Maire de la Ville de Fredericton		
Mouvement Desjardins Daniel Roussel, directeur conseil, Vice-présidence principale Coopération et Affaires du Mouvement		
Saskatchewan Association of Rural Municipalities David Marit, président		
Solidarité rurale du Québec Claire Bolduc, présidente		
Sunnybrook Health Sciences Centre Barry McLellan, président et premier dirigeant		
Cambri Development Group Inc. Cecelia McGuire, contrôleur, Talasa at Sun Rivers	2013/11/20	8
Canadiens pour une fiscalité équitable Dennis Howlett, directeur exécutif		
Conseil canadien du commerce de détail Karl Littler, vice-président, Relations avec les gouvernements provinciaux et questions stratégiques		
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante Monique Moreau, analyste principale de la politique		
Fédération canadienne des contribuables Gregory Thomas, directeur fédéral		
Syndicat canadien de la fonction publique Paul Moist, président national		
Association canadienne de la construction Michael Atkinson, président	2013/11/21	9
Association canadienne de pipelines d'énergie Brenda Kenny, présidente et chef de la direction		

41^e législature – deuxième session

Organismes et individus	Date	Réunion
Association canadienne des producteurs pétroliers Alex Ferguson, vice-président, Politiques et environnement	2013/11/21	9
Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires Garth Whyte, président-directeur général		
Congrès du travail du Canada Angella MacEwen, économiste principale, Service des politiques économiques et sociales		
Conseil du patronat du Québec Norma Kozhaya, directrice de la recherche et économiste en chef		
Institut de recherche et d'informations socio-économiques Éric Pineault, professeur		
Manufacturiers et exportateurs du Canada Martin Lavoie, directeur, Politiques, productivité, innovation et fiscalité des entreprises		
Northam Brands Ltd. Jayson Columbus, directeur, Finances et administration		
Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec Julie Labrecque, vice-présidente		
Syndicat des Métallos Erin Weir, économiste, Bureau national canadien		
Unifor Jim Stanford, économiste		
*Aucun témoin n'a comparu devant le Comité pendant la 41^e législature – première session		

ANNEXE C

LISTE DES MÉMOIRES

41^e législature – première session

Organismes et individus

ABC Life Literacy Canada

Action Canada pour la population et le développement

Alberta Urban Municipalities Association

Alexis, Cameron

Alliance canadienne des associations étudiantes

Alliance canadienne des technologies avancées

Alliance canadienne pour la maladie mentale et la santé mentale

Alliance de la Fonction publique du Canada

Alliance des arts médiatiques indépendants

Alliance des radios communautaires du Canada

Alliance of Canadian Cinema, Television and Radio Artists

Alliance pour la prévention des maladies chroniques au Canada

Alliance pour les arts visuels

Assemblée canadienne de la danse

Assemblée des Premières Nations

Association canadienne de counseling et de psychothérapie

Association canadienne de la construction

Association canadienne de la technologie de l'information

Association canadienne de l'électricité

Association canadienne de l'hydrogène et des piles à combustible

Association canadienne de l'immeuble

41^e législature – première session

Organismes et individus

Association canadienne de l'industrie de la chimie

Association canadienne de pipelines d'énergie

Association canadienne de soins palliatifs

Association canadienne des aliments de santé

Association canadienne des boissons

Association canadienne des carburants renouvelables

Association canadienne des chefs de pompiers

Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.

Association canadienne des conseillers hypothécaires accrédités

Association canadienne des constructeurs de véhicules

Association canadienne des constructeurs d'habitations

Association canadienne des dépanneurs en alimentation

Association canadienne des ergothérapeutes

Association canadienne des hygiénistes dentaires

Association canadienne des individus retraités

Association canadienne des institutions de santé universitaires

Association canadienne des manufacturiers de produits nautiques

Association canadienne des opérations de traversiers

Association canadienne des organismes artistiques

Association canadienne des orthophonistes et audiologistes

Association canadienne des physiciens et physiciennes

Association canadienne des producteurs d'acier

Association canadienne des producteurs pétroliers

Association canadienne des professeures et professeurs d'université

41^e législature – première session

Organismes et individus

Association canadienne des professionnels en dons planifiés

Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs

Association canadienne des responsables de l'aide financière aux étudiants

Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry

Association canadienne des soins de santé

Association canadienne des stagiaires post-doctoraux

Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux

Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine

Association canadienne du ciment

Association canadienne du commerce des valeurs mobilières

Association canadienne du diabète

Association canadienne du gaz

Association canadienne du transport urbain

Association canadienne pour la santé mentale

Association canadienne pour les études supérieures

Association canadienne pour l'intégration communautaire

Association chiropratique canadienne

Association d'isolation thermique du Canada

Association de l'industrie touristique du Canada

Association des aéroports du Canada atlantique

Association des armateurs canadiens

Association des banquiers canadiens

Association des bibliothèques de recherche du Canada

Association des chemins de fer du Canada

41^e législature – première session

Organismes et individus

Association des collèges communautaires du Canada

Association des commerçants de véhicules récréatifs du Canada

Association des comptables généraux accrédités du Canada

Association des coopératives du Canada

Association des facultés de médecine du Canada

Association des firmes d'ingénieurs-conseils - Canada

Association des gestionnaires de portefeuille du Canada

Association des hôtels du Canada

Association des industries aérospatiales du Canada

Association des industries de l'automobile du Canada

Association des infirmières et infirmiers du Canada

Association des musées canadiens

Association des produits forestiers du Canada

Association des psychiatres du Canada

Association des services funéraires du Canada

Association des universités et collèges du Canada

Association des vignerons du Canada

Association du Barreau canadien

Association for Community Living - Manitoba

Association internationale des pompiers

Association médicale canadienne

Association minière du Canada

Association nationale des collèges de carrières

Association of Canadian Publishers

41^e législature – première session

Organismes et individus

Association of Fundraising Professionals

Association québécoise de l'industrie touristique

Association québécoise des informaticiennes et informaticiens indépendants

Atlantic Policy Congress of First Nations Chiefs

Augustine, Roger

Auto21 inc.

BIOTECanada

Blumberg Segal LLP

Brandon Career Symposium

Bureau canadien de l'éducation internationale

Campagne 2000 Éradiquer la pauvreté des enfants au Canada

Campus Stores Canada

Canada sans pauvreté

Canadian Actors' Equity Association

Canadian Climate Forum

Canadian Literacy and Learning Network

Canadian Media Production Association

Canadiens pour une fiscalité équitable

Canards Illimités Canada

CANARIE inc.

Caucus national des 2e et 3e cycles

Caucus national des autochtones

Centennial College

Centraide Canada

41^e législature – première session

Organismes et individus

Centrale des caisses de crédit du Canada

Centre canadien de politiques alternatives

Centre d'action bénévole D'Autray inc.

Chakma, Amit

Chambre de commerce de Calgary

Chambre de commerce de Vancouver

Chambre de commerce du Canada

Chambre des organismes bénévoles de Calgary

CHC Helicopter

Citoyens pour une politique juste

City of Powell River

City of Summerside

Clubs garçons et filles du Canada

Coalition canadienne d'action contre le tabac

Coalition canadienne des arts

Coalition du budget vert

Coalition interagence sida et développement

Coalition nationale contre le tabac de contrebande

Coalition pour l'astronomie au Canada

Collège communautaire du Nouveau-Brunswick

Collège des médecins de famille du Canada

Collèges Ontario

Comptables professionnels agréés du Canada

Conair Consumer Products Inc.

41^e législature – première session

Organismes et individus

Congrès du travail du Canada

Conseil canadien de la coopération et de la mutualité

Conseil canadien de l'innovation minière

Conseil canadien des chefs d'entreprise

Conseil canadien des détaillants de matériaux de construction

Conseil canadien du canola

Conseil canadien du commerce de détail

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada

Conseil des académies canadiennes

Conseil des aéroports du Canada

Conseil des Canadiens avec déficiences

Conseil des viandes du Canada

Conseil du patronat du Québec

Conseil national des lignes aériennes du Canada

Conservation de la nature Canada

Consortium canadien pour la recherche

Consortium des collèges communautaires des provinces de l'Atlantique

Coombs, Derrick

Corporation des associations de détaillants d'automobiles

Corporation Visa Canada

Cuir Danier inc.

Culture Montréal

Deloitte LLP

41^e législature – première session

Organismes et individus

Département des métiers de la construction, FAT-CIO

Dirigeants financiers internationaux du Canada

DONN3

Earth Rangers

Enbridge inc.

Entraide universitaire mondiale du Canada

Erasmus, Bill

Explorers and Producers Association of Canada

Famille des compagnies Johnson & Johnson au Canada

Federal Active Transportation Coalition

Fédération canadienne de la faune

Fédération canadienne de l'agriculture

Fédération canadienne de l'entreprise indépendante

Fédération canadienne des associations de propriétaires immobiliers

Fédération canadienne des contribuables

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (Manitoba)

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (Nouvelle-Écosse)

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (Ontario)

Fédération canadienne des étudiantes et étudiants (Terre-Neuve et Labrador)

Fédération canadienne des femmes diplômées des universités

Fédération canadienne des métiers d'art

Fédération canadienne des municipalités

Fédération canadienne des sciences humaines

41^e législature – première session

Organismes et individus

Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers

Fédération canadienne du vêtement

Fédération culturelle canadienne-française

Fédération de la jeunesse canadienne-française

Fédération de l'habitation coopérative du Canada

Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada

Fédération des étudiants et des étudiantes en médecine du Canada

Fédération étudiante universitaire du Québec

Fédération franco-ténoise

Festivals et événements majeurs Canada

First Call: BC Child and Youth Advocacy Coalition

Fondation canadienne des maladies inflammatoires de l'intestin

Fondation canadienne pour l'amélioration des services de santé

Fondation canadienne pour l'innovation

Fondation des maladies du coeur du Canada

Fondation Héritage Canada

Fondations philanthropiques Canada

Front des artistes canadiens

Future of Howe Sound Society

Grands Frères Grandes Soeurs du Canada

Greater Kitchener Waterloo Chamber of Commerce

Groupe Le sport est important

Guilde canadienne des réalisateurs

Habitat pour l'humanité Canada

41^e législature – première session

Organismes et individus

Hacking, Robert

Hockley, John

Hospitality Newfoundland and Labrador

Imagine Canada

Imperial Tobacco Canada Limited

Ingénieurs Canada

Ingénieurs sans frontières Canada

Institut canadien de la biodiversité

Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans

Institut canadien des engrais

Institut de chimie du Canada

Institut de la propriété intellectuelle du Canada

Institut des fonds d'investissement du Canada

Institut du mariage et de la famille Canada

Institut national canadien pour les aveugles

Institut professionnel de la fonction publique du Canada

Institute for Quantum Computing

Instituts de recherche en santé du Canada

Inuit Tapiriit Kanatami

Johnson & Johnson Inc.

Johnson, Donald

Lahey, Kathleen A.

Lapointe, Chantal

LeBourdais, Michael

41^e législature – première session

Organismes et individus

Leduc Beaumont Devon Primary Care Network

Lenneard, Paul

Macerollo, Tony

Manitoba Aerospace Association Inc.

Manitoba Aviation Council

Manufacturiers et exportateurs du Canada

Marche des dix sous du Canada

MATCH International

McGill University

McMaster University

Médecins canadiens pour le régime public

Medical Reform Group

Medicine Hat and District Chamber of Commerce

Ménard, L. Jacques

Merck Canada Inc.

Merit Canada

MITACS

Mouvement Desjardins

National Allied Golf Associations

National ME / FM Action Network

Nelson, Andrew

Nelson, Don

Nishiyama, Jason

Northwest Territories Association of Communities

41^e législature – première session

Organismes et individus

Northwest Territories Chamber of Commerce

Norton, Brent

Oleson, David

Olympiques spéciaux Canada

Ontario Federation of Indian Friendship Centres

Ooi, Diana

Opera.ca

Orchestres Canada

Oxfam Canada

Partenaires pour la santé mentale

Partenariat en faveur des sciences et de la technologie

ParticipACTION

Pasqualetto, Perry

PearTree Financial Services

Petroleum Services Association of Canada

Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal

Polytechnics Canada

Port Metro Vancouver

Prince Edward Island Fishermen's Association

Produits alimentaires et de consommation du Canada

Produits de santé consommateurs du Canada

Professional Association of Canadian Theatres

Professional Writers Association of Canada

Progressive Contractors Association of Canada

41^e législature – première session

Organismes et individus

Queen's University

REAL Women of Canada

Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec

Réseau canadien de développement économique de la communauté

ReStore

Ryerson University

Sandbox Project

Saskatchewan Association of Rural Municipalities

Sécurité alimentaire Canada

Services d'emploi pour les jeunes

SickKids Foundation

Sliammon First Nation

Smith, Nelson

Société Alzheimer du Canada

Société canadienne de la sclérose en plaques

Société canadienne de psychologie

Société canadienne de science de laboratoire médical

Société canadienne du cancer

Société de transport de Montréal

Spiritueux Canada

Sport interuniversitaire canadien

Sunnybrook Health Sciences Centre

Syndicat canadien de la fonction publique

Syndicat national des cultivateurs

41^e législature – première session

Organismes et individus

Syndicat national des employés et employées généraux du secteur public

Systèmes d'énergie de qualité pour les villes de demain

Tax Executives Institute, Inc.

Toits pour elle

Tourism Industry Association of Prince Edward Island

Township of North Glengarry

U15 - Regroupement des universités de recherche du Canada

University of Alberta

University of British Columbia

University of Calgary

University of Manitoba

University of Ontario Institute of Technology

University of Saskatchewan

University of Toronto

University of Windsor

Ville de Calgary

Ville de London

Ville d'Edmonton

Vols d'espoir

Wabash Building Society

White, B. Jean

Windatt, Clayton Harold

Winnipeg Career Symposium

Writers' Union of Canada

41^e législature – première session

Organismes et individus

YMCA Canada

YWCA Canada

Zwicker, Barry

ANNEXE D LISTE DES MÉMOIRES

41^e législature – deuxième session

Organismes et individus

Association canadienne de pipelines d'énergie

Association canadienne des producteurs pétroliers

Association canadienne du commerce des valeurs mobilières

Association de l'industrie touristique du Canada

Association des infirmières et infirmiers du Canada

Association des produits forestiers du Canada

Association des universités et collèges du Canada

Association médicale canadienne

Association québécoise de l'industrie touristique

Cambri Development Group Inc.

Canadiens pour une fiscalité équitable

Conseil du patronat du Québec

Fédération étudiante universitaire du Québec

Fondation canadienne pour l'innovation

Godbout, Luc

Greater Kitchener Waterloo Chamber of Commerce

Hulchanski, David

Imagine Canada

Institut de recherche et d'informations socio-économiques

Kitimat Clean Ltd.

Lahey, Kathleen A.

41^e législature – deuxième session

Organismes et individus

Olympiques spéciaux Canada

PearTree Financial Services

Saskatchewan Association of Rural Municipalities

Sunnybrook Health Sciences Centre

Syndicat des Métallos

PROCÈS-VERBAUX

Un exemplaire des procès-verbaux pertinents ([réunions n^{os} 3, 4, 5, 7, 8, 9, 14 et 15](#)) est déposé.

Respectueusement soumis,

Le président,

James Rajotte

**Budget de 2014 : Rapport supplémentaire du NPD sur les consultations
prébudgétaires**
Bâtir un pays plus juste, plus vert et plus prospère pour tous les Canadiens

Introduction

Au moment où le Canada est aux prises avec les répercussions du plus important ralentissement de l'économie depuis la Crise de 1929, les Canadiens se tournent vers leur gouvernement pour qu'il leur propose des vraies solutions. Ils s'attendent que leurs élus s'unissent pour que leur vie soit plus abordable, pour aider les familles à épargner et à investir pour leur retraite, et participer à la création de bons emplois pour la classe moyenne. Les néo-démocrates estiment qu'en adoptant une approche équilibrée, durable et responsables sur le plan budgétaire, nous pourrions bien y parvenir.

Le rapport majoritaire renferme de nombreux résumés de témoignages important. Malheureusement, les recommandations contenues dans le rapport principal du comité ne proposent pas de solutions globales aux importants problèmes soulevés aux audiences. À l'instar de ses prédécesseurs, l'actuel gouvernement s'est contenté de regarder disparaître une génération d'emplois dans la classe moyenne, sans rien faire pour créer la prochaine génération d'emplois pour cette classe. Les principales constatations du comité n'ont pas permis de dégager une voie précise à suivre pour relever les défis auxquels nous sommes confrontés. C'est dans cette optique que nous soumettons respectueusement le présent rapport supplémentaire.

Outre le fond, les néo-démocrates ont également soulevé des objections au sujet du processus. Les consultations tenues par le Comité permanent des finances font partie des rares occasions qui s'offrent aux Canadiens d'influencer un grand nombre d'initiatives les plus importantes auxquelles le gouvernement donne suite au cours d'un exercice normal. Pourtant, nous constatons encore une fois que la présentation des mémoires a été inutilement limitée, tant au plan des questions que de celui de la longueur permise. Une telle limitation des interventions ne permet pas aux Canadiens de participer pleinement et de façon globale au processus budgétaire.

Enfin, les néo-démocrates continuent d'entretenir d'importantes craintes au sujet de la transparence et de l'imputabilité du processus budgétaire dans son ensemble. Nous exhortons le gouvernement fédéral à accroître la transparence du processus budgétaire, comme le recommande le directeur parlementaire du budget. Nous renouvelons notre demande de mesures législatives pour que ce dernier devienne un fonctionnaire totalement indépendant du Parlement.

Incertitude croissante au sujet de l'économie

L'économie canadienne demeure faible.

- Le taux de chômage demeure élevé, aux alentours de 7 % partout au Canada, alors qu'il continue de représenter près du double de ce niveau dans le cas des jeunes. Plusieurs provinces sont encore confrontées à des taux de chômage d'au moins 10 % et le nombre total de chômeurs dépasse 1,3 million, soit presque 300 000 de plus qu'avant la récession.
- L'endettement des ménages a atteint des niveaux dangereusement élevés et la situation ne cesse d'empirer. En septembre, la dette des ménages canadiens a atteint un sommet de 166 % du revenu disponible; elle se situe actuellement à un jet de pierre des niveaux enregistrés aux États-Unis tout

juste avant le krach de 2008. La Banque du Canada a qualifié la dette des ménages de « plus important risque national » pour l'économie canadienne.

- Au moment où les menaces économiques mondiales montrent des signes d'essoufflement, le Canada est confronté à de nouveaux défis à l'échelle nationale. Le FMI a réduit ses prévisions de croissance pour le Canada en 2013 et il a déclaré que le marché du logement au Canada est le plus surévalué du monde.
- Alors que les familles tentent par tous les moyens de joindre les deux bouts, des centaines de milliers de Canadiens sont obligés d'accepter des postes à temps partiels et des contrats de travail précaire même s'ils sont en mesure d'exercer des emplois permanents à temps plein. Selon une étude récente, dans la seule région de Toronto, près de la moitié de la population en âge de travailler ne peut trouver un emploi stable à plein temps.
- Le taux de postes vacants a augmenté de façon spectaculaire l'an dernier, passant de 5,2 emplois disponibles par chômeur en août 2012 à 6,4 emplois par chômeur un an plus tard.
- Plusieurs témoins ont noté la faiblesse du marché du travail en soulignant que, compte tenu de la croissance de la population, il n'y a pas eu d'augmentation du taux d'emploi actuel et que la reprise est au point mort.
- La stratégie du gouvernement en matière de création d'emplois est déséquilibrée et limitée. Le secteur pétrolier et gazier intervient pour une tranche importante de 6 % de notre économie; toutefois, le gouvernement a concentré presque tous efforts dans les secteurs de l'extraction et de l'exportation, négligeant la mise en valeur d'autres secteurs et la création d'emplois à valeur ajoutée dans le secteur des ressources.
- Les mesures d'austérité du gouvernement conservateur menacent la reprise économique, ralentissent le niveau d'activité économique et, conséquemment, exacerbent la vulnérabilité des Canadiens.
- Le gouvernement doit garantir la durabilité fiscale du gouvernement fédéral de manière à ne pas mettre en danger la reprise économique ou la durabilité des provinces.
- Le gouvernement s'est engagé à équilibrer son budget d'ici 2015-2016, et à réduire le ratio dette/PIB à 25% d'ici 2021. Cet objectif a été critiqué par l'ancien DPB, Kevin Page, qui a affirmé qu'une course à l'équilibre budgétaire ne serait nécessaire que dans le contexte d'un ratio dette/PIB très élevé, ce qui n'est pas le cas au Canada. Encore une fois, les conservateurs mettent leur agenda politique devant les principes d'une bonne gestion économique.
- Les conservateurs ont poursuivi leurs coupures au programme de l'assurance-emploi et ont atteint, en août, un record historiquement bas dans le pourcentage de chômeurs canadiens ayant accès aux prestations d'assurance-emploi. En même temps, ils ont aboli l'Office de financement de l'assurance-emploi du Canada et le gouvernement est en voie d'utiliser à nouveau les fonds d'assurance-emploi pour rembourser leur déficit. Il est essentiel que les fonds de l'assurance-emploi servent ceux qui y ont contribué, et ne doit pas servir aux fins politiques du gouvernement en place.
- Plutôt que perfectionner les compétences des travailleurs canadiens et de jumeler les chômeurs et les postes vacants, le gouvernement a mis l'accent sur le recrutement de travailleurs étrangers temporaires. Et lors du processus budgétaire de l'année dernière, il est même allé jusqu'à effectuer

une tentative ratée de rémunérer ces travailleurs 15 % de moins que les travailleurs canadiens exerçant les mêmes fonctions. Cela a pour effet de nuire aux efforts visant à faire augmenter les salaires des Canadiens dans les professions les plus en demande.

- La pauvreté au Canada demeure élevée, ce qui est inacceptable : plus de 15 % des enfants canadiens vivent dans la pauvreté et plus de 833 000 Canadiens ont actuellement recours aux banques alimentaires à tous les mois. C'est une honte nationale.
- Parallèlement, le gouvernement impose d'énormes coûts aux provinces et aux particuliers en pratiquant des compressions de 36 milliards de dollars au titre des transferts pour soins de santé aux provinces et en relevant l'âge d'admissibilité à la SV et au SRG, le faisant passer de 65 ans à 67 ans. Ainsi, les gouvernements provinciaux auront des choix difficiles à faire, afin de maintenir leurs programmes sociaux et leurs systèmes de santé public.

Progresser en proposant des solutions

Même si un secteur privé en plein essor sera toujours au centre de l'économie canadienne, les néo-démocrates estiment que le rôle fondamental du gouvernement consiste à fournir des services de base sur lesquels les Canadiens peuvent compter; à investir dans l'infrastructure, dans l'éducation et dans l'innovation; à offrir des crédits d'impôt aux petites et moyennes entreprises qui créent des emplois; et à collaborer avec les provinces, les municipalités et les collectivités autochtones pour bâtir une économie canadienne vigoureuse au XXI^e siècle.

Investir dans l'innovation, le développement économique et des emplois de grande qualité pour la classe moyenne

- Collaborer avec le secteur privé pour aider les entreprises canadiennes à raffermir leur situation et à prospérer, à créer des emplois et à accroître leurs exportations sur le marché international.
- Poursuivre le travail et profiter du crédit d'impôt pour la création d'emplois à l'intention des petites et moyennes entreprises.
- Élaborer une vaste stratégie pour contrer le chômage et le sous-emploi structurel chronique chez les jeunes, et mettre en œuvre un crédit à l'embauche et à la formation des jeunes pour aider les entreprises à créer des emplois pour les jeunes Canadiens. Faire cesser l'abus des stagiaires non rémunérés pour garantir que les jeunes soient payés pour le travail qu'ils accomplissent.
- Annuler les compressions nuisibles des crédits d'impôt pour les caisses de crédit et les fonds de travailleurs de capital de risque en raison de leur importance dans l'économie canadienne.
- Collaborer avec les provinces pour établir une stratégie à long terme de formation axée sur les compétences afin de combler des pénuries de main-d'œuvre spécialisée. Rassembler les provinces, les employeurs, les syndicats et les établissements d'enseignement afin d'améliorer les ententes actuelles sur le développement du marché du travail.
- Fournir des fonds stables et prévisibles au modèle efficace de la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (SFCEA) et d'autres programmes visant à aider les Premières Nations et d'autres groupes autochtones à combler des pénuries de main-d'œuvre qualifiée.

- Corriger le programme des travailleurs étrangers temporaires : de concert avec les provinces, améliorer la surveillance des questions relatives aux droits et la conformité. RHDCC et la CIC doivent être en mesure de refuser de fournir les avis sur le marché du travail aux employeurs et de révoquer les permis de travail, et de veiller à ce que les travailleurs étrangers temporaires puissent obtenir la citoyenneté canadienne.
- Améliorer le soutien à la mobilité volontaire de la main-d'œuvre au sein du pays, dans la mesure où des travailleurs canadiens peuvent combler un besoin à court ou à long terme.
- Établir des critères explicites et transparents dans le cadre du test de l'« avantage net pour le Canada » prévu dans la *Loi sur Investissement Canada*, en insistant sur les répercussions de l'investissement étranger sur les collectivités, les emplois, les régimes de retraite et les nouvelles immobilisations.

Infrastructure et collectivités

- Commencer immédiatement à s'attaquer à l'époustouflant déficit de l'infrastructure canadienne en abolissant les compressions de 5,8 milliards de dollars au titre de l'infrastructure locale annoncées dans le dernier budget.
- Collaborer avec les provinces et les territoires pour freiner l'érosion de l'assiette fiscale des municipalités en élaborant un plan d'infrastructure à long terme stable pour les collectivités urbaines, suburbaines et rurales.
- Réserver le produit de la vente aux enchères de la bande de 700MHz aux fins de réinvestissement stratégique dans le déploiement de l'infrastructure à large bande dans les régions rurales et éloignées du Canada.
- Simplifier le processus permettant aux collectivités rurales de demander et de recevoir des fonds pour des projets d'infrastructure.
- Prendre des mesures pour combler le déficit de productivité croissant du Canada par rapport aux États-Unis par un investissement dans l'infrastructure moderne en doublant le transfert de la taxe sur l'essence pour les municipalités, et en le faisant passer de 0,01 \$ à 0,02 \$ le litre.

Investissement dans l'économie à technologies propres du XXI^e siècle

- Rétablir le programme écoÉNERGIE Rénovation visant à améliorer l'efficacité énergétique.
- Appuyer les secteurs de l'énergie renouvelable pour aider le Canada à progresser et réussir dans une nouvelle économie mondiale.
- Aider l'industrie à saisir les retombées des marchés des technologies propres en appuyant la R-D écologique.
- Adopter un plan d'action dans le but d'éliminer les subventions actuelles de 1,3 milliard de dollars pour les combustibles fossiles.

- Appuyer la formation axée sur les compétences afin de préparer les travailleurs canadiens en prévision des emplois futurs dans le domaine des technologies propres.
- Effectuer une étude sur les méthodes visant à encourager la production nationale à valeur ajoutée dans le secteur de l'énergie.
- Améliorer l'accès à l'information et accroître la transparence au chapitre de l'application et du respect des lois sur l'environnement.

Aider les Canadiens à épargner et à investir en prévision de la retraite

- Annuler sans tarder le plan du gouvernement fédéral visant à relever l'âge d'admissibilité à la Sécurité de la vieillesse et au Supplément du revenu garanti et le faire passer à 67 ans.
- Faire progresser les propositions formulées par les ministres des Finances des provinces et des territoires dans le but d'augmenter les prestations de pension publiques en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et mettre en œuvre un plan pour appliquer progressivement cette hausse sans tarder.

Rendre la vie plus abordable et réduire l'endettement des ménages

- Mettre en œuvre une réglementation rigoureuse pour freiner les pratiques abusives des banques, des prêteurs et des émetteurs de cartes de crédit, notamment en veillant à ce que tous les Canadiens aient accès à au moins une carte de crédit dont le taux serait plafonné au taux de base majoré de 5 %, en interdisant les pratiques de facturation « payer pour payer » et en plafonnant les frais d'utilisation de guichets automatiques à 0,50 \$ par opération.
- Exiger que toutes les banques et caisses de crédit adoptent le mécanisme de règlement des différends de l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement.
- Faire échec aux pratiques prédatrices des sociétés de prêt sur salaire.
- Simplifier, préciser et uniformiser les documents hypothécaires pour permettre aux consommateurs de mieux comprendre les répercussions de leurs options en matière hypothécaire.
- Collaborer avec les banques pour établir un code de conduite obligatoire au chapitre des prêts, et mettre sur pied un organisme indépendant chargé de recommander des mesures afin d'abolir les pratiques anticoncurrentielles.
- Collaborer avec les provinces pour améliorer les services-conseils en matière de crédit.

Fournir les services essentiels aux Canadiens

- Abroger la décision désastreuse de réduire les transferts aux provinces pour les soins de santé dans une proportion de 36 milliards de dollars.
- Annuler les modifications apportées au régime de l'assurance-emploi, notamment les nouvelles règles obligeant les travailleurs canadiens à accepter des réductions pouvant atteindre 70 % ou risquer de perdre des prestations.

- Établir des mécanismes uniformes et efficaces pour maintenir le « principe de l'assurance » du régime de l'assurance-emploi, fixer des taux de cotisation justes et efficaces, et protéger les sommes déposées dans la caisse.
- Attribuer des ressources suffisantes pour recouvrer les sommes évaluées à plusieurs milliards de dollars en pertes de revenu imputables à l'évasion fiscale, à l'évitement fiscal et au recours aux paradis fiscaux, et intenter des poursuites contre un plus grand nombre de fraudeurs de l'impôt.
- Éliminer des échappatoires fiscales, y compris la déduction pour option d'achat d'actions, qui coûtent plus de 700 millions de dollars par année au gouvernement fédéral.
- Établir une stratégie nationale sur le logement, comme le recommande le projet de loi C-400 (MC Morin).

OPINION SUPPLÉMENTAIRE DU PARTI LIBÉRAL DU CANADA

Nous souhaitons remercier les centaines de personnes, d'entreprises et d'organismes qui ont pris le temps de venir exposer au Comité leurs expériences et leurs idées. La plupart du temps, ils demandaient au gouvernement, dans leurs témoignages et leurs [mémoires](#), d'apporter des changements de fond et de mettre en œuvre de nouvelles politiques dans le prochain budget fédéral. Malgré cela, le Comité a adopté des recommandations qui invitent le gouvernement à « poursuivre », à « conserver » ou à « réaffirmer » son engagement à l'égard des politiques existantes. En limitant ainsi ses recommandations, le Comité a manqué une occasion importante de fournir au gouvernement des avis judicieux au sujet des mesures à prendre pour relever les défis socioéconomiques qui se posent au Canada.

EMPLOIS ET ÉCONOMIE

Le défi le plus sérieux auquel fait face le Canada est le resserrement des perspectives économiques de la classe moyenne. Selon [Kevin Milligan](#), en raison de la contraction du marché du travail qui se produit au Canada, d'importants segments de la population ne profitent pas de la croissance économique. Les [Associés de recherche EKOS](#) signalent que de moins en moins de Canadiens s'identifient aujourd'hui comme faisant partie de la « classe moyenne » et, pour la première fois, une majorité de Canadiens « estiment qu'ils se tirent moins bien d'affaire que leurs parents ». On a [dit](#) au Comité que les familles canadiennes ont des revenus qui stagnent et que l'accroissement des dépenses des consommateurs découle, non pas d'une hausse de revenus, mais de l'augmentation de l'endettement des ménages. Selon [Statistique Canada](#), pour chaque dollar de revenu disponible, le ménage canadien moyen doit maintenant 1,66 \$, un montant record.

L'un des principaux facteurs de l'accumulation de dettes des ménages est le fait que les parents viennent en aide à leurs enfants adultes qui ne sont pas encore financièrement autonomes. Généralement exclus de la récente reprise économique, les jeunes Canadiens ont de nos jours accès à moins de débouchés. Les [données les plus récentes](#) de Statistique Canada montrent qu'il y a aujourd'hui 251 800 emplois de moins pour les jeunes Canadiens comparativement à ce qu'il y avait en septembre 2008 (avant la récession). Pendant cette période, le taux de participation des jeunes Canadiens au marché du travail est passé de 68,1 % à 63,2 %, et leur taux d'emploi, qui était de 60,5 %, s'est établi à 54,8 %. Il y a encore moins d'emplois disponibles pour les jeunes Canadiens qu'il y en avait en juillet 2009, au plus creux de la récession. Au début de l'année, [Services économiques TD](#) estimait que le chômage et le sous-emploi prolongés des jeunes, héritage de la récession, coûteront 23,1 milliards de dollars à l'économie canadienne. Toujours selon Services économiques TD, les taux de chômage et de sous-emploi élevés chez les jeunes peuvent se répercuter longtemps sur leurs possibilités de carrière, en les privant d'une expérience professionnelle monnayable. Des [reportages des médias indiquent également que](#) les jeunes Canadiens se voient parfois contraints d'accepter des emplois non rémunérés pour acquérir une expérience de travail.

Ce que le gouvernement fédéral a de mieux à faire pour venir en aide à la classe moyenne, c'est de favoriser la création et le maintien d'emplois rémunérateurs. Malheureusement, un certain nombre de politiques actuelles ont l'effet contraire : elles compromettent les emplois.

L'une de ces politiques consiste à prélever des charges sociales inutilement élevées. La [Fédération canadienne de l'entreprise indépendante](#) a mentionné au Comité que « ce sont les impôts sur la masse salariale qui ont de loin la plus grande incidence sur la croissance. Pourquoi? Parce que ce sont des impôts sur les emplois. » Selon le [Conseil du patronat du Québec](#), les charges élevées en matière de taxes sur la masse salariale « freinent les investissements et la création d'emplois ». De même, les conservateurs ont indiqué dans leur plate-forme électorale de 2008 :

« Nous croyons que les cotisations sociales ne devraient pas être supérieures au montant requis pour financer adéquatement le régime d'assurance-emploi, car des cotisations sociales inutilement élevées sont une taxe sur la création d'emplois. La réduction des cotisations sociales stimule l'embauche et l'expansion des entreprises. »

En septembre 2013, le gouvernement a annoncé un gel des taux de cotisation au régime d'assurance-emploi (1,88 \$) jusqu'à la fin de 2016. Selon le [directeur parlementaire du budget](#) (DPB), le gouvernement « [gèle] les cotisations à l'assurance-emploi à un taux supérieur, en 2015 et en 2016, au taux nécessaire », d'où les « revenus supplémentaires de l'ordre de 4,2 milliards de dollars », ce qui dépasse le montant nécessaire pour financer le compte d'assurance-emploi (AE). Le DPB estime que le gouvernement pourrait abaisser le taux de cotisation, le faisant passer de 1,88 à 1,81 \$ en 2015, puis à 1,59 \$ en 2016, ce qui suffirait à équilibrer le compte d'AE. Des employeurs comme l'[Association canadienne des restaurateurs et des services alimentaires](#) croient qu'il serait préférable d'abaisser les cotisations à l'AE en 2015 et en 2016. Nous sommes d'accord avec eux.

La création de bons emplois rémunérateurs pour les Canadiens dépend non seulement de taux d'imposition concurrentiels mais aussi de la vigueur des exportations et de la capacité d'attirer des investissements étrangers. Or, l'[opacité délibérée](#) des règles d'investissement au Canada a un effet paralysant qui éloigne les investissements et les emplois qui en découleraient. Les chiffres de la CIBC indiqués dans [Postmedia News](#) montrent que les modifications annoncées par le gouvernement en décembre 2012 relativement à la *Loi sur l'investissement Canada* ont fait chuter de 92 % l'investissement étranger dans le secteur pétrolier et gazier du Canada et fait reculer de 81 % les fusions et acquisitions. Dans son témoignage devant le Comité, [Ailish Campbell, du Conseil canadien des chefs d'entreprise](#), a demandé au gouvernement d'adopter une « politique clairement élaborée en matière d'investissement étranger direct ». Nous appuyons cette recommandation.

En refusant d'appliquer un plan sérieux en matière de changements climatiques, le gouvernement met également en péril des emplois au Canada. Par exemple, la [CIBC](#)

estime que le Canada est en train de perdre 15 milliards de dollars de revenus par année en n'étant pas allé de l'avant avec le projet de pipeline Keystone et à cause d'autres problèmes de capacité dans ses pipelines. Le Canada a besoin d'une politique raisonnable en ce qui concerne la pollution au carbone afin de sécuriser l'accès à long terme aux marchés d'exportation dont dépend sa prospérité économique. Par conséquent, nous croyons que le gouvernement devrait présenter et mettre en oeuvre une politique de changement climatique significative qui fixe notamment un prix sur le carbone.

La piètre planification de la relève d'entreprises pose un autre risque pour l'économie canadienne. La banque [CIBC](#) estime que la moitié des propriétaires d'entreprises canadiennes laisseront leurs entreprises ou en céderont le contrôle au cours des dix prochaines années. Conscient de l'enjeu que cela représente, le [Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec](#) voudrait « qu'une mesure facilite la passation des entreprises canadiennes [...] et que l'accès à l'entrepreneuriat soit facilité pour les jeunes entrepreneurs ». Nous convenons que le fait de faciliter la planification de la relève permettrait de consolider l'économie tout en aidant les jeunes Canadiens à se prévaloir d'importants débouchés.

ÉGALITÉ DES CHANCES

De vastes groupes de Canadiens sont exclus de la reprise économique au pays et croient de moins en moins en leur capacité de rejoindre les rangs de la classe moyenne. L'accroissement de leur mobilité économique et l'égalité des chances pour eux passent par l'éducation publique à la fois accessible et de qualité.

Bien que l'éducation relève généralement de la compétence des provinces, le gouvernement fédéral contribue à son financement au moyen de transferts destinés aux provinces et aux territoires, et il conserve la responsabilité de l'éducation dans les réserves. En 2004-2005, le gouvernement fédéral a scindé en deux le Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux, soit : le Transfert canadien en matière de santé et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux. Celui-ci permet de financer l'éducation postsecondaire, l'apprentissage et la garde des jeunes enfants ainsi que d'autres programmes sociaux dans les provinces et les territoires. Selon [Finances Canada](#), les paiements de transfert à l'appui des programmes sociaux sont passés de 8,3 milliards de dollars en 2004-2005 à 12,2 milliards de dollars en 2013-2014, soit une augmentation annuelle moyenne de plus de 5 %. Par contre, les fonds affectés par le gouvernement fédéral à l'éducation des Autochtones sont plafonnés à 2 % par année.

Dans de nombreux mémoires et témoignages, on réclamait un soutien financier plus grand pour l'éducation et la formation professionnelle des Autochtones. Lors de sa comparution devant le Comité, le [chef Morley Googoo](#), de l'Assemblée des Premières nations, a fait remarquer que :

Depuis 1996, le financement fédéral pour l'éducation des Premières Nations est limité à 2 % par année, malgré une croissance stable de l'inflation et de la population d'élèves des Premières Nations. Au cours de la même période, les systèmes scolaires des provinces et des territoires ont investi annuellement plus de 4 %, même si, dans la plupart des systèmes, le nombre d'inscriptions a chuté.

L'Assemblée des Premières nations a publié une [fiche de renseignements](#), selon laquelle le manque à gagner dans le secteur de l'éducation s'élevait à 647 millions de dollars par année en 2010-2011. De même, l'ancien premier ministre Paul Martin, dont les propos étaient cités dans un document produit par [Services économiques TD](#), était d'avis que, dans les écoles situées sur les réserves, le manque était de 2 000 \$ à 3 000 \$ par élève, comparativement aux autres écoles en régions rurales et éloignées au Canada. Selon nous, il est inconcevable que le gouvernement pénalise les Autochtones en sous-finançant de manière chronique l'éducation.

L'éducation préscolaire est un autre secteur essentiel à l'égalisation des chances où le financement accordé par le gouvernement est systématiquement insuffisant. Dans le cadre de l'étude sur l'inégalité du revenu réalisée par le Comité plus tôt cette année, [l'économiste en chef de TD Craig Alexander](#) a signalé au Comité que :

Le taux de rendement des investissements dans l'éducation de la petite enfance est extrêmement élevé. Pour ce qui est du taux de rendement, pour chaque dollar investi, la plupart des études académiques réalisées là-dessus indiquent un rendement économique et social allant de 1,50 \$ à 2,50 \$ et si vous vous concentrez sur les personnes de milieux défavorisés, vous pouvez même atteindre un rendement à deux chiffres. Au sein de l'OCDE, le Canada se classe bon dernier pour les investissements dans ce domaine, avec seulement un quart de point de PIB.

Dans le cadre des consultations prébudgétaires du Comité, la [Fédération canadienne des femmes diplômées des universités](#), [Campagne 2000](#), [First Call](#), [YWCA du Canada](#), [Citizens for Public Justice](#), [Canada sans pauvreté](#), [Canadiens pour une fiscalité équitable](#), [Inuit Tapiriit Kanatami \(ITK\)](#), et le [professeur Kathleen A. Lahey](#) ont demandé au gouvernement d'accroître le financement accordé pour les programmes de services de garde et d'éducation de la petite enfance. Nous convenons que le gouvernement fédéral devrait appuyer davantage l'éducation préscolaire et les services de garde abordables et de qualité partout au Canada.

L'absence de logements abordables nuit également à l'égalité des chances. Au cours des dernières années, le gouvernement a refusé de renouveler de nombreuses ententes d'exploitation de logements sociaux à leur échéance. Selon la [Fédération canadienne des municipalités](#), 600 000 unités de logements risquent de perdre leur financement fédéral une fois ces ententes échues. On estime qu'un tiers des familles vivant dans ces unités ne sera plus en mesure de payer son logement une fois que

l'aide aura été retirée. L'[Association des infirmières et infirmiers du Canada](#) a déclaré que :

« Le logement est un indicateur de mesure de l'infrastructure sociale. Il est directement relié à la santé et à la qualité de vie, et contribue à l'employabilité et au maintien en emploi. 500 millions de dollars des fonds de logement social arriveront à échéance chaque année entre 2014 et 2019. Le gouvernement fédéral devrait s'engager à renouveler cet investissement pour éviter une aggravation de la crise du logement abordable au Canada. »

De nombreuses autres organisations, notamment la [Alberta Urban Municipalities Association](#), la [Chambre de commerce de Calgary](#), la [Fédération de l'habitation coopérative du Canada](#), la [ville d'Edmonton](#) et la [ville de London](#), ont également exhorté le gouvernement à prolonger ces ententes. Nous convenons que ces investissements importants dans le logement abordable devraient être prolongés.

Enfin, les crédits d'impôt personnels fédéraux non remboursables, qui se sont multipliés récemment, contribuent à creuser l'inégalité de revenus au Canada. Pour obtenir ces crédits, les déclarants doivent gagner un revenu assez élevé pour avoir à payer un impôt fédéral sur le revenu dans l'année visée. Paradoxalement, ces crédits d'impôt profitent donc le moins aux Canadiens qui en ont le plus besoin. La [Fédération étudiante universitaire du Québec](#), le [professeur Kathleen A. Lahey](#), le [Centre canadien de politiques alternatives](#), [Citizens for Public Justice](#), la [CARP](#), le [Conseil des Canadiens avec déficiences](#), et la [Société canadienne de la sclérose en plaques](#) s'opposaient d'emblée à certains de ces crédits ou recommandaient au gouvernement de les rendre remboursables pour que les Canadiens à faible revenu puissent également en profiter. Selon nous, le gouvernement devrait cesser de mettre en place de nouveaux crédits d'impôt non remboursables jusqu'à ce que les crédits actuels soient remboursables. Plus précisément, nous convenons avec le Conseil des Canadiens avec déficience, la CARP et la Société canadienne de la sclérose en plaques que le gouvernement devrait rendre remboursables le crédit d'impôt pour personnes handicapées et le crédit d'impôt pour aidants familiaux.

PROJET DE LOI OMNIBUS D'EXÉCUTION DU BUDGET

Les projets de loi omnibus d'exécution du budget du gouvernement représentent un abus de procédure qui empêche le Parlement de s'acquitter pleinement de son rôle de surveillance. Depuis les élections de 2011, le Comité permanent des finances de la Chambre des communes a entendu bon nombre de particuliers, d'entreprises et d'organismes dénoncer les projets omnibus du gouvernement. Plus récemment, l'[Association du Barreau canadien](#) a communiqué ses inquiétudes au Comité :

L'ABC s'est toujours résolument opposée aux projets de loi omnibus tels que le projet de loi C-4. La promulgation d'importantes modifications dans des domaines divers et sans rapports les uns avec les autres au moyen

d'un projet de loi unique fait obstacle aux commentaires et aux débats sensés.

Nous convenons que le gouvernement devrait immédiatement cesser de recourir à des projets de loi omnibus.

RECOMMANDATIONS

Le Parti libéral du Canada recommande :

- 1. Que le gouvernement fédéral reconnaisse la situation des jeunes Canadiens, dont les perspectives d'emploi sont toujours nettement moindres qu'avant la récession, et qu'il mette en place une stratégie d'emplois pour les jeunes comportant notamment les éléments suivants :**
 - un crédit d'impôt à l'embauche pour stimuler la création de nouveaux emplois pour les jeunes Canadiens;
 - une protection accrue des Canadiens vulnérables qui sont poussés à accepter un travail non rémunéré;
 - un élargissement important du programme Emplois d'été Canada et la réouverture des centres d'emploi jeunesse;
 - la création d'un programme de mentorat des entreprises et de nouvelles mesures incitatives pour promouvoir les investissements dans les jeunes entrepreneurs;
 - un programme fédéral-provincial de formation professionnelle qui tient compte des besoins et des priorités des provinces, des employeurs et des travailleurs.
- 2. Que le gouvernement fédéral appuie la création d'emplois au Canada en levant le gel des cotisations d'assurance-emploi et en autorisant la réduction de ces cotisations dès que l'on aura rétabli l'équilibre de la caisse de l'assurance-emploi en 2015 (au lieu de maintenir un taux artificiellement élevé jusqu'à la fin de 2016).**
- 3. Que le gouvernement fédéral appuie la création d'emplois au Canada en apportant sur-le-champ des précisions aux règles du Canada en matière d'investissement étranger.**
- 4. Que le gouvernement fédéral appuie la création d'emplois au Canada en revenant sur sa décision d'éliminer le crédit d'impôt pour capital de risque de travailleurs.**
- 5. Que le gouvernement fédéral appuie la création d'emplois au Canada en mettant en place un plan concret de lutte contre les changements climatiques, y compris un prix sur le carbone.**

6. Que le gouvernement fédéral envisage d'étendre les actions accréditives, qui s'appliquent seulement au secteur minier, à d'autres secteurs prometteurs, comme les technologies propres, la biotechnologie et d'autres industries de la haute technologie.
7. Que le gouvernement fédéral reconnaisse le potentiel économique des jeunes Autochtones canadiens et qu'il travaille en collaboration avec les collectivités autochtones pour mettre en place un plan qui assurera à tous les élèves autochtones un accès à une éducation de qualité. Dans le cadre de ce plan, le gouvernement fédéral devrait corriger le manque de financement pour l'éducation primaire et secondaire, accroître l'aide financière accordée pour l'étude de la langue et de la culture autochtones et éliminer le plafonnement à 2 % du Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire.
8. Que le gouvernement fédéral appuie l'égalité des chances en investissant des sommes substantielles dans des programmes visant à offrir des services de garde et d'éducation de la petite enfance abordables et de qualité.
9. Que le gouvernement fédéral renouvelle ses ententes d'exploitation de logements sociaux à leur échéance. Si le gouvernement persiste à vouloir laisser expirer ces ententes, il devrait au moins réinvestir ces fonds dans des programmes de logements abordables.
10. Que le gouvernement fédéral, pour créer une société plus juste et équitable, réalise une analyse des coûts et de la faisabilité en vue de rendre remboursables les crédits d'impôt pour personnes handicapées et pour aidants familiaux afin de ne pas exclure délibérément les Canadiens à faible revenu.
11. Que le gouvernement fédéral, pour créer une société plus juste et équitable, s'abstienne de mettre en place de nouveaux crédits d'impôt personnels jusqu'à ce que les crédits existants — en particulier ceux pour les personnes handicapées, les aidants familiaux, les pompiers volontaires les activités artistiques des enfants, la condition physique des enfants, le transport en commun et l'éducation — deviennent entièrement remboursables pour permettre aux Canadiens à faible revenu d'en profiter aussi.
12. Que le gouvernement fédéral reconnaisse la responsabilité des parlementaires d'assurer un rôle de surveillance législative au nom des Canadiens et cesse son utilisation non démocratique des projets de loi omnibus d'exécution du budget.

